



*« On sera heureux  
maintenant! »*



## ***Sommaire***

- Éditorial :  
**1848. Hernani sur les barricades...** p. 4  
Jean-Louis FOUSSERET
- Introduction :  
« On sera heureux maintenant ! » p. 7  
Henry FERREIRA-LOPES
- L'instauration de la II<sup>e</sup> République,  
de l'espoir à la désillusion** p. 12  
Anne VERDURE-MARY
- La Révolution de 1848 à Besançon** p. 43  
Anne VERDURE-MARY
- De la pièce de soie que l'on déchire à l'énorme  
hurlement : vacarme et Révolution dans  
*l'Éducation sentimentale*** p. 66  
Henry FERREIRA-LOPES
- Le Retour du Fils prodigue** p. 80  
Edward CASTELTON
- 1848 : l'invention du président  
de la République** p. 103  
Renaud BUEB



**1848**  
**«*On sera heureux  
maintenant !*»**

# 1848. Hernani

**B**esançon, le 25 février 1848. Des affiches fleurissent en ville qui annoncent à la population incrédule l'abdication du roi, l'avènement du comte de Paris puis la constitution d'un gouvernement républicain. Le 26, l'émotion gagne, et quelques troubles avec. Le 28, cent-coups de canons sont tirés de la citadelle en l'honneur de la République. Le 29, la troupe, général en tête, acclame et le 2 mars, c'est la proclamation officielle du nouveau régime.

Fidèle à une habitude désormais bien installée, la Bibliothèque d'Étude et de Conservation puise dans ses fonds pour nous conter un moment politique de notre histoire de France, celui d'une Révolution qui traverse l'espace en quelques mois de 1848 pour mieux préparer à l'avènement d'un Empire. Et avec une vraie cohérence elle poursuit ici une réflexion engagée avec l'exposition consacrée en 2016 aux pamphlets.

On y fait là œuvre d'explication, d'analyse et de démonstration du temps civique, nous montrant

# sur les barricades...

ici qu'au-delà des « trésors » accumulés qui font la richesse de nos collections, d'autres documents, moins emblématiques sans doute mais tout aussi précieux pour la compréhension du fait historique ne demandent qu'à s'offrir à la réflexion des visiteurs pour mieux nous éclairer sur les conditions de leur création à un moment donné de notre histoire.

1848. Quelle curieuse révolution que celle-là qui jette à bas un régime en moins de trois jours sans qu'on s'y attende vraiment ; qui plonge le pays dans un enthousiasme libérateur, met au-dessus de la mêlée la grande voix d'un immense poète, Alphonse de Lamartine, rien de moins ; plante la France d'une forêt d'arbres de la Liberté ; emmène Proudhon, Hugo, Considérant parmi beaucoup sur les bancs de l'Assemblée, abolit l'esclavage, la peine de mort pour crime politique, instaure la liberté de la presse ; adopte un drapeau tricolore et le suffrage universel pour les hommes.

Cette Révolution qui se lève est comme le manifeste politique de ce romantisme qui met depuis vingt ans du sentiment dans la jeunesse et les élites. Herna-

ni monte sur les barricades... La fraternisation est à l'ordre du jour comme une utopie en laquelle on veut croire cette fois.

En juin, tout est consommé. La jeune République prend peur, terrifiée à l'idée de revivre les heures noires de 1793. Fin du vacarme, réprimé dans le sang.

Le bonheur n'a qu'un temps. Un Empire se lève.

Cette histoire-là s'écrit dans les libelles, les affiches, les tracts, les pamphlets et les livres, les déclamations et les déclarations d'hier. Comme une sorte de mai 68 aux derniers jours des Orléans.

Et c'est tout le mérite de la Bibliothèque municipale que de nous en conter le récit avec l'authenticité et l'immédiateté du document historique ainsi offert et avec l'analyse distanciée et savante qu'en fait le chercheur et l'historien. La leçon est belle.

Que tous ceux qui y ont travaillé soient chaleureusement remerciés.

**Jean-Louis FOUSSERET**  
Maire de Besançon



Partie méridionale des houillères de Champagne & Ronchamp.

Fig. 1 – Jacques Rothmüller. *Partie méridionale des houillères de Champagne et Ronchamp*, lithographie, Engelmann, 1826  
Cote : BM Besançon EST. FC. 230

# « On sera heureux maintenant ! »

**P**ar ce cri généreux et plein d'espoir, Dusardier, un des protagonistes de *L'Éducation sentimentale*, annonce à Frédéric Moreau la proclamation de la République le soir du 24 février 1848. Cette révolution si subite, si impromptue, a abattu la monarchie en trois jours. Louis-Philippe, atterré, gagne en fuyard l'Angleterre. Les combats ont parfois été violents, en particulier autour du Château d'Eau, mais ils n'ont duré que la journée du 24 février. Ils ont réuni sur les barricades des ouvriers, des boutiquiers, des petits-bourgeois, des intellectuels : le peuple de Paris dans sa diversité, tenu jusqu'alors éloigné de la participation aux affaires publiques par la persistance du cens électoral élevé. On fraternise, la blouse avec l'habit, la casquette avec le chapeau. Le combat semble avoir rapproché les intérêts. L'illusion est alors largement partagée que la république nouvelle abolira les conflits et les oppositions de classe. Dans les semaines qui suivent, on se rassemble place de la Concorde, on célèbre la Fraternité, et dans toute la France on plante des arbres de la Liberté par milliers.

C'est là l'esprit de *février*, si léger, si pur auquel la figure de Lamartine reste immanquablement attachée. On assiste à une floraison d'idées réformatrices et utopiques, comme rarement dans notre histoire. Toute une génération de philosophes et de théoriciens politiques échafaudent les plans de sociétés nouvelles, de gouvernements nouveaux, de mœurs sociales renouvelées. Une nouvelle conception de la vie semble s'ouvrir aux yeux des contemporains. Ces théoriciens présentent leurs idées devant les innombrables clubs qui surgissent dans la capitale. Leurs livres sont abondamment publiés, cités, commentés. Certains, comme Victor Considérant, Pierre-Joseph Proudhon, sont élus représentants du peuple. Tout alors semble possible. Une société fondée sur une organisation différente des rapports humains – l'association – paraît être à portée de main. La Révolution de 1789 a laissé derrière elle un champ de ruines que la restauration du régime monarchique n'est pas parvenue à recomposer. Les bases de la société sont à reconstruire.

Février – et en ce sens on retrouve des similitudes avec le mouvement de mai 1968 – c’est une explosion de discussions, de brochures, de pétitions, de réclamations, de processions professionnelles sur ce qu’il conviendrait de faire, d’établir, de réformer, de décider, de promulguer, d’interdire, de déclarer... Pour qu’enfin la vie humaine soit digne, pleine et heureuse.

Jonathan Beecher préfère qualifier ces théoriciens de « romantiques » plutôt que d’« utopiques »<sup>1</sup>. Il est vrai que leur conception de la société et des changements à opérer pour y parvenir doit beaucoup au Romantisme ; moins par les thèmes revendiqués de ce courant esthétique comme le Moyen Âge, la forêt et de façon générale la nature (quoiqu’il entre dans l’utopisme socialiste une nostalgie agraire évidente), que par le primat accordé au sentiment sur la raison. Gustave Flaubert fustigera dans sa correspondance ou dans *l’Éducation sentimentale* cette sentimentalité humaniste, mièvre, évangélique. « C’est qu’au lieu de suivre la grande route de M. de Voltaire, c’est-à-dire celle de la Justice et du Droit, on a pris les sentiers de Rousseau, qui par le sentiment nous ont ramené au Catholicisme. Si on avait eu le souci de l’Équité et non de la Fraternité, nous serions Haut<sup>2</sup> ! »

En février 1848, en se libérant, le peuple libère la parole. Et la question posée ne se résume plus uniquement à la nature du régime politique du pays : monarchie ou république. La république l’emporte, même si elle demeure pour une partie de l’opinion conservatrice « prématurée ». L’autre question qui agite les esprits, question sur laquelle cette jeune république va se fracasser et briser l’unité nationale, c’est ce qu’on appelle déjà pudiquement *la question sociale*. C’est-à-dire la question du travail et du droit au travail, la question du partage des richesses produites, et plus fondamentalement la question du partage de la propriété...

Pour les théoriciens socialistes, l’octroi du seul suffrage universel masculin ne saurait constituer une réponse suffisante. Ils exigent plus que cette égalité politique formelle... Ce qui effraie nombre de bourgeois républicains. Le spectre de 1793 plane : la Terreur, la confiscation des richesses, la disparition des libertés fondamentales... La méfiance s’installe, puis la peur et enfin la haine. La violence de la répression des journées de Juin trouve là sa véritable explication.

À une échelle encore inédite dans l’histoire politique de la France, un gouvernement en temps de paix fait donner l’armée contre une insurrection populaire. Il y a déjà eu par deux fois, à Lyon, des répressions ouvrières. Lors de la première en 1831, sur l’injonction du roi Louis-Philippe, le duc d’Orléans et le maréchal Soult reprennent le contrôle de la ville sans effusion de sang. En 1834, on ne prend pas les mêmes précautions. On dénombre plusieurs centaines de morts.

En juin 1848, on change d’échelle. Dans l’histoire de la violence politique, cette répression demeure une étape importante (plus tard surpassée par la répression de la Commune menée par la République suivante...). Plus qu’une opération de police, c’est une opération militaire de nettoyage urbain qui, par sa violence, a stupéfié les contemporains. On dénombre au moins 1500 morts parmi les forces gouvernementales et entre 3000 et 5000 morts (le compte exact ne sera jamais effectué) parmi les insurgés. La moitié d’entre eux exécutés sans aucun jugement, au pied des immeubles où ils ont été arrêtés.

L’Assemblée nationale a donné les pleins pouvoirs à son ministre de la guerre, un militaire, le général Cavaignac. La République se déclare en danger et s’autorise tous les moyens pour rétablir son autorité. Lamartine, le poète lyrique, sort de l’Histoire par une porte dérobée pour n’y plus jamais revenir. Ce qui n’était probablement qu’une émeute de la mi-

1 – Jonathan Beecher. *Victor, Charles, Désirée et les autres : conversation avec Jonathan Beecher*, Cahiers Charles Fourier, n° 19, 2008, p. 12.

2 – Gustave Flaubert. Lettre à Amélie Bosquet du 2 janvier 1868.

sère, sans chef ni meneur, consécutive à la suppression des ateliers nationaux, devient l'occasion pour la bourgeoisie de mener une véritable guerre civile. À la mesure de la peur engendrée les mois précédents par la prolifération de projets de réforme et de menaces contre la propriété. Jamais, sans aucun doute, le concept marxiste de lutte des classes n'a été aussi pertinent. Et ce n'est pas sans raison que Marx dans son analyse rédigée dès 1850 fait référence à l'Antiquité et à ses guerres serviles. Ces interprétations divergentes de la République et cette fracture au sein de la population ne sont sans doute pas étrangères à l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République en décembre de la même année, à la surprise générale et particulièrement celle du clan républicain.

Il est légitime de parler d'échec de la II<sup>e</sup> République. Proclamée dans l'euphorie d'une libération populaire, elle s'achève dans le sang d'un coup d'état perpétré par une poignée d'aventuriers déterminés. Il s'agit tout d'abord d'un échec social. La répression de juin 1848 non seulement consomme la rupture de la République avec l'Utopie, mais provoque aussi un divorce profond entre le régime républicain et le monde ouvrier, qui durera jusqu'à la Libération et l'entrée de ministres communistes dans le gouvernement provisoire. « Le XIX<sup>e</sup> siècle a été dur pour les ouvriers » analyse François Furet et cette dureté a eu des conséquences sur notre histoire politique et sur l'histoire de la gauche en France. Cette opposition sociale au sein des forces de gauche a été durable et peut, dans une certaine mesure, se retrouver aujourd'hui.

Il s'agit aussi d'un échec politique. Les avancées en matière de libertés publiques que l'on peut légitimement attribuer à la II<sup>e</sup> République – le suffrage uni-

versel masculin, le drapeau tricolore, l'abolition de l'esclavage, l'abolition de la peine de mort pour crime politique, la liberté de la presse, la question du droit au travail – ont été prises durant les tout premiers mois du nouveau régime par un gouvernement provisoire né de la rue. Comme l'écrit justement Jacques Julliard <sup>3</sup>, il y a dans ces premières mesures l'essentiel de ce qui définit encore aujourd'hui un gouvernement démocratique. Tout se joue donc dans les premiers mois de la révolution, et tout montre qu'ensuite, quand la République fonctionne de manière républicaine, elle se montre plus frileuse et plus craintive. Les assemblées élues, la Constituante d'avril 1848 et plus encore la Législative de juin 1849 se montreront conservatrices voire réactionnaires. On touche là du doigt la grande fragilité politique de cette révolution. Essentiellement urbaine dans un pays resté très majoritairement rural, elle n'a pas su parler aux masses paysannes, lesquelles restent très prudentes et très circonspectes vis-à-vis du nouveau régime : hausse de la fiscalité directe, tournure prise par les événements parisiens... L'idée de République mettra du temps à pénétrer le monde des campagnes et il faudra pour cela toute l'habileté d'un Léon Gambetta.

En décembre 1848, la France rurale donne la victoire à Louis-Napoléon. Son nom – le seul largement connu de la population – sert de programme politique. Le monde rural ignore encore largement la presse. Une partie de la population ne maîtrise que sommairement la langue écrite. Le nom des Bonaparte renvoie à une époque glorieuse et à une révolution qui par la vente des biens nationaux a contribué à la redistribution des terres. Pendant plus d'un siècle, les campagnes constitueront un réservoir de voix conservatrices et catholiques pour la droite française. Cela est surtout vrai pour l'ouest du pays, mais se trouve aussi vérifié pour d'autres régions.

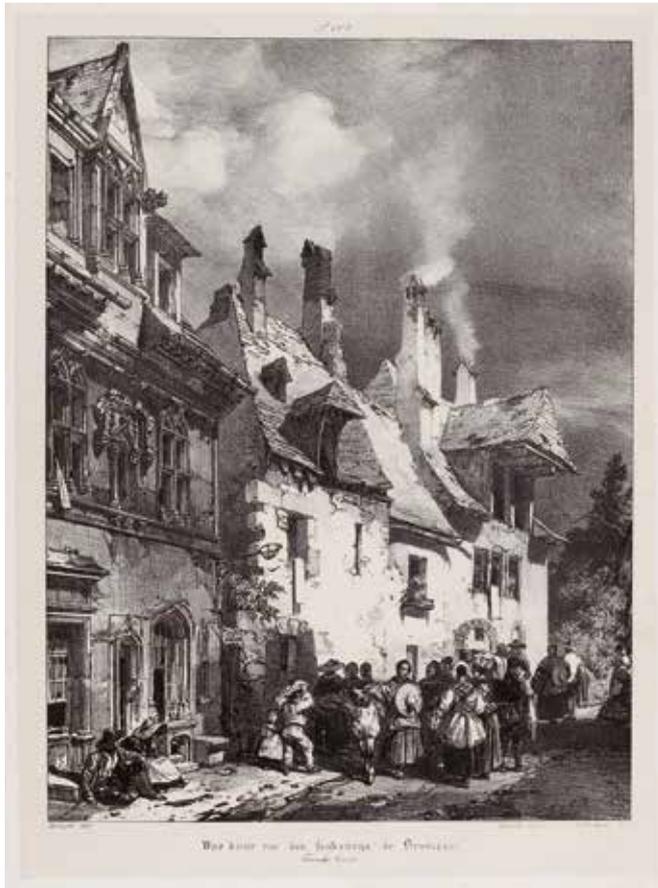


Fig. 2 – Richard Parkes Bonington. *Vue d'une rue des faubourgs de Besançon*, lithographie, Engelmann, 1827  
Cote : BM Besançon EST. FC. 1017

Enfin, il s'agit d'un échec institutionnel. En octroyant la même légitimité démocratique, née du suffrage universel direct, à l'Assemblée nationale et au président de la République, la constitution de 1848 se noue elle-même la corde autour du cou. Les Républicains ne veulent pas voir (à quelques exceptions près) qu'un éventuel conflit de légitimité entre ces deux institutions signifierait le blocage et probablement la mort de la république elle-même. Le président n'est pas rééligible. Les constituants ima-

ginent que cela suffira à préserver la république de toute tentation césariste...  
Devant son incapacité à modifier la constitution, il ne restera à Louis-Napoléon que le coup de force.

Il est curieux de constater que le régime républicain a ressenti la nécessité d'instituer une fonction qui personnaliserait le pouvoir. Comme s'il fallait recréer très rapidement un substitut à la figure du roi disparu. Comme si un pays ne pouvait sans une figure « paternelle » conserver son unité et sa stabilité.

Cette fonction présidentielle, dans le cadre d'une nature parlementaire du régime politique, demeure une particularité de notre tradition politique. C'est un legs de cette II<sup>e</sup> République que la suivante s'empresse de rétablir, tout en prenant alors la précaution de la circonvenir. Nous avons toujours un président de la République que la V<sup>e</sup> République a restauré dans toute la splendeur de son origine, élu au suffrage universel direct depuis 1962. Tocqueville écrira de façon assez cruelle, « il y a eu des révolutionnaires plus méchants que ceux de 1848, mais je ne pense pas qu'il y en ait jamais eu de plus sots, ils ne surent ni se servir du suffrage universel, ni s'en passer <sup>4</sup> ».

Il serait néanmoins injuste de ne pas reconnaître des mérites à cette république éphémère. Tout d'abord, dès ses débuts, son pacifisme foncier, souligné par tous les contemporains. En effet, si on excepte les combats du 24 février, le nouveau régime se caractérise par sa très grande tolérance pour les manifestations de rues et l'expression des idées. À la grande

<sup>4</sup> – Alexis de Tocqueville. *Souvenirs*. Paris, Gallimard Folio, 1999, p. 160.

différence de 1793 – même si parfois il y en eut la tentation comme le 15 mai lors de l’invasion de la Chambre par la foule révoltée – pas de violence politique, pas de prise du pouvoir par des groupes politiques, pas de manipulation des foules et de l’opinion, pas d’assassinats, pas de terreur... Au contraire, une grande liberté, un pluralisme d’opinion. Dans les premières semaines on a même pu croire à une concorde civile s’étendant au-delà des conflits d’intérêt. De façon un peu naïve sans doute.

C’est sans doute la caractéristique principale de cette révolution de 1848, ce lien entre le sentiment romantique et sa traduction politique. Il y a là une aspiration qui dépasse l’organisation des institutions et ne peut être satisfaite par elle. Une aspiration à un bonheur collectif et nouveau qui viendrait non seulement du nouveau régime – la République – mais aussi d’une transformation en profondeur de l’homme. De ses besoins, de ses rapports avec ses semblables, des buts dans l’existence qu’il s’assigne... Transformation des rapports sociaux que l’on retrouve à l’époque dans certaines tentatives saint-simoniennes ou fouriéristes de vie en communauté, toutes soldées par des échecs cuisants.

1848 c’est aussi la révolution des hommes de lettres et des poètes et pour reprendre l’expression de Dolf Oehler « une révolution de belles phrases »<sup>5</sup>. La seule de notre histoire où ces hommes acquièrent une telle influence politique. Une révolution du verbe et du verbiage sans aucun doute, fustigée par Flaubert dans une lettre à Louise Colet. « Ah ! Ce sont bien là les hommes de la poésie de Lamartine en littérature et du gouvernement provisoire en politique : phraseurs, poseurs, avaleurs de clair de lune, aussi incapables de saisir l’action par les cornes que le sentiment par la plastique<sup>6</sup>. »

Plus fondamentalement, cette révolution fait apparaître au grand jour des modifications profondes de la société française. Elle reste probablement une des premières manifestations des masses dans la vie politique du pays. Ce qui était déjà à l’œuvre cinquante ans auparavant n’a fait que s’accroître : la France dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle passe lentement d’une société d’ordre à une société de talent. Les progrès généralisés de l’instruction, l’industrialisation naissante, le développement urbain... bouleversent les équilibres sociaux antérieurs [fig. 2]. Or, le malthusianisme politique de la monarchie de Juillet, incompréhensible, passe à côté de ce mouvement de fond. Par sa défense obstinée du cens électoral élevé, Guizot renvoie dans le camp de la protestation et de l’agitation toutes les « capacités » naissantes du pays : avocats, médecins, ingénieurs... toutes ces nouvelles élites qui doivent leur position sociale non à leur naissance mais à la maîtrise d’un savoir technique et complexe, et qui se retrouvent exclues du jeu politique. Le personnage pathétique de Deslauriers (nom ô combien symbolique pour un *fort en thème...*) dans *l’Éducation sentimentale* incarne ces nouvelles couches sociales en train de constituer les bases de la France contemporaine. Obnubilé par l’idée « d’arriver », il oscille en permanence entre la révolution et le parti de l’Ordre, en fonction des avantages matériels qu’il peut en espérer.

**Henry FERREIRA-LOPES**

---

<sup>5</sup> – Dolf Oehler. *Le spleen contre l’oubli, juin 1848 : Baudelaire, Flaubert, Heine, Herzen*. Paris, Payot, 1996, p. 11.

<sup>6</sup> – Gustave Flaubert. Lettre à Louise Colet du 2 juillet 1853.

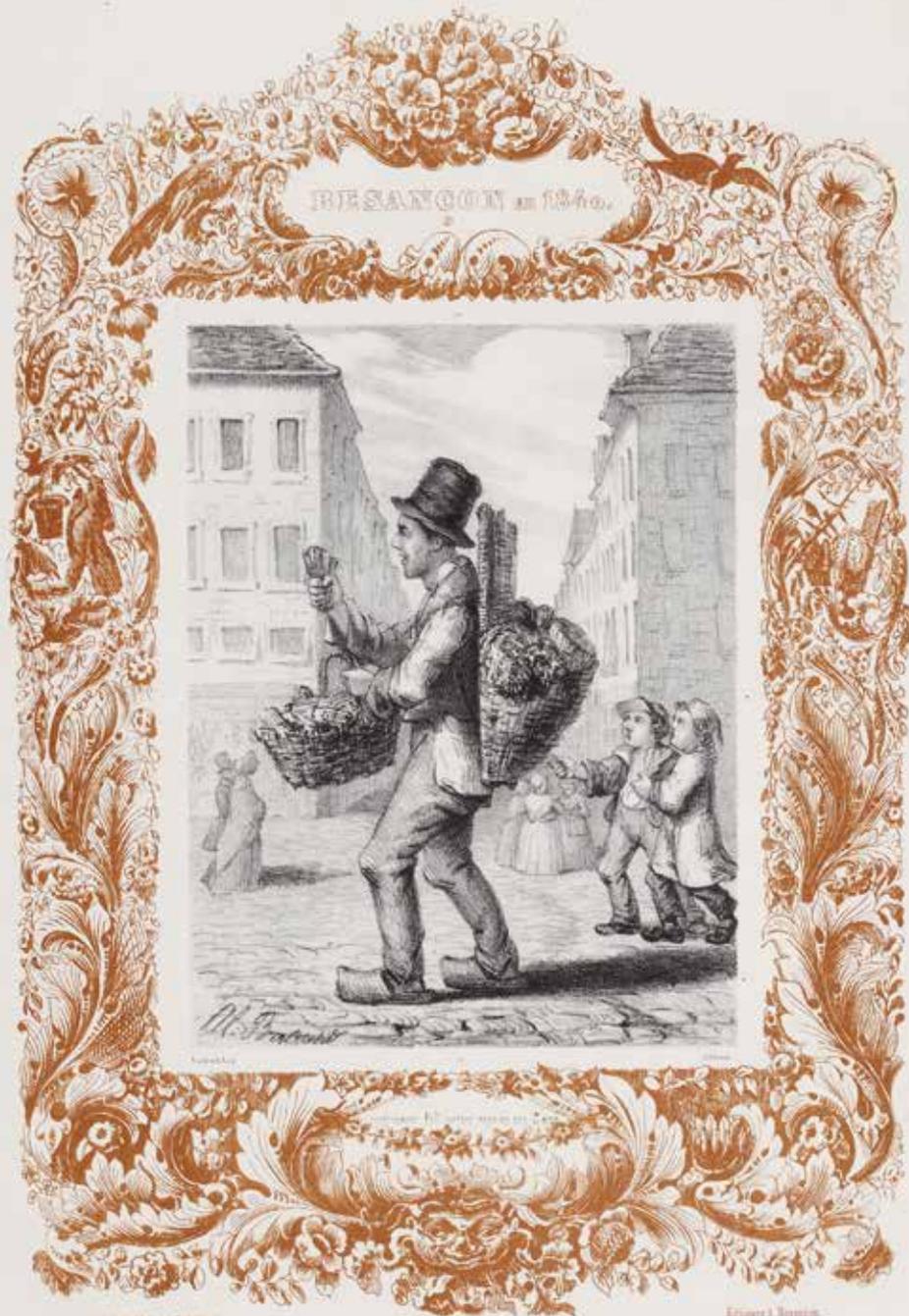
# L'instauration de la II<sup>e</sup> République, de l'espoir à la désillusion

**F**évrier, juin, décembre 1848... Autant d'étapes, de revirements dans le système politique français, de péripéties pour parvenir à instaurer la II<sup>e</sup> République, une république qui dure quatre ans... Alors que la monarchie constitutionnelle dirige le pays depuis 1830, la Révolution de février vient continuer, à plus de cinquante ans d'écart, l'œuvre de ce qu'il est convenu d'appeler « la Grande Révolution ». Le titre de l'exposition, tiré de *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, évoque cette vague d'esérance qui submerge le peuple dans les premiers mois de l'année 1848 – ce que l'on a appelé « l'illusion lyrique » – et qui vient se briser sur les journées de juin, journées d'émeute populaire réprimées dans le sang, puis sur l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte comme président de la toute nouvelle République en décembre, autant de reprises en main par un parti de l'ordre effrayé des revendications qui se font jour dans les milieux ouvriers.

En une année se succèdent donc plusieurs régimes politiques : monarchie constitutionnelle, gouvernement provisoire, II<sup>e</sup> République dirigée par un président élu au suffrage universel.

2018 constitue certes un anniversaire de cette année agitée, et cela seul justifierait sans doute ce projet d'exposition. Mais d'autres arguments viennent à l'appui de ce sujet à la fois historique, politique et littéraire : les acquis de la II<sup>e</sup> République – suffrage universel masculin, abolition de la peine de mort en matière politique – ses institutions dont notre système actuel est largement héritier, les idées qui agitent cette époque – droit au travail, abolition de la propriété –, tout cela peut faire écho à certains enjeux de notre temps. La bibliothèque municipale de Besançon, qui conserve des collections patrimoniales importantes pour le XIX<sup>e</sup> siècle et dont un des fonds prestigieux est celui de l'économiste Pierre-Joseph Proudhon, est particulièrement bien placée pour consacrer une exposition à cette période de l'histoire souvent sous-évaluée, et pourtant porteuse de tant d'espérances.

Fig. 3 – Alexandre  
Bertrand.  
*Besançon en 1840.*  
*Marchand*  
*d'allumettes,*  
lithographie,  
Valluet et  
A. Giraud, 1840  
Cote : BM  
Besançon  
EST. FC. 3983



P. 123

11



*Villeneuve del. Fig. par V. Achard del.*

*Lith. de Engelmann, rue des Deux-Marchés N° 11.*

Village des Baraques, habitations des Charbonniers franc-comtois.

Fig. 4 – Jules-Louis-Frédéric Villeneuve. *Village des baraques. Habitations des charbonniers franc-comtois*, lithographie, Engelmann, 1829  
Cote : BM Besançon EST. FC. 3 986

P. 120



Charlet del.

Del. de Engelmann

Intérieur d'une baraque de Charbonniers franc-Comtois.

Fig. 5 – Nicolas Toussaint Charlet. *Intérieur d'une baraque de charbonniers franc-comtois*, lithographie, Engelmann, 1829  
Cote : BM Besançon EST. FC. 3 984

## Le contexte

En 1848 la France de Louis-Philippe est encore un pays majoritairement rural ; si elle a commencé à s'industrialiser [fig. 1], le phénomène est encore balbutiant, et est loin d'avoir atteint le même niveau qu'en Angleterre. Les tensions entre le monde ancien, rural, constitué de paysans encore soumis aux grands propriétaires terriens et le monde ouvrier, essentiellement urbain et souvent paupérisé, se font jour. Les mauvaises récoltes de 1845 et 1846 ont provoqué des hausses de prix, les familles modestes se nourrissent difficilement [fig. 3]. En parallèle une crise de l'industrie textile et de l'industrie minière touche durement les milieux ouvriers. Le chômage s'accroît, les salaires baissent, l'insatisfaction va croissant [fig. 4-5].

Depuis 1830, la population a acquis un certain nombre de droits politiques et sociaux : le vote est un vote censitaire, c'est-à-dire soumis à des critères fiscaux, mais le cens électoral législatif a été abaissé, ce qui élargit un peu la part de la population en droit de voter. Enfin, des élections permettent de désigner les conseillers municipaux. La population masculine commence donc à acquérir, au niveau local, ainsi que pour certains à l'échelon national (on compte environ 200 000 votants pour l'élection de la Chambre des députés) une certaine culture démocratique. L'avancée démocratique, bien que limitée, est donc réelle et contribue à aiguïser des revendications toujours plus grandes.

L'alphabétisation de la population a progressé également : bien que la presse soit encore chère et réservée aux classes favorisées de la société, les journaux se répandent peu à peu et, par ce canal, les idées démocratiques et l'opposition au gouvernement [fig. 6].

## La Révolution de février

Si les témoignages de l'époque anticipent presque tous des troubles sociaux et politiques, la Révolution

de février éclate malgré tout dans la surprise générale. La précipitation de ces journées, tout comme leur absence de violence, surprend les différents protagonistes. Le député Alexis de Tocqueville, devant la Chambre, peut bien évoquer « un vent de révolutions qui est dans l'air », il n'y croit pas vraiment lui-même et cherche avant tout à éveiller ses collègues et à faire réagir le gouvernement. Le mécontentement couvait, certes, mais la chute du régime apparaît liée à une suite de circonstances fortuites et à la répugnance de Louis-Philippe à faire couler le sang. L'opposition avait organisé une campagne de pétitions et de banquets politiques dans toute la France, et notamment à Paris. Les revendications sont nombreuses : suffrage universel, liberté de la presse, évolution sociale... L'interdiction d'un banquet prévu le 22 février met le feu aux poudres : la foule s'y presse malgré tout et, après quelques échauffourées, la situation dégénère [fig. 9] : le roi tente tout d'abord l'apaisement en changeant de ministre, mais un affrontement qui tourne mal boulevard des Capucines enflamme la foule qui dresse des barricades et demande la révolution. Louis-Philippe abdique le 24 en faveur de son petit-fils le comte de Paris, âgé de neuf ans [fig. 7-8], mais l'Assemblée refuse la régence de la duchesse d'Orléans et la République est proclamée, en particulier grâce à l'impulsion donnée par le poète Alphonse de Lamartine, député de l'opposition et orateur charismatique, dont les succès littéraires ont consacré l'aura. Il contribue à l'établissement de la liste du gouvernement provisoire qui ménage différentes tendances, du centre à la gauche. Au total, onze noms, parmi lesquels Dupont de l'Eure, François Arago, Louis Garnier-Pagès, Alexandre Ledru-Rollin, Louis Blanc, et Lamartine lui-même qui devient chef du gouvernement.

Les premières mesures du gouvernement provisoire, à forte portée symbolique, concernent la liberté de la presse, le principe du suffrage universel masculin, et très rapidement l'abolition de la peine de mort en matière politique et l'abolition de l'esclavage. Enfin,



Fig. 6 – Alexandre  
Bertrand. *Charges*.  
*Lecteur du*  
*Charivari*, 1843  
Cote : BM Besançon  
13198, f. 34

pour enrayer le chômage, le gouvernement provisoire réquisitionne les ateliers fermés à la suite de la crise et organise des « ateliers nationaux » qui embauchent les ouvriers au chômage, sans pour autant

leur donner de travail réel, incapable qu'il est de leur garantir une activité. Mesure moins populaire, les contributions directes sont augmentées de 45%.

## FUIITE DE LOUIS-PHILIPPE.

Ce fut M. Crémieux qui dit au roi Louis-Philippe ces tristes paroles :  
— Sire, il faut partir.

Le roi déjà avait abdiqué. Cette signature fatale était donnée. Il regarda M. Crémieux fixement.

On entendait au dehors la vive fusillade de la place du Palais-Royal, c'était le moment où les gardes municipaux du Château-d'Eau luttèrent contre les deux barricades de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré.

Par moment d'immenses clameurs montaient et couvraient la mousqueterie. Il était évident que le peuple arrivait. Du Palais-Royal aux Tuileries, c'est à peine une enjambée pour ce géant qu'on appelle l'émeute.

M. Crémieux étendit la main vers ce bruit sinistre qui venait du dehors et répéta :

— Sire, il faut partir.

Le roi, sans répondre une parole, et sans quitter M. Crémieux de son regard fixe, ôta son chapeau de général qu'il tendit à quelqu'un au hasard près de lui, puis il ôta son cordon rouge, puis il ôta son uniforme à grosses épaulettes d'argent, et dit, sans se lever du large fauteuil où il était comme affaissé depuis plusieurs heures :

— Un chapeau rond! une redingote!

On lui apporta une redingote et un chapeau rond. Au bout d'un instant, il n'y avait plus qu'un vieux bourgeois.

Puis il cria d'une voix qui commandait la hâte :

— Mes clefs! mes clefs!

Les clefs se firent attendre.

Cependant le bruit croissait, la fusillade semblait s'approcher, la rumeur terrible grandissait.

Le roi répétait : Mes clefs! mes clefs!

Enfin on trouva les clefs, on les lui apporta. Il en ferma un portefeuille qu'il prit sous son bras, et un plus gros portefeuille dont un valet de pied se chargea. Il avait une sorte d'agitation fébrile. Tout se hâtait autour de lui. On entendait les princes et les valets dire : Vite! vite! La reine seule était lente et fière.

On se mit en marche. On traversa les Tuileries. Le roi donnant le bras à la reine ou, pour mieux dire, la reine donnant le bras au roi. La duchesse



Fig. 8 – R. Moraine. *Fuite de Louis-Philippe dans Charles Robin*. *Histoire de la Révolution française de 1848*, tome I, Paris, V. Lecou, 1849  
Cote : BM Besançon 303 647 (bibliothèque Proudhon)

29 (Paris) mercredi  
midi 2 h  
(1848)  
1848

ou et - tu, mon bien  
aimé? est-ce qu'il serait  
possible qu'on ait eu  
l'impudence de te laisser  
sortir? cette pensée fait  
bouillir tout mon  
sang. Depuis ce matin  
la fusillade et les feux  
de peloton se font entendre  
presque sans interruption  
du côté de la rue Dorée

Fig. 9 - Juliette Drouet.  
Lettre à Victor Hugo,  
23 février 1848  
Don de Norbert  
Ducrot-Granderye  
Cote : BM Besançon  
Ms Z 739



Fig. 10 – Maurice Leloir. *Portrait de Lamartine*, lithographie, Gustave Lévy, s. d. Dédicace autographe signée : « Hommage à la Bibliothèque de Besançon »  
Cote : BM Besançon EST. G. 715

## Les élections et les représentants

Pendant deux mois, en mars et avril 1848, les préfets auparavant nommés par le roi sont remplacés au sein des départements par des commissaires de la République envoyés par le Ministère de l'Intérieur.

Ils sont chargés d'instaurer l'administration de la République et de prendre les mesures d'urgence. Une de leurs tâches, et non des moindres, est d'organiser les élections qui vont désigner les représentants des départements à l'Assemblée le 23 avril. Contrairement au régime précédent, qui faisait cohabiter une Assemblée législative et une Chambre des Pairs, une seule assemblée est prévue, mais elle est pléthorique : 900 représentants y siègent, élus par tout le peuple masculin âgé d'au moins 21 ans.

C'est un véritable défi : pour la première fois plus de 9 millions de Français élisent leurs représentants. Il faut inscrire les électeurs sur les listes, fabriquer le matériel électoral, trouver des lieux de vote dans chaque chef-lieu de canton.

Les candidatures multiples sont autorisées : les candidats élus dans plusieurs circonscriptions choisissent celle qu'ils préfèrent, et de nouvelles élections partielles ont lieu en juin afin de pourvoir les derniers mandats vacants. C'est ainsi que Victor Hugo, mais aussi Pierre-Joseph Proudhon et Pierre Leroux entrent à l'Assemblée nationale en juin, et Louis-Napoléon Bonaparte en septembre.

Ce sont les républicains modérés dans la lignée de Lamartine ou d'Arago qui sortent majoritairement vainqueurs de l'élection. Lamartine est élu triomphalement dans dix départements avec plus

d'un million et demi de voix [fig. 10]. Les partisans d'une République sociale sont presque tous battus – Louis Blanc n'est élu que de justesse, Ledru-Rollin également. Finalement, l'Assemblée se compose de 500 républicains modérés, 300 royalistes et 100 républicains de gauche (dont Barbès et Louis Blanc).

Monsieur

Je vous envoie ces quelques pages, pour servir comme documents  
aux historiens socialistes qui écrivent l'insurrection de Juin 1848.  
Vous trouverez dans ce écrit beaucoup de fautes, de toutes espèces  
mais, mon instructeur ne me permet pas de rien écrire.  
Vous trouverez aussi sans doute que je parle beaucoup de moi, j'ai essayé  
de ne pas le faire autrement et je suis revenu au même point.  
Tous les petits détails, toutes les paroles que cet écrit contient, je les ai enten-  
dus et entendus. J'ai peu de preuves à donner, mais je prend Dieu  
pour témoin, comme que je ne vais écrire que la vérité.

Barrières de la rue Cloche-perce donnant rue St. Antoine  
me, du roi de Sicile, de la croix Blanche et sur la  
place du marché St. Jean.

Je suis de ceux qui ont la conviction que le socialisme ne  
peut venir que par la conviction de la majorité d'une population.  
La propagande et le vote, voilà les seules armes que l'on doit



Fig. 11 -  
Lettre à Proudhon  
d'un ouvrier ayant  
pris part aux  
journées de Juin,  
24 septembre  
1848  
Cote : BM  
Besançon Ms  
2972, f. 40-48  
(fonds Proudhon)

46  
probablement qu'il était convenu que tout ce qui sortirait  
de cette cave serait fusillé, car le lieutenant me prit par le  
bras en criant à des hommes, ne tirez pas, ne tirez pas = C'est un  
des nôtres il vient pour nous aider. Je fus bien reçu, on m'accueillit  
par acclamations, on me donna 3 douzaines de cartouches.  
Je me rangeais de leur côté, ayant bien soin de me mettre derrière  
car un camarade pouvait en attendant me reconnaître.

Les soldats continuaient leurs perquisitions chez Vachar bonnier  
en face de nous. Ils en trouvaient des neuf malheureux de  
cachés. On les amena, les uns après les autres jusqu'à  
milieu de la rue là il y avait un tas de papiers on les  
jetait dessus et là.... fusillés.

Bientôt le tas de papiers devint un tas de cadavres!  
Les uns criaient en se jetant au cou des soldats, Grâce...!  
pitié! mais rien on les jetait sur le tas et là.... fusillés  
Les autres disaient je n'ai rien fait... écoutez moi... mais ils  
étaient dans pitié on les jetait sur les autres et là.... fusillés.  
D'autres sortaient les yeux hagards, se soutenant à peine, sans  
voix pour crier, mort de frayeur à la vue des sang et des cadavres  
ils se laissaient jetés du coup dans profonds sursauts, et là dans  
balles les rendaient martyrs!

Ah, j'avance froidement posément en priant les soldats qu'ils  
l'avaient trouvé caché dans la cave. Du charbonnier, de la balle  
alle seule, il met un genou sur terre ou plutôt sur les cadavres  
il croise ses bras fixa le chef de bataillon, en attendant  
la mort = fais = commanda le chef. il roula par terre en vain  
je suis tellement effrayé de ces souvenirs que je ne puis qu'avec  
peine vous en donner une idée en l'écrivant  
Je suis effrayé j'écris ces pages dans la nuit, au milieu de l'obscurité

à l'ensemble J. H.  
du 24 juin

cher ami, j'ai passé le  
matin à l'ensemble, à la disposition  
du bâtiment. Le matin à 6 h. j'ai  
essayé d'être le premier à venir  
entraîner tous mes cycles, j'ai  
pu passer par le quai à travers  
quelques fusillades jusqu'à l'Hôtel de  
Ville. j'ai passé au jardin des  
Fleurs, j'ai pu aller jusqu'à l'entrée  
de la rue de la Harpe, si Jean-Baptiste  
il y avait les hommes gardés par  
le bataillon de tirailleurs. Les officiers  
nous suppliaient de ne pas aller plus  
loin, car les tirailleurs qui ont  
succès me font remarquer qu'on  
passera outre si on veut de toute  
la puissance des armes, que nous  
ferons un grand coup en ce moment, et  
que cela entraînera l'ensemble. j.  
En tout cas, le cœur va bien et bien

Fig. 12 -  
Victor Hugo.  
Lettre à sa femme,  
24 juin 1848  
Don de Norbert  
Ducrot-Granderye  
Cote : BM  
Besançon  
Ms Z 740

## Les journées de Juin et leurs suites politiques

Assez rapidement, une scission s'opère entre les républicains modérés et les partisans d'une République socialiste. Plusieurs alertes préfigurent le conflit des journées de Juin : le 16 avril, une manifestation de l'extrême gauche, qui cherche à repousser les élections pour avoir le temps de faire campagne, est arrêtée par les gardes nationaux et par une contre-manifestation ; à cette occasion Lamartine rend hommage à la défense de la République par les bons citoyens et se présente en rempart de l'ordre et du gouvernement provisoire. Le 15 mai, nouvelle manifestation qui voit la foule, menée notamment par Auguste Blanqui, François Raspail et Armand Barbès, envahir l'Assemblée. Les gardes nationaux dispersent finalement les insurgés et permettent aux députés de revenir siéger. Les chefs de l'insurrection sont arrêtés, l'extrême gauche est décapitée.

Un mois plus tard, lorsque le gouvernement cherche à dissoudre les ateliers nationaux, des combats de rue s'engagent le 23 juin dans l'est de Paris, pour se terminer au matin du 26 juin par la capitulation du faubourg Saint Antoine [fig. 12]. Les pleins pouvoirs ont été attribués au ministre de la Guerre, le général Cavaignac, qui réprime l'insurrection dans le sang. Cette fois-ci, la Garde nationale s'est mobilisée contre les émeutiers et des milliers d'hommes sont venus de province prêter main forte à la répression : dès le 25 juin Besançon envoie mille volontaires à Paris pour défendre l'Assemblée. La répression est sans pitié et frappe aveuglément toute personne suspecte ; les gardes nationaux ne se contentent pas de combattre les émeutiers : ils entrent dans les maisons, fusillent les habitants des quartiers insurgés [fig. 11]. Toute l'Assemblée constituante s'oppose à l'insurrection, y compris certains représentants d'extrême gauche tels Ferdinand Flocon. À leurs yeux, les insurgés remettent en cause une Assemblée élue, la souveraineté du peuple : la droite défend la propriété, la gauche défend la République qu'elle croit menacée.

Les journées de Juin donnent le pouvoir au général Cavaignac, républicain convaincu et fidèle à l'Assemblée, mais sans aucune sensibilité pour les questions sociales. L'état de siège est déclaré, les ateliers nationaux sont fermés. Louis Blanc s'exile à Londres. Lamartine demeure représentant du peuple mais cesse de jouer les premiers rôles. La République a réprimé, voire sacrifié en juin les ouvriers qui l'ont faite advenir en février : on compte plusieurs milliers de morts, les survivants sont déportés. Les libertés d'association, de réunion et de presse sont à nouveau réduites. C'est la fin des idéaux et des espoirs nés de la Révolution de février.

En parallèle de cette reprise en main brutale, une commission est chargée d'élaborer la Constitution afin de mettre en place un gouvernement définitif. Le choix se porte, pour le pouvoir exécutif, sur une Assemblée unique et un président élu tous les quatre ans par le peuple, non rééligible. La Constitution est proclamée le 4 novembre 1848.

S'ouvre alors la campagne pour l'élection présidentielle du 10 décembre.

## L'ascension de Louis-Napoléon Bonaparte

Les principaux candidats en lice sont : à gauche et à l'extrême gauche, Ledru-Rollin et Raspail ; au centre Lamartine, dont l'étoile a pâli mais qui espère encore revenir sur le devant de la scène ; Cavaignac, l'homme qui détient le pouvoir et qui a réprimé les journées de juin, sauvant ainsi la République aux yeux de certains, mais aussi ensanglantant la Révolution ; le prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I<sup>er</sup>. [fig. 13].

Si le prince Bonaparte a d'abord inspiré la méfiance à la faveur de ses conspirations sous la monarchie de Juillet (il tente de revenir en France à deux reprises, par Strasbourg en 1836 et par Boulogne en 1840), il représente pour le peuple un nom connu,

## CANDIDATURE

# A LA PRÉSIDENTENCE.

### Pourquoi il faut repousser Louis BONAPARTE.

Parce qu'un nom n'est pas un homme, et qu'il faut un homme à la France.

Parce que Louis BONAPARTE est trop connu, et parce qu'il n'est pas assez connu.

*Trop connu* par ses ridicules et honteuses expéditions de Strasbourg et de Boulogne, par son charlatanisme impérial, par son exhibition d'un aigle vivant, par le meurtre d'un soldat français.

*Pas assez connu*, comme représentant du peuple; il n'a pas une seule fois daigné parler ni voter dans les questions qui intéressaient le peuple: il n'a ouvert la bouche que pour défendre les intérêts de son ambition.

*Il faut repousser Louis BONAPARTE,*

Parce que sa nomination exciterait toutes les passions qu'il faut calmer, toutes les haines qu'il faut concilier;

Parce que cette nomination serait considérée par tous les républicains sincères comme un danger immense pour la République;

Parce que les émeutes renaitraient au moindre prétexte, et qu'avec les émeutes, les sources de la prospérité publique qu'il faut raviver, seront pour longtemps taries.

Parce que la société qui a été menacée et sauvée en juin, serait exposée à de nouveaux et effrayants périls, et que la misère commune grossirait chaque jour l'armée de ceux qui n'ont pas, prêts à se ruer contre ceux qui possèdent.

*Il faut repousser Louis BONAPARTE,*

Parce que ses partisans les plus nombreux et les plus chauds ne l'appuient que pour le renverser;

Parce qu'ils l'excellent aujourd'hui pour l'attaquer demain;

Parce que les uns veulent faire tourner le succès du candidat à leur profit; ce sont les ambitieux et les intrigants;

### Pourquoi il faut nommer le général Eugène CAVAIGNAC.

Parce que ce n'est pas un nom, mais un homme; — Parce que sa vie entière a été consacrée à la France; — Parce qu'il a rendu à la France le plus grand et le plus méritoire des services en sauvant l'ordre social menacé par l'insurrection de juin; — Parce que, chef du gouvernement, il s'est imposé la tâche de concilier les partis, et que lui seul peut mener à fin cette œuvre de conciliation; — Parce qu'il a fait preuve tout à la fois de modération et d'énergie, et qu'aux talents de l'homme d'état il unit, de l'aveu même de ses adversaires, les mérites de l'orateur; — Parce qu'il porte une épée et qu'il faut à la France un homme d'épée; — Parce qu'il est profondément honnête, et que l'intérêt seul du pays dirige ses actes.

Parce que, élu président, il ne voudra être que président, et qu'il ne suscitera pas un seul de ces soupçons d'usurpation qui se traduisent en insurrection et en guerre civile.

*Il faut nommer le général Eugène CAVAIGNAC*, parce qu'il veut fermement l'ordre et qu'il sait comment l'ordre s'obtient: il a fait ses preuves.

Parce que les factions anarchiques le connaissent, le craignent et le respectent.

Parce qu'il a les sympathies de l'armée, ce boulevard de l'ordre.

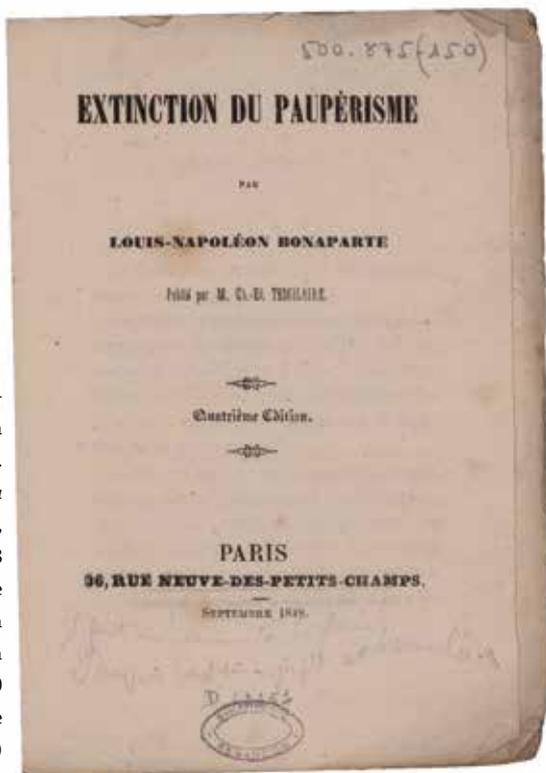
Parce que tous les hommes modérés qui n'ont pas d'arrière pensée d'ambition, se rallient à lui.

Parce que tous ceux qui l'attaquent n'oseraient avouer les motifs qui les dirigent.

*Il faut nommer le général Eugène CAVAIGNAC*, parce qu'il est républicain, et que pour président de la République, il faut un républicain.

Parce que la France ne veut pas retourner en arrière, et qu'il est né du mouvement qui a porté la France en avant.

Fig. 14 – Louis-Napoléon Bonaparte. *Extinction du paupérisme*, Paris, 1848  
Annotations de P. J. Proudhon  
Cote : BM Besançon 500 875.150 (bibliothèque Proudhon)



associé à une période où la France était victorieuse. Et pour les monarchistes, il semble un pouvoir fort et autoritaire. Enfin, certains républicains décèlent chez l'auteur de l'ouvrage *Extinction du paupérisme* un intérêt pour les questions sociales qui leur paraît préférable à la dureté d'un Cavaignac [fig. 14]. Sans compter que, loin d'avoir le charisme de Napoléon, il semble aisément manipulable aux diverses personnalités attirées par le pouvoir : « Ils [les hommes politiques qui patronnèrent sa candidature] crurent trouver en lui un instrument dont ils pourraient user à discrétion, et qu'il leur serait toujours loisible de briser à volonté. En quoi ils se trompèrent fort lourdement », persifle Tocqueville<sup>1</sup>. Lors de son arrivée à l'Assemblée, il se montre intimidé, sans talent, sans connaissances : la bourgeoisie parlementaire le soutient pour mieux le diriger en sous-main [fig. 15].

<sup>1</sup> – Alexis de Tocqueville. *Souvenirs*, Paris, Calmann Lévy, 1893, p. 314.

Les résultats des élections sont sans ambiguïté : Louis-Napoléon Bonaparte est élu président avec plus de cinq millions de voix, alors que Cavaignac n'en réunit que plus d'un million. Loin derrière, Ledru-Rollin obtient 370 000 voix, Raspail 36 900 et Lamartine 17 900.

Ces élections sont paradoxales : est élu par suffrage universel le neveu de l'Empereur qui a cherché à rétablir l'Empire, ce que souligne ironiquement Victor Hugo : « Ce n'est pas une des moindres curiosités et un des faits les moins caractéristiques de la situation, que cet homme auquel on peut dire, et on dit en même temps, et de tous les côtés à la fois : prince, altesse, monsieur, monseigneur et citoyen » (*Choses vues*, 24 décembre 1848).



Fig. 15 – Romain Cazes. *Portrait de Napoléon-Louis Bonaparte représentant du peuple*, lithographie, Victor Delarue, 1848  
Cote : Musée du Temps inv. D. 1954.1.158 (dépôt du musée du Louvre, n° 3359)

## Les idées

À partir des années 1840 la France voit fleurir plusieurs théories socialistes, voire utopiques. Ces doctrines ne sont plus, comme au temps du saint-simonisme et du fouriérisme, l'apanage de quelques esprits instruits : la classe ouvrière s'empare peu à peu des idées de justice sociale et la génération romantique s'enthousiasme pour les grandes idées de Fraternité, de Peuple, de Solidarité... C'est l'époque où naissent certains courants de la pensée politique contemporaine comme le socialisme démocratique, le socialisme chrétien... Les théoriciens s'engagent et entrent en politique : Louis Blanc écrit un livre sur *L'Organisation du travail* (1841) qui rencontre un certain succès dans le monde ouvrier. Son idée est de créer des ateliers sociaux autogérés qui concurrenceraient le modèle capitaliste et finiraient même par l'éliminer. Les profits seraient redistribués de manière égalitaire. Il s'engage donc dans l'action politique pour pouvoir mettre en œuvre sa réforme économique et sociale qui ne sera appliquée que partiellement et se solde par un échec.

Parmi les penseurs de premier plan, citons Pierre-Joseph Proudhon (originaire de Besançon), mais aussi Pierre Leroux, Victor Considérant (originaire de Salins-les-Bains). Souvent ces théoriciens sont aussi des élus : Considérant entre à l'Assemblée dès avril 1848, Proudhon et Pierre Leroux lors des élections complémentaires de juin.

De manière générale, si tous s'intéressent aux questions sociales, les auteurs sont divisés quant aux remèdes à apporter à la misère du peuple et à la manière de procéder. Pour certains, comme Louis Blanc, la révolution politique peut conduire à la révolution sociale, et l'État a un rôle nécessaire à jouer [fig. 16]. Proudhon, au contraire, considère la révolution économique et sociale comme primordiale, sans être attaché à une révolution politique : il prône une réforme du crédit par la création d'une banque d'échange assurant la gratuité du crédit. À

ses yeux, l'échange et le crédit peuvent désarmer la pauvreté et le chômage, pas le suffrage universel. Il est également l'auteur de la célèbre formule « la propriété, c'est le vol », qui le poursuit sa vie durant et qui fait régulièrement l'objet de caricatures dans la presse satirique.

Les questions de propriété et de droit au travail, assidument débattues dans les premiers mois de 1848, sont intimement liées : selon Considérant, le régime de la propriété est injuste car fondé sur une prise de possession qui est une usurpation. Or chaque homme a droit au « capital primitif », capital commun qu'est la terre. Si une société industrielle se met en place et empêche l'homme d'accéder à la propriété, elle dépouille l'homme de ce droit premier et doit le compenser par le droit au travail : la société assure ainsi un moyen de subsistance à l'homme [fig. 17].

Une autre ligne de fracture intervient : l'alliance ou non avec la religion. L'abbé Lamennais ou encore Pierre Leroux sont adeptes d'un socialisme chrétien [fig. 24], alors que Proudhon, tout comme les historiens Edgar Quinet et Jules Michelet, est profondément hostile à ce retour en force de la religiosité. La place du peuple est aussi en question : là où Considérant ou Ledru-Rollin sont favorables à un gouvernement direct par le peuple, par le biais de consultations communales par exemple, et à la disparition de la Chambre des députés, Louis Blanc s'insurge contre le risque d'obscurantisme que représente le gouvernement par le plus grand nombre.

Précisons aussi que Victor Considérant est le seul représentant à proposer le droit de vote pour les femmes en juin 1848 – la société n'est visiblement pas encore prête pour une pareille utopie, malgré l'engagement de féministes comme Jenny d'Hérincourt ou Jeanne Deroin [fig. 19].

Toutes ces différences empêchent un front commun de gauche dans la mise en place de la II<sup>e</sup> République [fig. 18].

M. 2936  
Un citoyen Louis Blanc secrétaire du Gouvernement provisoire.

Paris, 8 avril 1848.

Citoyen

Je prends la liberté de vous adresser un exemplaire de la 1<sup>re</sup> livraison de  
ma Solution du problème social, ainsi que du Spécimen qui accompagne  
cette livraison, et qui est relatif à l'organisation de la Circulation et du  
Crédit.

Il y a dans ces deux ouvrages je vous l'avouerai sans doute, des  
choses fautes pour le Gouvernement provisoire et pour vous. Ces  
choses je les regrette; et je vous spontanéement citoyen, vous offre  
explication et réparation. Tous reproches de la conduite que vous  
avez tenue, si mes déclarations vous semblent sincères.

Le Gouvernement provisoire, dans l'impression de son programme, a  
commis de fautes, cela n'est plus à démontrer. J'avais, comme toute le  
monde, le droit de les signaler: peut-être était-il bon de tenir  
que je le ferois avec la vivacité que je mets à tous mes discours. Mon  
malheur est que mes passions se confondent avec mes idées. La  
haine, qui anime les autres hommes, me brûle. Si l'on arrive à faire  
la critique d'une thèse, supposant involontairement que l'auteur ne  
raisonne, je raisonne comme à leur égard et le jugement est cruel  
ou bien chose identiques. Et quand je me trompe moi-même, j'en  
suis sûr et je m'en accuse comme d'un crime. Quoi que je fasse, il  
m'est impossible de changer cette disposition d'esprit malheureuse.

Si je vous ai bien jugé citoyen Blanc, certain à justement  
bien pour vous, l'ins du homme du sentiment, de l'amour, de l'en-  
thousiasme). Tandis que chez moi les passions viennent de la tête,  
chez vous les idées tombent toute vives du cœur. Tant-est à vous  
deux passions, nous une homme complet; mais jusqu'à ce que vos  
passions me échange de ses qualités supérieures, il est fatal que  
vous ne nous entendions pas; il est grotesque que nous serons  
ennemis. Au fond, ce que je vous reproche, c'est précisément ce qui me  
manque et que je vous envie: en présence du motif, vous oubliez quelque  
attaque, qui ne pensent vous faire valoir ni moi, ni plus. Je suis las  
de faire la querre; j'aimerais mieux avoir à défendre: d'ailleurs

Fig. 16 -  
Pierre-Joseph  
Proudhon. Lettre  
à Louis Blanc,  
8 avril 1848  
Cote : BM  
Besançon  
Ms 2936, f. 3  
(fonds Proudhon)

l'ensemble humain, ce n'est pas le Gouvernement. Donnez-moi du cadre,  
et je vous donnerai du contenu : c'est le seul moyen de vous orienter, et  
de bien servir la République. Dans cette perspective est tout mon seruit  
pour la solution du problème social.

Notre projet d'organisation de ateliers nationaux contient une pensée  
vraie, et que j'approuve malgré mes critiques. Cette pensée, vous en avez  
vous-même conscience, mais il paraît que vous ne la regardez que comme  
Léonisme, tandis qu'à mon avis elle est vraie : je veux dire que dans le  
nom d'ateliers nationaux vous entendez de ateliers, de fondation, de  
ateliers-principes, si je puis ainsi dire : car tous les ateliers <sup>sont</sup> nationaux,  
bien qu'ils restent et soient toujours restés libres.

Ce qui vous préoccupe est donc la réalité de réaliser un principe,  
de donner corps et figure au nouveau visage de la neutralité institutionnelle,  
qui à la limite se développe toute seule, par la vertu de l'idée, par  
~~le~~ le principe du principe.

Voulez-vous interposer vous chargez de faire examiner et d'élaborer  
de plus ~~de~~ par le Gouvernement provisoire mon projet d'organisation  
du crédit ? ~~Je~~ me chargerai en revanche, d'organiser vos ateliers  
mon projet de Banque d'échange, qui est la partie essentielle de  
mon spécimen, est une idée qui vous appartient autant qu'à moi.  
C'est elle que vous avez dessinée, et peut être conçue dans vos études  
sur le système de Law ; c'est elle qui est poursuivie dans la commission  
ministère. La Banque d'échange, par la généralisation du mandat, est  
le grand ressort de l'organisation du travail. Si vous jugez, après  
lecture, que je me suis trompé, je n'ai plus qu'à baisser les yeux ;  
j'interdis toute publication ; ~~je~~ renonce à m'occuper davantage du  
problème économique.

Dans le cas contraire jurez-moi Dieu son vote positif, et ~~moi~~  
moi la vote : car il faut que je vous le dise, et j'en suis sûr, l'organisation  
d'ateliers est une chose qui sort de ses attributions, non que la capacité  
en soit manquée, mais parce que votre position vous le défend.

Vous êtes membre du Gouvernement ; vous représentez, non plus  
un parti, mais les intérêts généraux de la société. Vous n'êtes plus  
l'homme de la Réforme ni de l'Organisation du travail : et toute  
initiative dont la tendance semblerait contraire à une chose quelconque  
de la société vous est interdite. Vous appartenez à la bourgeoisie  
comme au prolétariat. Protégez, encouragez l'émancipation des

classe travailluse; apprenez aux ouvriers agés ou à faire; vous-même  
à intervenir par et compromettre par votre responsabilité. C'est être l'homme  
d'état: vous représentez le passé et l'avenir.

C'est dans cette pensée, citoyen, qu'en venant demander votre  
patronage pour une idée qui est toute du ressort du gouvernement, je  
vous me mettez votre disposition pour une autre idée qui n'est  
point de sa compétence. Si mes services étaient acceptés pour vous, citoyen,  
je demanderais que les pièces et documents déjà recueillis par la Commission  
me fussent communiqués; j'aurais ensuite l'honneur de vous soumettre  
un projet, tant sur la situation à briser, que sur la nouvelle forme  
de société qu'il s'agit de définir, et de créer entre les travailleurs.

Je vous salue, citoyen, dans un moment où la sensibilité s'éveille  
en moi le doute, ramène l'équilibre dans mon âme. Ma Souveraine  
autorité de vous est toute de dévouement, et j'espère que vous la jugerez  
comme telle. Toutefois, quelque soit mon désir de vous être agréable,  
vous me permettez d'ajouter que je n'ai surtout déterminé par l'histoire  
me faire de la République.

Je compte, citoyen, sur l'honneur d'une réponse. La 9<sup>e</sup> livraison  
de mon livre est livrée en présence de difficultés de la situation,  
je me propose de suspendre ma publication; j'ai besoin de savoir pour  
cela si je puis, au lieu d'être, contribuer plus efficacement à la  
consolidation de la République.

Je vous salue cordialement, citoyen,

P.-J. Proudhon



QUÉRI &amp; CONSIDÉRANT

Monsieur

J'ai appris que dans votre numéro du  
vous m'aviez classé parmi les auteurs de théories  
plus ou moins hostiles à la propriété —  
Permettez moi de rectifier cette erreur. J'ai proposé  
des associations avant saint-simon et fourier et  
j'ai proposé encore, comme le moyen le plus facile de  
produire beaucoup de richesses, et de les distribuer avec  
justice, mais à la condition d'acheter ou de louer  
légalement et loyalement la terre, et tous les instruments  
de travail —

Ma doctrine diffère de tout autre, en ceci que devant moi  
l'homme ne fait lui-même, pas plus son caractère que  
sa profession, en sorte qu'il ne faut pas nous en vouloir  
naturellement de pensées, de sentiments et d'actes,  
des et de nous des circonstances dans lesquelles nous nous  
sommes trouvés depuis notre enfance. Il en résulte pour  
moi qu'il faut se récompenser et se punir, les  
Gouvernements devraient avant tout s'appliquer à  
placer leurs sujets dès leur naissance au milieu de  
Circumstances propres à ne développer en eux que de  
nobles et bons sentiments. — Cela est bien simple  
et n'y a pas la moindre le moindre attaque à la  
propriété, et comme je ne désigne point les systèmes  
des autres socialistes, j'ai droit d'espérer qu'ils ne  
désigneront pas le mien. Je suis donc avec confiance  
dans votre loyauté, Monsieur, avec vos dévoués  
Rue St. George 28. le 3 août 1848. Robert Owen



Chez Aubert et de la Bourse.

Imp. Aubert 62

DISCUSSION PHILOSOPHIQUE & SOCIALE.

EST. R. 2783

PRSS

Fig. 18 – Cham. *Discussion philosophique et sociale*, lithographie, chez Aubert, 1849 (extrait du *Charivari*, 17 février 1849)

Cote : BM Besançon EST. FC. 2 789

Victor Considérant est ici représenté avec une queue terminée par un œil, devenue son symbole dans les caricatures. Cette queue fait référence à l'archibras imaginé par Charles Fourier (dont Considérant est un disciple), bras vertébré qui aurait permis à l'humanité d'accomplir de nouvelles tâches. Les caricaturistes ont ajouté un œil, synonyme d'omniscience. Proudhon se précipite sur lui pour mordre, tel un enragé, Considérant brandit pour se défendre un journal intitulé *Démocratie non pacifique* (allusion à *La Démocratie pacifique*, journal fouriériste qui paraît entre 1843 et 1851), tandis que Pierre Leroux, reconnaissable à son abondante chevelure mal peignée, s'enfuit loin de la rixe.

garants que vous l'approuverez, et  
que vous l'appuierez.

Salut et Fraternité

Jeanne Derooin;  
6 rue de Mirouan

Copie.

Aux Citoyens Membres du Comité  
d'élaboration des Statuts de la Banque  
du Peuple.

Citoyens

Permettez-moi de vous présenter  
quelques observations au sujet de  
la banque du peuple et de faire  
appel à votre équité à vos principes  
et à votre logique.

Un Comité d'élaboration pour la révision  
des Statuts de la banque du peuple a  
été constitué et les femmes n'ont pas  
été appelées à en faire partie.

Les hommes qui ont formé ce Comité  
semblent ne pas comprendre que les  
femmes font partie de l'humanité,

148

qu'elles sont la moitié du peuple et  
que la classe des travailleurs est également  
composée d'hommes et de femmes.

Les travailleurs des deux sexes ont  
un égal intérêt au succès d'une institution  
dont le but vise les affranchis de la tyrannie de la justice  
l'extirpation de la misère, de l'ignorance et de  
la corruption. Cette institution ne peut  
être fondée sur une base solide si elle  
ne s'appuie dès le commencement sur les  
principes de fraternité, d'égalité et de liberté  
que l'on proclame bien haut et que l'on ne  
pratique pas.

Toute œuvre, qui dès le début sera entachée  
par la violation de ces principes sacrés  
ne peut avoir ni force ni durée.

Appeler le concours des femmes pour  
la réalisation sans les admettre à prendre  
part à l'élaboration des statuts et  
aux travaux de l'administration, c'est  
encore en faire des instruments passifs,  
c'est consacrer et conserver les privilèges  
de sexe.

Les Proletaires eux-mêmes sont des

# AUX ÉLECTEURS DE L'YONNE.

*Citoyens,*

Depuis que je me suis présenté pour la première fois à vos suffrages et que vous m'avez honoré de près de 4,000 voix.

Depuis qu'à un second voyage dans votre département, je me suis retiré, par des motifs de respectueuse amitié, devant mon illustre concurrent le Prince Louis-Napoléon, les événements ont marché et ont simplifié la question.

Deux partis sont aujourd'hui en présence :

Le parti du *National* incarné dans le général Cavaignac ;

Le parti de la France représenté par Louis-Napoléon.

Il va sans dire que je suis du parti de Louis-Napoléon, c'est-à-dire du parti de la France.

**ALEX. DUMAS.**

## LETTERS ADRESSÉES A UN ÉLECTEUR DE L'YONNE.

### Extrait d'une lettre de M. THIERS.

Monsieur,

Je pense que M. Alexandre Dumas serait très-bien placé dans l'Assemblée nationale, qu'un français très-bien de l'y envoyer.

Quant à moi, je serais reconnaissant aux électeurs qui ont voté pour moi de voter pour lui.

Agitez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. THIERS.

17 août 1848.

### Extrait d'une lettre de M. VICTOR HUGO.

Monsieur,

M. Alexandre Dumas est un magnifique talent et une renommée européenne ; c'est un grand esprit populaire ; il est le fils d'un brave général de la République ; il est en même temps le fils de ses œuvres.

C'est là des faits ; il me semble qu'aucune objection ne résiste à des faits pareils. Quant à moi, qui voudrais que l'Assemblée nationale fût le conseil de toutes les illustrations françaises, je serais donc heureux d'y voir M. Alexandre Dumas.

Je suis tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on peut dire contre lui. Mais je suis aussi que c'est un fait d'un esprit comme le sien avec d'autres esperts, puisant que la lumière peut aller dans beaucoup d'obscures ; l'intelligence est une chose, et la réponse pas, CAR C'EST LA SEUL QUI VIENS EN CE MONDE.

Recevez, Monsieur, tous mes encouragements pour la marque de confiance que vous avez bien voulu me donner en me consultant, et agréés, je vous prie, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

Paris, 17 août 1848.

### Extrait d'une lettre de M. EMILE DE GIRARDIN.

Ce que je pense d'Alexandre Dumas, Monsieur, je vais vous le dire en peu de mots. Tout ce qu'en d'autres circonstances on pourrait peut-être considérer en lui comme des vices de terre et d'esprit, sont, dans les circonstances actuelles, des avantages.

A l'Assemblée nationale que méprisera-t-elle ?

Elle est vieille, présente, elle fait médire d'elle, elle n'en fait pas parler ! Ce qui lui manque, c'est de l'air, de la spontanéité, de la sonorité, de la chaleur, de la rigueur, de la vie. Ce jet de fusée, enfin, qui s'échappe des cœurs volcaniques, ce feu sacré qui chauffe, éclaire, illumine une assemblée.

L'Assemblée nationale est ternie, presque morte, aucune voix vibrante ne s'y fait entendre, n'accroche, n'ébranle, ne passionne le débat. Et ne s'allume pas, ou s'il s'allume il s'éteint aussitôt... Je ne doute pas que si Alexandre Dumas eût fait partie de l'Assemblée lorsque la liberté de la presse et la liberté individuelle ont reçu au vote les coups redoublés dont les libéraux méprisent encore, je ne doute pas qu'Alexandre Dumas ne se fût classé à la tribune, et qu'avec sa voix vibrante, il n'eût tiré l'Assemblée de cet assoupissement prolongé que l'histoire qualifiera sévèrement. Non, je n'en doute pas, c'est pourquoi je regrette qu'Alexandre Dumas n'ait pas été élu. C'est pourquoi je souhaite vivement qu'il soit nommé.

Fraternité !

EMILE DE GIRARDIN.

18 août 1848.

### Extrait d'une lettre de M. LAMARTINE.

Monsieur,

Vos écrits vous ont fait illustrer, et en même temps populariser. C'est donc une bien faible reconnaissance que la mienne, auprès de celle que vous portez avec vous. Je ne m'empresse pas moins de vous dire que je vous verrai avec bonheur défendre avec la voix, la République que votre père a jadis si vaillamment défendue avec son épée.

LAMARTINE.

## Les écrivains et la Révolution

Plus qu'aucune autre, cette période a mobilisé les écrivains en politique, que ce soit dans les rangs de la révolution ou contre elle. Beaucoup de ces auteurs de la génération romantique évoluent peu à peu, au cours de la monarchie de Juillet ou durant l'année 1848, vers une sympathie de plus en plus marquée pour la République universelle. Que leur engagement prenne la forme d'une candidature aux élections de l'Assemblée constituante – couronnée ou non de succès – ou qu'ils se consacrent à la rédaction de pamphlets et d'œuvres porteuses de valeurs républicaines et sociales, les écrivains prennent parti, écrivent, harangent, voire mènent certains épisodes de la Révolution [fig. 25].

En tête des écrivains engagés du côté de la Révolution on trouve Lamartine, acteur capital dans la première partie de l'année 1848 (lors de la Révolution de février, jusqu'aux journées de Juin). Même après son éviction du gouvernement exécutif, le poète demeure représentant élu à l'Assemblée. Edgar Quinet, Félicité de Lamennais sont également élus représentants du peuple en 1848. Jules Michelet s'engage par ses écrits, ses cours, mais n'occupe pas de fonction politique.

Parmi ceux qui ne prennent que peu à peu conscience de l'importance de ce qui se joue, citons Victor Hugo [fig. 21]. Tout d'abord orléaniste – Louis-Philippe l'a fait entrer à la Chambre des pairs – il reste fidèle au roi et tente de sauver la régence de la duchesse d'Orléans, en vain. Très vite au cours des journées de février, il se rapproche de Lamartine qui lui donne un brevet de maire provisoire du 8<sup>e</sup> arrondissement. Il n'est pas candidat aux élections d'avril pour la Constituante, mais déclare qu'il ne refuserait pas son mandat s'il était élu – manière de montrer son intérêt sans prendre de risques. Il n'arrive qu'en 48<sup>e</sup> position, mais se porte candidat aux élections complémentaires lors desquelles il est élu représentant

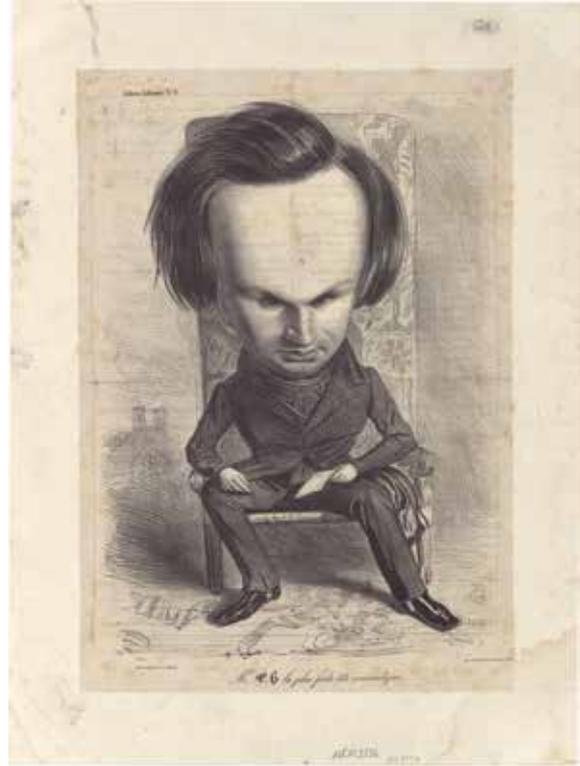


Fig. 21 – Benjamin Roubaud ou Honoré Daumier. *Mr V. H., la plus forte tête romantique*, extrait du *Charivari*, 12 octobre 1836

Cote : BM Besançon EST. FC. 3 534.

de la Seine. Lors des journées de Juin il est l'un des commissaires nommés par la Constituante pour tenter de rétablir l'ordre dans Paris. Hostile à Cavaignac et au pouvoir militaire de celui-ci, il soutient Louis-Napoléon Bonaparte à l'élection présidentielle de décembre 1848 [fig. 23].

Alexandre Dumas est moins heureux dans sa tentative d'engagement politique : après avoir participé à la Révolution de février, il se présente en vain aux élections dans l'Yonne malgré le soutien de Victor Hugo, Émile de Girardin, Lamartine... [fig. 20] Son œuvre n'est toutefois pas sans lien avec la Révolution de février, puisque l'hymne national français sous la II<sup>e</sup> République, *Le Chant des Girondins*, est tiré de

MÉNARD  
 Notaire  
 Beaugency

Beaugency 9 avril 1848

RENARD A CONSIDÉRANT

Victor  
 Considérant

Mon cher Considérant

Votre candidature a été aujourd'hui à la réunion  
 de votre Comité Central vigoureusement  
 attaquée, C'est vous dire qu'elle a été vigoureusement  
 défendue, non seulement par moi qui ai de multiples  
 satisfactions de l'habileté pour en faire un  
 très bon sujet, mais par un collègue délégué  
 au Comité Central d'Orléans. Bref nous l'avons  
 emporté : 37 voix sur 52 Votants - Voici notre  
 liste

E. Sue  
 abbatin  
 Boudreau  
 Martin  
 Considérant

Péan  
 Roger  
 Davignon

Acq. 115



Fig 22 – M. Menard. Lettre à Victor  
 Considérant sur sa candidature dans le  
 Loiret, 9 avril 1848  
 Cote : BM Besançon Ms Z 417, f. 322-323  
 Victor Considérant, disciple de Fourier,  
 se présente dans le Loiret en avril 1848 :  
 un notable de Beaugency, M. Ménard, le  
 conseille et le représente localement. Dans  
 cette lettre Ménard lui annonce que son  
 nom fait partie de la liste soutenue par le  
 comité. Parmi les autres candidats retenus,  
 on remarque le nom d'Eugène Sue (qui ne  
 sera pas élu, contrairement à Considérant).

la pièce *Le Chevalier de Maison-Rouge* qu'il écrit en collaboration avec Auguste Maquet.

Eugène Sue, auteur des *Mystères de Paris*, ouvrage dans lequel il évoque les questions sociales de l'époque, est également battu aux élections de 1848 [fig. 22]. Il continue néanmoins à rédiger des livres et pamphlets favorables au système socialiste et, devant le danger que représente la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à l'élection présidentielle, il rédige une brochure de propagande éditée en 1848 par l'Imprimerie sociétaire, destinée à un public populaire, *Le Berger de Kravan ou entretiens socialistes et démocratiques sur la République, les prétendants et la prochaine présidence*. Son discours doit beaucoup à la théorie fouriériste et il termine par un appel à l'association, thème cher à Fourier par excellence [fig. 26].

Parmi les écrivains engagés, George Sand tient un rôle à part : en tant que femme, elle ne se présente pas aux élections, ne vote pas, et pourrait par là-même apparaître en marge de la révolution [fig. 27]. Or elle s'engage avec enthousiasme, écrit des articles, fonde l'hebdomadaire *La Cause du peuple* pour exposer les grandes lignes du socialisme, rencontre régulièrement les membres du gouvernement provisoire, au point que Tocqueville a pu écrire d'elle : « Madame Sand était alors une manière d'homme politique<sup>2</sup>. » Proche de Pierre Leroux, elle soutient activement la communauté qu'il crée dans l'Indre, à Boussac [fig. 28].

Cette année 1848 pleine de rebondissements met au premier plan des hommes à la fois écrivains, théoriciens, politiques, qui tous s'enflamment pour



Fig: 23 – Honoré Daumier. [Un pavois pour porter le prince Louis], extrait du *Charivari*, 11 décembre 1848  
Cote : BM Besançon EST. FC. 3 394

un renouveau sans parvenir à un consensus quant à la façon de le faire advenir. Cette variété, tout comme l'étonnant engagement d'écrivains dans la vie publique, explique la floraison de textes de toutes sortes – mémoires, romans, écrits historiques, politiques et économiques – qui sont consacrés à cette seule année et nous restituent ses soubresauts et ses espérances.

**Anne VERDURE-MARY**

<sup>2</sup> – Alexis de Tocqueville. *Souvenirs*, Paris, Calmann Lévy, 1893, p. 206.

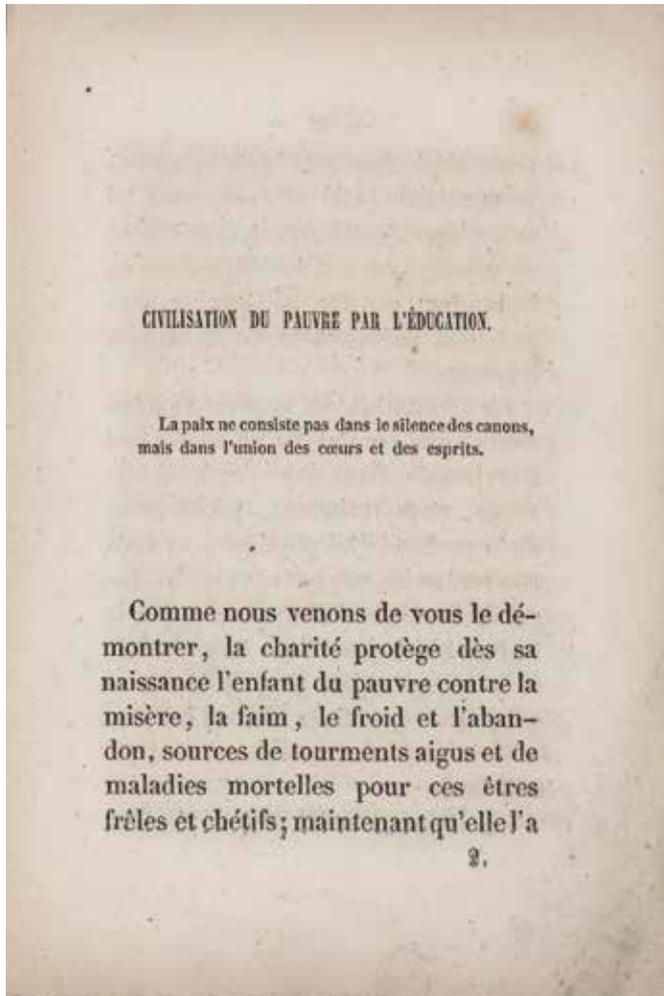


Fig. 24 – Henri Delaage. *Affranchissement des classes déshéritées*, Paris, Pêrisse frères, 1848  
Cote : BM Besançon 345 313

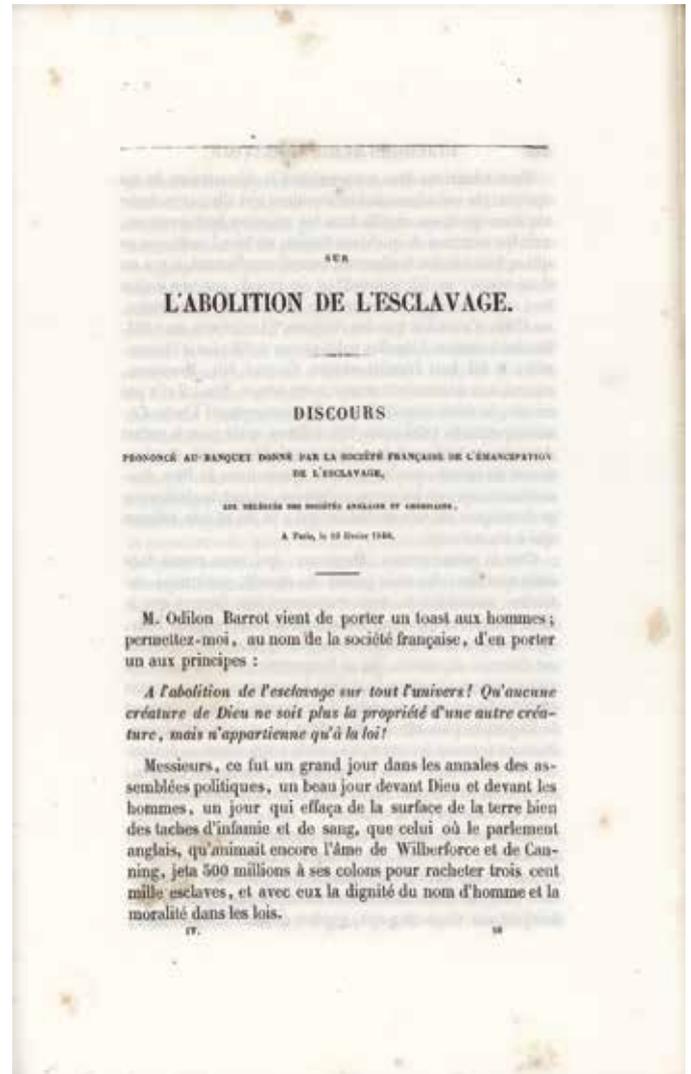


Fig. 25 — Alphonse de Lamartine. *Discours sur l'abolition de l'esclavage* dans *Œuvres complètes*, nouvelle édition, Paris, Gosselin, 1850  
Cote : BM Besançon 62 964

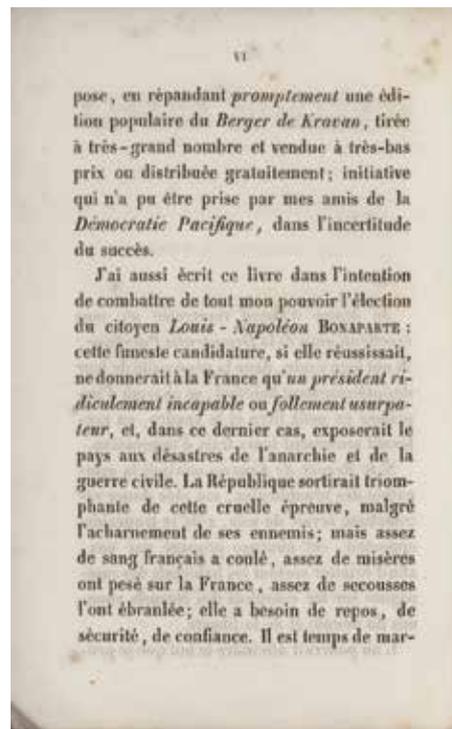
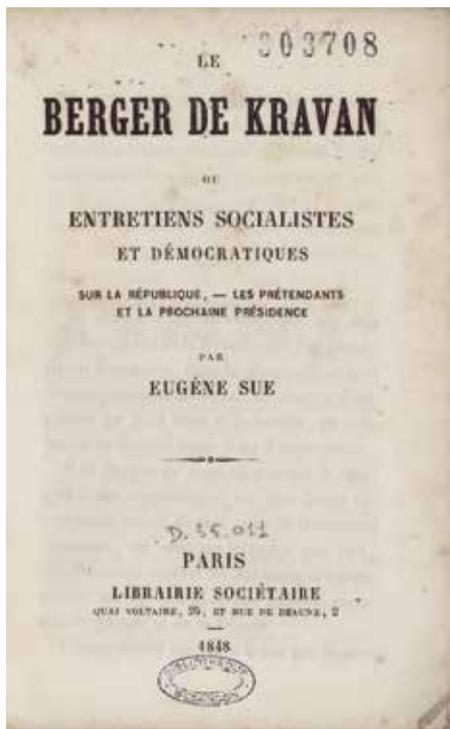


Fig. 26 – Eugène Sue.  
*Le berger de Kravan, ou entretiens socialistes et démocratiques sur la République, les prétendants et la prochaine présidence*, Paris, Librairie sociétaire, 1848  
Cote : BM Besançon 303 708 (bibliothèque Proudhon)

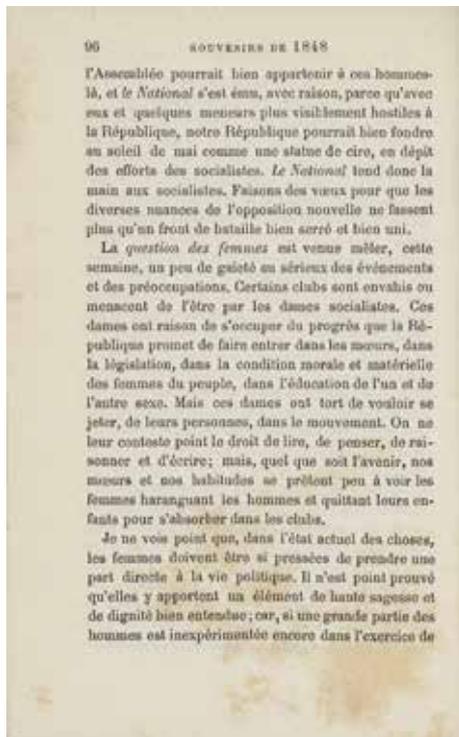


Fig. 27 –  
George Sand.  
*Souvenirs de 1848*,  
Paris, C. Lévy, 1880  
Cote : BM Besançon  
213 053

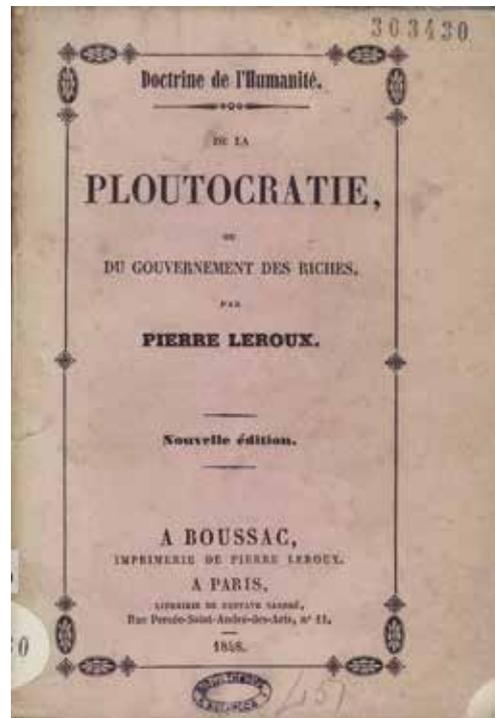


Fig. 28 –  
Pierre Leroux.  
*De la ploutocratie ou du gouvernement des riches*, Boussac, 1848  
Cote : BM  
Besançon  
303 430

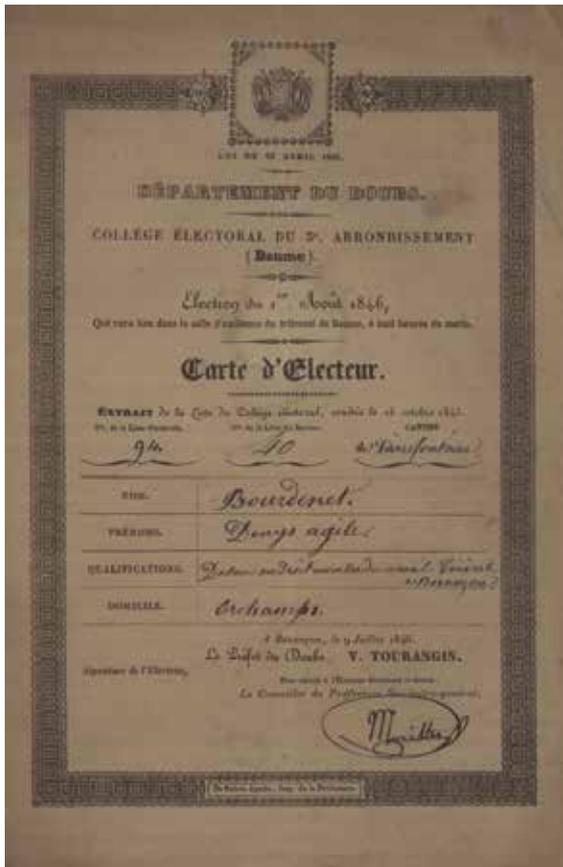


Fig. 29 – Carte d'électeur de Denys Agile Bourdenet, élections du 1<sup>er</sup> août 1846  
Cote : BM Besançon Ms Z 765, f.41

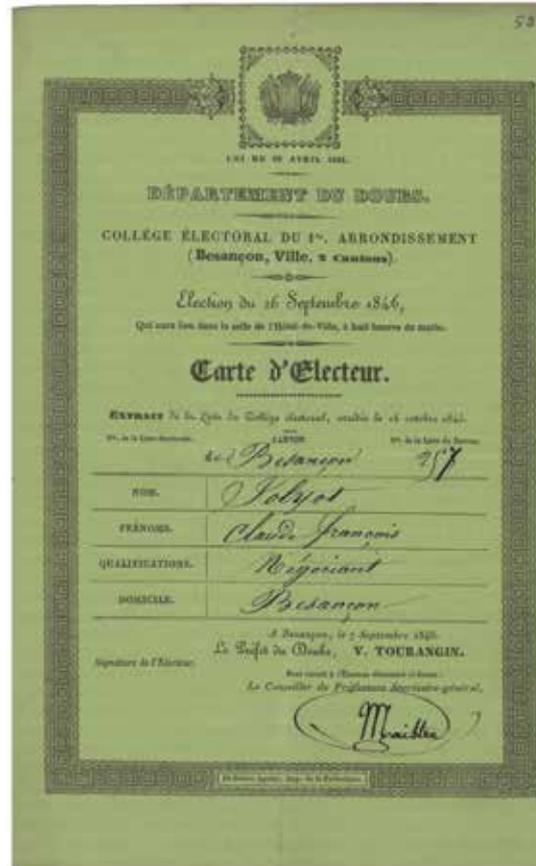


Fig. 30 – Carte d'électeur de Claude François Jolyot, élections du 26 septembre 1846  
Cote : BM Besançon Ms Z 765, f. 50

# La Révolution de 1848 à Besançon Entre ralliement et dissidence

**L**es événements de l'année 1848 qui aboutissent à la proclamation de la II<sup>e</sup> République sont très parisiens : les émeutes ne gagnent que peu la province, et la Franche-Comté reste calme à l'annonce des nouvelles de la capitale. 1848 : une année sans histoire en Franche-Comté ? La transition entre la monarchie de Juillet et la République nécessite pourtant des ajustements qui ne peuvent être sans conséquences sur la région. Comment la Révolution est-elle perçue en Franche-Comté et de quelle manière le nouveau régime est-il mis en place ? C'est toute une élite locale, soutien de Louis-Philippe et de la monarchie, qui est remise en cause par ce bouleversement politique. Pour autant la Révolution ne balaie pas tout sur son passage et reste très mesurée : comme l'écrit Charles Weiss au plus fort de la crise qui secoue la ville de Besançon en avril 1848 : « En attendant la ville est fort tranquille<sup>1</sup>. »

## Le contexte

Les années précédant 1848, la population rurale n'a que peu participé à la vie politique : les fortunes sont rares, les paysans n'ont pas accès au suffrage censitaire, le département ne compte qu'un électeur pour 200 habitants en 1846. Les habitants s'impliquent donc rarement dans la vie politique locale qui reste aux mains d'une élite privilégiée [fig. 29-30]. Les cinq arrondissements électoraux du Doubs sont tenus par des notables fidèles au pouvoir de Louis-Philippe, hormis César Convers à Besançon. Au cours de la monarchie de Juillet une opposition de libéraux et de républicains s'est créée, généralement constituée de notables urbains totalement coupés des campagnes, mais elle est peu audible et mal structurée. Les idées socialistes commencent à se diffuser lentement, notamment dans un cercle autour de Just Muiron, disciple de Charles Fourier et fondateur du journal *L'Impartial* en 1829. En 1833, un banquet est organisé à Besançon en l'honneur de Garnier-Pagès de passage en Bourgogne et en Franche-Comté, et réunit environ 80 convives d'opinion républicaine, ce

---

<sup>1</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 7 avril 1848.

La Carmagnole de 1848 <sup>4</sup>  
— chant populaire. —  
Ms. 2975 air : connu.

Louis-Philippe avait promis, (bis)  
De faire assiéger Paris; (bis)  
Il a fui sans papier,  
Grâce à nos ouvriers;  
Dansons la Carmagnole,  
vive le son, (bis)  
Dansons la Carmagnole,  
vive le son du Canon. (bis)

— 2 —  
Les Princes, les municipaux,  
nous entassaient dans leurs caquets;  
La légèreté a manqué,  
Le trône est débousqué — Dansons &c.

— 3 —  
Les aristocrates, j'aurais  
ne regagneront leur procès;  
Ces vils conservateurs,  
n'ont pas été vaingueurs, — Dansons &c.

— 4 —  
Philippe avec tous les mouchards,  
voulait brûler nos étendards;  
Le Peuple s'est battu,  
Le Trône est abattu ... Dansons &c.

qui témoigne d'une organisation déjà structurée et d'un groupe solidement constitué<sup>2</sup>. Cette visite revivifie ce réseau et permet la formation d'une filiale de la Société des droits de l'homme, association républicaine qui réclame une République sociale. Mais ces idées se concentrent dans les villes, et la population rurale reste à l'écart de la vie politique. La fracture entre monde rural et monde urbain est très nette.

La Révolution de février intervient donc dans un contexte de calme, dans une région où l'opposition est peu active. Pourtant, les habitants du département du Doubs réagissent favorablement à l'annonce de la Révolution : la surprise l'emporte, mais le ralliement est presque immédiat [fig. 31], dès que les événements sont connus à la faveur des diverses dépêches télégraphiques. Le 28 février le conseil municipal de Besançon reconnaît officiellement le gouvernement républicain. Le 2 mars il organise une fête afin d'associer la population à la reconnaissance du nouveau régime : de la nourriture est distribuée aux pauvres, la République est proclamée solennellement sur les places de la ville, les rues sont illuminées le soir [fig. 32]. Le 6 mars, une messe est dite à la cathédrale pour les victimes des journées de Février. Dans tout le département, les villageois plantent des arbres de la Liberté, souvent bénis par des prêtres. Le clergé, qui s'est rallié immédiatement à la révolution, célèbre des messes pour les combattants morts pendant les journées de février, assiste aux banquets patriotiques<sup>3</sup> [fig. 33].

---

2 – Charles Weiss, *Journal, 1823-1833*, établissement du texte, introduction et notes de Suzanne Lepin, Paris, Les Belles lettres, 1981, p. 325. Notons au passage qu'aux yeux de Charles Weiss, ce nombre de 80 est au contraire signe du peu d'écho rencontré par les théories républicaines. Charles Weiss a tenu son journal de 1815 à 1865. Ce document a été édité par Suzanne Lepin jusqu'en 1842, les années suivantes ne sont disponibles que sous la forme manuscrite.

3 – Henri Delanne, « Autour d'un centenaire. Les débuts de la Seconde République à Besançon de février à juin 1848 », dans *Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Besançon*, Besançon, 1956, p. 74-85.

## L'organisation de la vie politique après la Révolution

Pendant deux mois, en mars et avril 1848, les préfets auparavant nommés par le roi sont remplacés au sein des départements par des commissaires de la République dépêchés par le Ministère de l'Intérieur. Dès le 28 février le préfet du Doubs, Victor Tourangin, est révoqué et remplacé par le commissaire du gouvernement provisoire, l'avocat M. Demérey. À Besançon même, le maire Léon Bretillet [fig. 34] est remplacé par César Convers, député de l'opposition sous la monarchie. Peu de violences accompagnent ces modifications, mais quelques conflits surgissent, liés à l'ingérence des hommes représentant l'État.

Rapidement la situation politique dans le Doubs s'avère instable : alors que dans le département voisin du Jura l'avocat Jules Grévy, un notable local, est nommé commissaire de la République et demeure à ce poste pendant toute la période de transition jusqu'à son élection à l'Assemblée constituante, le Doubs se distingue par un renouvellement des commissaires du gouvernement : pas moins de six commissaires se succèdent entre février et août 1848, tous appartenant au monde judiciaire. Ces changements successifs démontrent bien les incertitudes du pouvoir central ainsi que les difficultés, sur place, à faire accepter des envoyés du gouvernement. Les équilibres politiques sont donc fragiles dans la mesure où le pouvoir qui change de mains régulièrement peut presque être considéré comme vacant. L'énumération des diverses possibilités mises en œuvre donne le tournis : le bison Demérey est révoqué le 14 mars. *Le Franc-Comtois* du même jour explique que « cette nouvelle [...] a produit une impression pénible sur une grande partie de la population. Le citoyen Demérey avait oublié son âge avancé ; il avait sacrifié à l'intérêt de la chose publique, les loisirs et les habitudes de la vie privée ». L'inquiétude envers les nouveaux nommés pointe dans cet article : « Nous avons lieu d'espérer que les nouveaux commissaires

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

COMMUNE DE BESANÇON.

## FÊTE CIVIQUE.

Par délibération unanime du corps municipal, prise dans sa séance d'hier soir, la proclamation solennelle du Gouvernement républicain aura lieu demain jeudi 2 mars, en cette Ville, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre avis du 28 février.

Nous avons l'assurance que rien ne troublera cette fête, et que le souvenir en sera surtout consacré par les inspirations de la concorde et du patriotisme.

### PROGRAMME.

Dès le matin il sera fait d'abondantes distributions aux indigens.

Dans la journée, les gages déposés au *Mont-de-Piété*, pendant les mois de janvier et de février, pour tout prêt qui n'excédera pas la somme de trois francs, seront rendus aux déposans.

A deux heures, tout le Corps Municipal se rendra en cortège sur les places principales de la Cité, au son de la musique militaire, pour proclamer la *RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*.

Le soir, les édifices publics et la promenade de Granvelle seront illuminés. Nous invitons les habitants à une illumination générale.

Durant une partie de la soirée, la musique militaire se fera entendre sur la promenade de Granvelle.

*VIVE LA RÉPUBLIQUE !!*

Besançon, le 1<sup>er</sup> mars 1848.

*Le Maire,*

**L. BRETILLOT.**

011 Gêles

Archevêché  
Besançon.

Besançon, le 1<sup>er</sup> mars 1848

Monsieur le Maire

Désirant nous associer autant qu'il est en notre pouvoir à  
la manifestation de la joie publique qui aura lieu demain, votre intention  
serait de faire sonner toutes les cloches de la ville le matin à six heures  
et le soir vers six heures, un événement au commencement d'illumination,  
je prie vous que cette mesure soit unanimement agréée la nuit de ce  
soir si vous la trouvez convenable, afin que de suite je puisse annoncer  
les curés de la ville.

Je vous prie agréer l'assurance de la considération très distinguée avec  
laquelle je suis

Monsieur le Maire

Votre très humble et très obéissant serviteur

J. Bergier

Fig. 33 –  
Abbé Jean-  
François Bergier.  
Lettre au maire  
de Besançon,  
au nom de  
l'archevêque,  
proposant de  
faire sonner les  
cloches pour  
célébrer la  
révolution,  
1<sup>er</sup> mars 1848  
Cote : AM  
Besançon 1 J 34



Fig. 34 – Alexandre Bertrand. *Charges. Portrait de Léon Bretilot*, 1878  
Cote : BM Besançon 13 198, f. 1

reconnaîtront l'esprit de modération et de concorde inné en quelque sorte dans notre population. Il n'y a qu'un seul parti autour de nous, le parti républicain<sup>4</sup>.» Charles Tisserandot (originaire de Bourgogne) et Charles Faivre (venu du Jura) prennent le relais, sous les ordres d'Auguste Devron, professeur

à la faculté de droit de Dijon, le 17 mars. Ces derniers ne s'éternisent pas : un conflit entre le maire de Besançon et Charles Faivre brise ce nouvel équilibre précaire et le commissaire du gouvernement prend la fuite le 6 avril. Dès le lendemain, les pouvoirs du commissaire de la Côte d'Or, James Demontry, sont étendus aux départements du Doubs et de la Haute-Saône. Enfin, le 18 avril Frédéric Gindriez arrive à Besançon et y reste jusqu'au 14 août 1848.

<sup>4</sup> – *Le Franc-Comtois*, 14 mars 1848, p. 3.

Les différents commissaires, tous républicains sincères, cherchent à mettre en place des hommes partisans de la République. Demérey remplace tout d'abord les maires des chefs-lieux d'arrondissements, puis après son départ Tisserandot et Faivre accentuent ce mouvement et procèdent à une véritable épuration. Tous s'accordent à suivre une politique en faveur des petits paysans : Faivre, Tisserandot et Demontry prennent tous trois des mesures pour les autoriser à accéder librement aux bois communaux et à y prélever herbages et litières pour leurs animaux. Demontry va plus loin, dès le 13 avril, en confiant le quart des terrains communaux à bail aux hommes les moins imposés – donc les plus pauvres. Or ces commissaires ne reçoivent que peu d'aide pour faire appliquer leur politique : le Doubs comprend très peu de républicains sociaux, et les acteurs politiques locaux s'entendent à nier les pouvoirs des commissaires. Certains maires refusent d'appliquer les décrets, d'autres se trouvent en butte à l'hostilité de différentes factions au sein de leur village. Dans certaines communes des habitants s'en prennent au maire alors qu'il procède au partage du quart des bois communaux (c'est le cas, par exemple, à Valdahon). De manière générale, les situations sont contrastées en fonction des villages et les mesures prises par les commissaires mal adaptées à cette diversité<sup>5</sup>.

Les décisions pour lutter contre la misère en ville ne sont pas plus concluantes. Tout comme le gouvernement ouvre des ateliers nationaux à Paris afin de résorber la pauvreté, la ville de Besançon met en place, sous le patronage des chefs d'ateliers, une association de secours pour procurer du travail aux ouvriers désœuvrés. Cette entreprise de travaux municipaux ne fonctionne pas comme on l'espérait : les crédits sont épuisés début mai et les ouvriers franc-comtois vont grossir les rangs des prétendants aux ateliers

nationaux parisiens, ce qui contribue à l'afflux massif de chômeurs dans la capitale. Dans son journal personnel Charles Weiss, le bibliothécaire de la ville, ne cache pas son scepticisme, voire son mépris quant à cette initiative : « Les ouvriers employés aux ateliers (*sic*) créés par la ville n'y vont qu'à sept heures du matin sous la conduite d'un inspecteur dont la mission paraît être de les empêcher de trop travailler. Ceux de l'atelier (*sic*) de St Ferjeux se livrent à des désordres que personne ne songe à réprimer », ironise-t-il<sup>6</sup>.

Cet homme cultivé, attaché à l'ordre établi et hostile à toute forme de trouble, n'éprouve que peu de sympathie pour les événements qui ont bouleversé l'année 1848 et se serait visiblement passé de ce changement de régime politique : « Quelle chose absurde et effroyable que les révolutions ! » Cette exclamation lui échappe à propos de la vente des chevaux et voitures de l'ancien préfet M. Tourangin : la chute d'un tel notable lui semble inenvisageable<sup>7</sup>. Ce journal permet de nuancer l'image généralement véhiculée d'une province acquise à la République, où la transition de régime se ferait sans heurt : aucune émeute meurtrière ne vient certes perturber Besançon et ses environs, cependant la ville, et plus largement le département du Doubs, sont le théâtre de tensions qui impliquent parfois jusqu'à la garde nationale. Les habitants sont divisés, les commissaires de la République, qui représentent le pouvoir central, mal accueillis.

La ville apparaît, d'après le témoignage de Weiss, comme un endroit hostile, lieu d'éventuelles émeutes et de désordre : selon lui, « différentes familles vont habiter la campagne dans l'espoir d'y jouir de plus de

5 – Jean-Luc Mayaud, *Les Secondes Républiques du Doubs*, Paris, Les Belles Lettres, 1986.

6 – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 10 avril 1848.

7 – N'oublions pas que Charles Weiss a déjà vécu la révolution de 1830 : le 27 janvier 1833, il notait : « Quand on fait une révolution, c'est toujours dans l'intérêt du peuple ; mais lorsqu'elle est terminée, on s'aperçoit que le peuple n'y a rien gagné » (p. 224).

tranquillité qu'à la ville où la paix peut être troublée d'un instant à l'autre<sup>8</sup>». Réalité ou fantasme, trace des angoisses du bibliothécaire lui-même ?

## Quelques tensions

Des troubles politiques éclatent réellement dans la ville de Besançon : l'affrontement entre le commissaire Faivre et le maire Convers en est à l'origine. Le commissaire Charles Faivre, craignant une rébellion des gardes nationaux bisontins, refuse d'accéder à la demande du maire César Convers de leur accorder davantage d'armes. Convers, accompagné du conseil municipal, demande réparation publique au commissaire. Celui-ci révoque le maire et le conseil municipal le 4 avril. Le lendemain une manifestation de 2 500 personnes – menée par le conseil municipal encadré par la garde nationale – marche sur la préfecture et s'y introduit par effraction : le commissaire doit s'enfuir.

Les témoignages divergent sur cette rébellion : si Charles Weiss, dans son journal, qualifie Charles Faivre d'« homme sans talent et sans caractère », et avance l'argument de son « bon plaisir » pour révoquer la mairie<sup>9</sup>, le socialiste Dominique Gandon<sup>10</sup> au contraire soutient le commissaire Faivre, selon lui « très aimé du peuple<sup>11</sup> » [fig. 36] et dénonce une cabale politique : « toutes les calomnies possibles ont été débité (*sic*) contre lui, le conseil municipal

composé de conservateurs était enchanté de faire de l'opposition à la république<sup>12</sup>. »

Une lettre adressée à Proudhon démonte les dessous de l'animosité entre les deux hommes : Demerey, le premier commissaire du gouvernement, était un proche de Convers. Son départ et son remplacement ne sont pas du goût de ce dernier. Le projet de Faivre de présenter sa candidature aux élections des représentants fait de l'ombre à la candidature de Convers et finit d'envenimer leurs relations. Les différentes factions, qui ne sont pas forcément de bords politiques opposés mais qui soutiennent des ambitions différentes, se durcissent : Convers est attaqué par *Le Républicain*, journal proche du commissaire du gouvernement. En parallèle, le conseil municipal, qui n'a pas été entièrement renouvelé et reste composé en partie de conservateurs, fait également de l'opposition. Faivre obtient du gouvernement provisoire l'autorisation de dissoudre le conseil municipal, et s'assure de l'appui du groupe phalanstérien qui manifeste en sa faveur, tandis que Convers convoque la garde nationale et part à l'assaut de la préfecture. Le général Baraguay d'Hilliers s'entremet entre les deux ennemis et conseille à Faivre de fuir : celui-ci quitte la ville, mais Convers est démis de ses fonctions et les pouvoirs du commissaire de la Côte d'Or sont étendus en attendant qu'un nouveau venu soit nommé.

Quelle que soit la raison du conflit, il ouvre une période d'incertitudes politiques à Besançon : il n'y a plus ni maire ni commissaire. On nomme maire par intérim Jules Moutrille, qui refuse la place mais se voit contraint d'accepter en l'absence d'autre solution : « Ainsi nous avons un maire malgré lui », se lamente Charles Weiss<sup>13</sup> [fig. 35].

---

<sup>8</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 9 avril 1848.

<sup>9</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 5 avril 1848.

<sup>10</sup> – Jean-Marie-Dominique Gandon est cafetier puis ouvrier imprimeur à Besançon. Il est condamné l'année suivante pour distribution d'écrits sans autorisation (il s'agit de *La Voix du Peuple*, le journal de Proudhon).

<sup>11</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 2953, f. 25. Lettre de Dominique Gandon à Pierre-Joseph Proudhon, 1<sup>er</sup> avril 1848.

---

<sup>12</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 2953, f. 26 verso. Lettre de Dominique Gandon à Pierre-Joseph Proudhon, 16 avril 1848.

<sup>13</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 10 avril 1848.

10. En vertu de son caractère de... les observations de quelques...  
 11. Les...  
 12. Les...  
 13. Les...  
 14. Les...  
 15. Les...  
 16. Les...  
 17. Les...

Fig 35 -  
 Charles Weiss.  
 « Journal »,  
 10 avril 1848  
 Cote : BM Besançon  
 Ms 1754, f. 21

Besançon 1<sup>er</sup> avril 1848.

24

Mon cher Proudhon,

Je suis très étonné de ne pas recevoir de vos nouvelles  
votre candidature a fait d'immenses progrès depuis ma dernière  
lettre on vous proclame dans toute les réunions, et personne  
n'a encore pris la parole contre, Bodier avait annoncé que  
dans le club qui se tient dans l'église des Carmes à Battant  
votre candidature n'était pas appuyée, mais votre frère a pu  
s'assurer qu'à la réunion de lundi dernier, que quand on a annoncé  
votre adhésion quelle avait été saluée d'applaudissements unanimes,  
votre présence serait bien nécessaire à Besançon, si vous ne  
pouvez pas venir envoyez moi au moins quelque chose que  
l'on puisse lire aux délégués de tout les comités électoraux  
du département qui doivent se réunir à Besançon jeudi prochain  
Laudet Grenier ou moi qui devons y assister en donneront  
lecture, ainsi vous voyez que cela est de la plus grande  
nécessité, car tout les candidats à la députation se présente  
à la tribune des clubs, il faut bien que l'on vous fasse connaître  
aux masses populaires qui ne vous connaissent que par votre  
procès à la cour d'assises et parce que l'on dit de vous.

2953  
Aujourd'hui un peu votre opposition, car l'opposition est l'ennemi  
contre le gouvernement c'est bien de l'opposition, mais le  
personnel qui ont pris la parole pour soutenir et présenter votre candidature c'est Audet et un quinzième  
personnel nommé Gasin qui est l'ennemi populaire

Je pense que quelques détails sur la situation de Besançon vous feront plaisir, Il y a trois clubs le premier dont je vous ai déjà parlé est un composé d'hommes de différents parti depuis Chalandra jusqu'à Grenier c'était enfin quatre têtes de colonnes ou d'intérieur. Si vous aimez mieux réunis pour faire triompher chacun un candidat, tout autre autre candidat quelque soit son mérite était éliminé d'avance par eux; les petits bourgeois du canton nord de Besançon, c'est-à-dire Bour, et Tolyot, Mechet Sansonnet et autres démocrates de cette force ont formé un club à Battant pour présenter la candidature de l'avocat Mathriot, qui interpellé sur l'organisation du travail sous le rappelés les maîtrises abolie par Furgot, Tolyot a été sifflé il en a un tel despit qu'il est parti pour le pays de sa femme, on a crié à bas Bour, ainsi vous <sup>vous</sup> que l'éducation du peuple Besançon est en progrès et n'a nul envie de se laisser escamoter par ces messieurs; la troisième est celle dont Laudet est président, Ordinaire vice président, et moi un des secrétaires, on nous accuse d'avoir fait tout le mal dans Besançon (car sans nos réunions publiques qui ont forcé les autres à nous imiter) les candidats dont je vous ait parlé dans ma dernière serait passé sans résistance; nous avons douze cents personnes qui se sont fait inscrire et qui sont divisés par sections de trente, et qui forme vraiment l'armée révolutionnaire.

Gria risant se présenter a déclaré qu'il opposerait à la candidature dans le Dpt du Doubs, Convers a été demoli par l'avocat Oudet qui l'a fait avec acharnement, enfin Convers a eu pour tout défenseur les commissaires de police Noble et Lacroix frère de l'architecte de la ville

# CANDIDATURE.



**MES CHERS CONCITOYENS,**

Quand vous feriez par heure autant de tartines qu'il y a aujourd'hui de professions de foi en circulation dans notre département, vous n'userez jamais tout le beurre que l'on vous a promis.

Que pourrais-je donc à mon tour vous offrir, que vous ne me répondiez aussitôt: merci, je sors d'en prendre.

J'aime mieux avoir à vous demander: c'est plus rond et ça engage tout autant. J'ambitionne vos suffrages. Je vous les demande, parce que je me sens capable de vous représenter, parce que je m'en crois digne, si grand que soit cet honneur.

Voici mes principes politiques:

**2 ET 2 FONT 4.**

Point de République possible en dehors de cette simple règle, et sans la République, plus de salut désormais pour la France.

Si je manque à mon devoir, votre mépris m'aura vite tué.

**Ch. LE ROY.**

Grande Rue, 68.

**Besançon, 22 avril 1848.**

Fig. 37 -  
« Candidature  
de Ch. Le Roy »,  
affiche électorale,  
22 avril 1848  
Cote : BM  
Besançon  
64 836, f. 45

## Les élections et les représentants

Les élections des représentants du département du Doubs à l'Assemblée constituante se déroulent donc dans un climat délétère, tout du moins à Besançon. Soixante-trois candidats se présentent pour sept sièges. Les programmes ne se distinguent pas clairement les uns des autres, ils ne recèlent aucune originalité [fig. 37] ; les journaux locaux soutiennent des listes de candidats qui n'appartiennent pas tous à la même sensibilité politique. Sept noms apparaissent plus régulièrement que les autres, et chacun dans plusieurs journaux : la presse franc-comtoise a largement guidé les électeurs.

En ville, les clubs tentent de se structurer et de porter au pouvoir leurs candidats. Trois clubs sont créés à Besançon après la Révolution, décrits par le socialiste Gandon dans une lettre à Proudhon qui apporte un témoignage essentiel sur la vie politique de cette période : un premier club est « composé d'hommes de différents partis, de Chalandre à Grenier » ; un autre est constitué de « petits-bourgeois du canton nord de Besançon » qui ont formé un club à Battant et soutiennent l'avocat Mathiot ; le troisième a pour président Pierre-François Laudet, pour vice-président Édouard Ordinaire et pour secrétaire Dominique Gandon. Nous en savons plus sur ce dernier club grâce aux lettres de ce dernier : le 16 mars, il évoque 500 adhésions ; 1 200 personnes sont inscrites au 1<sup>er</sup> avril et sont divisées en sections de 30, véritable « armée révolutionnaire » aux dires du secrétaire. En 15 jours, les adhérents ont plus que doublé, ce qui montre l'élan donné par les événements parisiens et l'organisation qui se met en place rapidement : « nous avons dessein de répandre les manifestes de nos candidats au moins à 20,000 exemplaires<sup>14</sup>. » Gandon énumère les candidats soutenus par son club et tente de convaincre Proudhon de se

<sup>14</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 2953, f. 22 verso. Lettre de Dominique Gandon à Pierre-Joseph Proudhon, 16 mars 1848.



Fig. 38 – Jean Gigoux. *Portrait de César Convers*, série « Galerie des représentants du peuple (1848) », lithographie  
Cote : BM Besançon EST. FC. 1586



Fig. 39 – Anonyme. *Portrait de Charles de Montalembert*, s. d.  
Cote : BM Besançon EST. FC. 2339

Fig. 40 –  
[Félix-Achille]  
Saint-Aulaire.  
Portrait de Victor  
Mauvais. Série  
« Galerie des  
représentants du  
peuple (1848) »,  
lithographie  
Cote : BM  
Besançon  
EST. FC. 2208



Fig. 41 –  
Jean Gigoux.  
Portrait de Charles  
Tanchard. Série  
« Galerie des  
représentants du  
peuple (1848) »,  
lithographie  
Cote : BM  
Besançon  
EST. FC. 2928



présenter : « Voici comme nous partagerons nos candidats : Baume un, Montbéliard un, Pontarlier votre ami Demesmay passera avec une grande majorité sa proposition sur le sel l'a rendu très populaire dans tout le D[é]p[ar]tem[en]t. Les citoyens Drevon et Convers sont acceptés sans opposition ; notre société vous porterait en compagnie de votre ami Hypolite Renaud<sup>15</sup>. » Des hommes cités, seuls Demesmay et Convers remportent un siège.

Sont élus, dans l'ordre, Auguste Demesmay (négociant et ancien député) [fig. 42], César Convers (ancien député) [fig. 38], Charles Tanchard (juge de paix) [fig. 41], Félix-Victor Mauvais (membre de l'Institut) [fig. 40], Achille, comte de Baraguay d'Hilliers (commandant de la division militaire de Besançon) [fig. 44], Alexandre Bixio (chef de cabinet du gouvernement provisoire) [fig. 43], Charles de Montalembert (ex-pair de France) [fig. 39].

Les représentants de la gauche ne sont donc pas majoritaires : le peuple renouvelle sa confiance à des hommes déjà en place sous la monarchie. Le bas-pays s'est largement mobilisé pour les candidats de gauche (64% des voix à Besançon), alors que le haut-Doubs s'engage davantage auprès des légitimistes et des conservateurs. Les clivages économiques, sociaux et culturels se traduisent par un clivage politique dès la première consultation électorale pratiquée au suffrage universel [fig. 46].

Les républicains avancés subissent un échec : Charles Faivre, Pierre-Joseph Proudhon, Hippolyte Renaud n'obtiennent qu'un maigre score. Proudhon, dans sa profession de foi, a pourtant pris toutes les précautions nécessaires pour ne pas alarmer l'opinion, et s'est présenté comme garant de la concorde et de l'unité sociale : « Travailleurs, tendez la main à vos patrons ; et vous, patrons, ne repoussez pas l'avance

<sup>15</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 2953, f. 22 verso.

Lettre de Dominique Gandon à Pierre-Joseph Proudhon, 16 mars 1848

<sup>16</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. 11625, f. 122bis.

Lettre de Proudhon aux électeurs du Doubs, 3 avril 1848.

Fig. 42 –  
Honoré Daumier.  
Portrait d'Auguste  
Demesmay,  
série « Les  
représentants  
représentés »,  
lithographie,  
Aubert, 1848  
Cote : BM  
Besançon  
EST. FC. 1 665



Fig. 43 –  
Honoré Daumier.  
Portrait d'Alexandre  
Bixio. Série « Les  
représentants  
représentés »,  
lithographie,  
Aubert, 1848  
Cote : BM  
Besançon  
EST. FC. 1 380



de ceux qui furent vos ouvriers<sup>16</sup>. » En vain. Tisse-  
randot échoue lui aussi : ses tentatives, en tant que  
commissaire du gouvernement, pour créer à tout  
prix un réseau républicain, notamment en démet-  
tant de leurs fonctions les hommes en place sous  
le précédent gouvernement, lui sont préjudiciables.  
Seul Charles-Laurent Tanchard, sous-commissaire  
pour l'arrondissement de Baume-les-Dames, rem-  
porte un véritable succès. Il doit son élection à sa  
modération et à sa notoriété ; soutenu à la fois par  
*L'Impartial* et *Le Franc-Comtois*, il est membre de la  
Société d'Agriculture du Doubs, maire de Cuse en  
1830, juge de paix à Rougemont en 1830, conseiller  
général en 1842.

Parmi les républicains du lendemain, on trouve de  
nombreuses tendances : les plus à gauche sont César  
Convers et Victor Mauvais. Ce dernier, ami d'Arago,  
se dissocie des légitimistes et des conservateurs.  
Alexandre Bixio, quant à lui, est élu grâce à la re-  
nommée de ses écrits<sup>17</sup> et à son appartenance à la  
Société d'Agriculture du Doubs. Le général Baraguay  
d'Hilliers a arbitré le conflit entre le commissaire  
Faivre et le maire de Besançon Convers, il a conseillé  
à Faivre de prendre la fuite et reçu le soutien de toute  
la presse qui vante son efficacité. Les candidats lé-  
gitimistes obtiennent quant à eux un succès inégal :  
seul Montalembert est élu, essentiellement grâce  
aux voix du haut-Doubs.

Mais l'élection en tête d'Auguste Demesmay montre  
bien ce qui a primé : les électeurs ont choisi celui qui  
représentait au mieux leurs intérêts. Il appartient  
à une famille de notables de Pontarlier, son père a  
été conseiller général du Doubs. Déjà élu en 1842, il  
mène un combat pour la réduction de l'impôt sur le  
sel, substance de première nécessité, ce qui le rend  
très populaire. Il publie des ouvrages en ce sens, pro-  
pose un projet de loi en 1845 puis en 1847, en vain.

<sup>17</sup> – *Maison rustique du XIX<sup>e</sup> siècle : encyclopédie d'agriculture pratique  
contenant les meilleures méthodes de culture usitées en France et à l'étranger*,  
Paris, 1835-1844, 5 volumes (tomes 2 et 5 sous la direction d'Alexandre  
Bixio).

Il parvient toutefois à y intéresser Lamartine. Peu important les antécédents politiques de Demesmay, de Mauvais ou de Montalembert : les électeurs soutiennent les personnalités capables de les défendre, au détriment des candidats imposés par le pouvoir central.

Après ces épisodes de conflits et de divisions, l'unanimité du département se soude lors des journées de Juin 1848, considérées comme le fait d'anarchistes parisiens qui ensanglantent la capitale. Besançon envoie un bataillon de sa garde nationale pour prêter main forte à la répression. L'ordre est rétabli avant l'arrivée des gardes nationaux bisontins dans la capitale, mais les volontaires restent sur place pour consolider la situation. À leur retour, les gardes nationaux de Besançon sont fêtés comme des héros : la municipalité organise en leur honneur un banquet auquel elle convie des représentants d'autres villes de la région et se réjouit que la République ait remporté la victoire [fig. 47-48].

### L'élection présidentielle

Les élections municipales organisées le 30 juillet 1848 voient l'éviction d'une partie des maires et conseillers municipaux imposés par les commissaires et le retour au pouvoir de ceux qu'ils avaient révoqués. Puis les élections pour les conseillers d'arrondissements et le conseil général renforcent le pouvoir des notables conservateurs. Le mouvement de reprise en main de la Révolution et de ses idées novatrices est le même que dans l'ensemble du pays.

Pour les élections présidentielles de décembre 1848, la presse locale soutient presque unanimement la candidature du général Cavaignac [fig. 49]. *Le Franc-Comtois* du 30 novembre 1848 organise une souscription pour opposer « le bon sens au fanatisme, le patriotisme à la peur, la lumière aux ténèbres ». *L'Ordre social*, *L'Impartial* vont dans le même sens, décrivant l'éventuelle élection de Bonaparte comme la porte

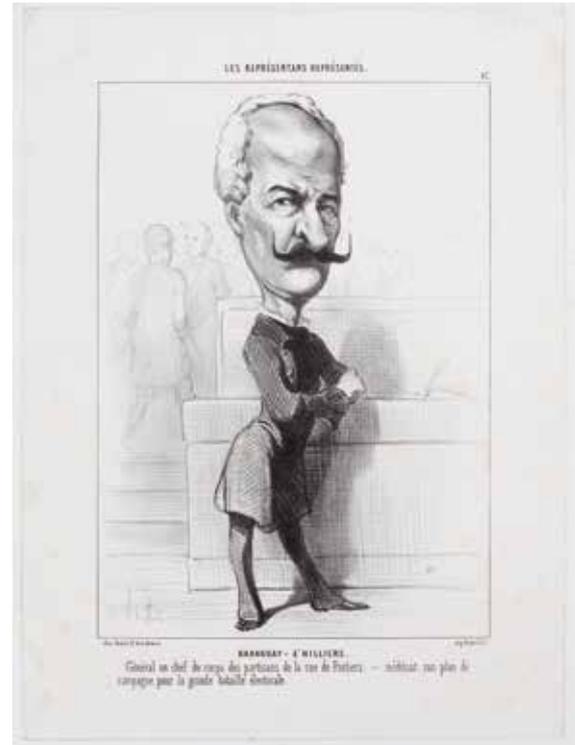


Fig. 44 – Honoré Daumier. Portrait d'Achille Baraguay d'Hilliers, série « Les représentants représentés », lithographie, Aubert, 1848  
Cote : BM Besançon EST. FC. 1 287

ouverte à la restauration de la monarchie, voire à la Terreur<sup>18</sup>. Seule *L'Union franc-comtoise* prend parti pour Louis-Napoléon Bonaparte. Or c'est ce dernier qui arrive très largement en tête, notamment dans le bas-pays : les arrondissements de Besançon, Baume et, à un moindre degré, Montbéliard, sont ceux qui lui ont donné le plus de voix<sup>19</sup> [fig. 45]. L'influence de la presse est donc pratiquement nulle, contrairement

<sup>18</sup> – *L'Impartial*, 8 décembre 1848, n° 194, p.1.

<sup>19</sup> – Roger Marlin, « L'élection présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte dans le Doubs le 10 décembre 1848 », dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 2<sup>e</sup> série, 1955, p. 33-46.

# FEUILLE D'AFFICHES

JUDICIAIRES ET COMMERCIALES,

## ANNONCES & NOUVELLES

DU DÉPARTEMENT DU DOUBS,

Journal paraissant tous les Dimanches.

ABONNEMENT : pour Besançon, un an 6 fr.; hors de ville, un an 8 fr. — L'essai du journal et l'abonnement seront continués jusqu'à réception d'un avis contraire. — INSERTIONS : 25 c. la ligne.

On s'abonne à l'Imprimerie de Sainte-Agathe aîné, Grande-Rue, 42; — Rue d'Anvers, 1.

### Election du Président de la République.

Recensement des votes recueillis dans les 27 cantons du département du Doubs, fait à l'Hôtel-de-Ville de Besançon, le 14 décembre 1848, conformément à l'art. 4 du décret du président du pouvoir exécutif.

CANTONS.	Electeurs inscrits.	Votants.	L. A. Bonaparte.	G <sup>o</sup> E. Cavaignac.	Ledru-Rollin.	Raspail.	Lamartine.
Besançon (sud) . . . . .	8289	6541	5152	2955	560	20	19
Besançon (nord) . . . . .	3110	5897	2648	993	201	11	6
Amancey . . . . .	2050	1603	1127	456	12	-	-
Audeux . . . . .	5455	2674	2565	274	6	11	2
Boussières . . . . .	2156	1761	1424	514	8	-	3
Marebœux . . . . .	2787	2156	1717	542	29	14	-
Ornans . . . . .	4001	5154	2219	789	61	-	40
Quingey . . . . .	5417	2765	1889	614	104	2	4
Baume . . . . .	2752	1859	1086	507	81	52	19
Clerval . . . . .	2595	2029	1579	555	26	-	4
L'Isle . . . . .	2746	2007	1675	269	25	-	5
Pierrefontaine . . . . .	2496	1864	1276	456	9	2	5
Rougemont . . . . .	5025	2089	1754	243	55	-	6
Roullans . . . . .	2082	1669	1465	470	9	18	1
Vercel . . . . .	2881	2038	1453	477	4	4	19
Monthéliard . . . . .	5284	2507	1447	796	124	2	6
Audincourt . . . . .	5102	2418	1772	576	44	4	5
Blamont . . . . .	4385	4226	806	595	48	-	1
Saint-Hippolyte . . . . .	1975	1424	551	802	12	1	6
Maiche . . . . .	2651	2064	1079	775	57	1	6
Pont-de-Roide . . . . .	2182	1605	1514	235	11	-	-
Russey . . . . .	4801	1589	896	405	6	-	5
Pontarlier . . . . .	4210	5146	4501	1663	57	6	64
Levier . . . . .	2725	2076	1456	829	59	-	-
Montbenoit . . . . .	2154	1525	761	647	8	-	1
Morteau . . . . .	2104	1566	645	854	17	6	6
Mouthé . . . . .	2771	2125	689	1285	5	5	4
Totaux . . . . .	80502	61045	59222	18410	1524	159	198

### Récapitulation générale.

Electeurs inscrits . . . . .	80502						
Votants . . . . .	61045						
Louis-Napoléon Bonaparte . . . . .		59222					
Le général Eugène Cavaignac . . . . .		18410					
Ledru-Rollin . . . . .		1524					
Raspail . . . . .		159					
A reporter . . . . .		59095					
			Lamartine . . . . .			Report . . . . .	59095
			Voix perdues . . . . .				198
			Bulletins réservés . . . . .				673
			Bulletins douteux . . . . .				188
			Bulletins nuls, blancs ou illisibles . . . . .				666
							221
						Total . . . . .	61045

### Besançon, le 16 décembre 1848.

Par arrêté du 10 décembre, le préfet vient, ensuite de la délibération du conseil général, de révoquer l'arrêté du commissaire général de la République, du 15 avril dernier, prescrivant le délaissement, à titre de bois, du quart des terrains communaux au quart des chefs de familles pauvres, dans chaque localité.

Les conventions faites sous le bénéfice des prescriptions du commissaire, continueront toutefois à recevoir leur exécution dans les termes et délais fixés aux dites conventions.

— Un arrêté du président du conseil chef du pouvoir exécutif, du 11 décembre, porte que les tableaux de recensement de la classe de 1848, ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1849, seront publiés et affichés, ainsi que l'exige l'article 8 de la loi du 21 mars 1852, les dimanches 28 janvier et 4 février suivant.

L'examen de ces tableaux et les tirages au sort, prescrits par l'article 10 de la même loi, commenceront le 1<sup>er</sup> mars 1849.

— M. Veil, docteur ès lettres, chargé du cours de littérature ancienne à la faculté de lettres de Besançon, est institué en qualité d'agrégé de littérature ancienne et moderne près les facultés des lettres des départements.

— A été installé receveur de l'enregistrement et des domaines : à Amancey, M. Desfontaine (Joseph-Antoine-Eugène), en remplacement de M. Dehau, appelé en la même qualité à Pernes (Pas-de-Calais).

— On se ferait difficilement une idée de l'immensité des services rendus, en Franche-Comté, à la classe indigente atteinte de maladies oculaires, par M. Corron du Villars. En effet, il a soigné gratuitement 620 indigents appartenant au Doubs, 155 à la Haute-Saône et 121 au Jura. Parmi ce nombre il a fait 74 opérations de cataracte, autant de strabisme, et une foule d'autres petites opérations. Enfin, il a pratiqué une double opération de pupille artificielle sur un aveuglé, avec un plein succès. Cette opération, pratiquée

Fig 45 - Résultats des élections présidentielles dans le Doubs dans Feuille d'affiches, n° 51, 17 décembre 1848

RÉSUMÉ, par canton, des chiffres constatés dans

Où les citoyens DEMESMAY, ex-député, CONVERS, ex-député, TANCHARD, juge de paix, MAUVAIS, membre de l'Ins ont été proclamés Représentants du peuple

CANTONS.	NOMBRE de		DEMESMAY.	CONVERS.	TANCHARD.	MAUVAIS.	BAROGNY-D'ILLERS.	DIXO.	MONTALEMBERT.	MONDEAU.	PIBOUX.	DREVON.	DE PONSURIS.	LANOËTIN.	HATHY.	BOURBONNET.	VERNIER.
	Électeurs.	Votants.															
AMANCEY.....	2045	1810	896	4567	759	1241	1021	457	864	516	878	295	585	210	154	52	.
AUDEUX.....	5466	2925	2414	2411	2152	4836	2016	1108	857	1207	859	1047	503	18	412	158	25
AUDINCOURT.....	5105	2655	2049	4115	2190	595	1845	4825	255	875	512	937	155	4	5	5	13
BAUME.....	2666	2555	1976	4107	1960	4222	1044	794	411	582	294	494	97	.	61	505	580
BESANÇON (nord).....	5657	2974	1675	2459	2286	4856	2408	1544	437	1255	640	809	292	44	595	626	186
BESANÇON (sud).....	6054	5172	2878	4145	5712	5526	4424	2065	1596	2198	1514	1194	735	247	258	551	49
BLAMONT.....	1628	1404	656	129	872	254	570	764	184	279	141	909	86	4	50	2	159
BOUSSIÈRES.....	2154	1885	1351	1150	1666	778	964	989	207	295	250	1285	68	5	711	70	16
CLERVAL.....	2600	2509	2055	1205	1794	1289	479	670	964	1051	527	82	584	9	4	581	890
LEVIER.....	2805	2440	1052	1291	988	1405	740	299	1066	410	1609	705	156	966	621	229	10
L'ISLE.....	2655	2255	1914	804	1915	415	572	1120	608	622	526	909	554	7	459	555	1101
MAICHE.....	2705	2575	2242	1897	928	2151	505	515	1482	1580	1095	416	847	50	73	151	283
MARCHAUX.....	2677	2178	1718	1870	1951	1681	1967	1052	455	1055	452	912	191	5	70	103	7
MONTBÉLIARD.....	2811	2262	1165	577	1622	467	1022	1112	61	69	85	885	25	7	12	15	297
MONTBENOIT.....	2221	1896	958	1441	551	1285	945	598	1157	589	1250	572	622	598	1162	1	210
MORTEAU.....	2000	1745	1515	1518	874	1495	258	652	1055	422	1055	552	975	65	590	227	.
MOUTHE.....	2766	2506	2068	2002	1211	1860	590	881	800	651	842	812	421	2158	251	21	17
ORNANS.....	4058	5487	2476	2844	1728	2509	1976	405	1557	1407	1610	519	1006	1051	160	154	91
PIERREFONTAINE.....	2519	2246	1900	1840	1090	1619	862	595	1576	628	816	591	659	15	102	1005	652
PONTARLIER.....	4185	5577	2645	1985	1255	1855	1118	1255	1558	418	1727	775	495	2689	1175	56	54
PONT-DE-ROIDE.....	2179	1859	1629	1025	1215	1005	418	558	995	1082	556	499	592	15	54	55	894
QUINCEY.....	5464	5001	1757	2026	2295	4699	1715	1059	852	900	1179	1480	215	177	714	496	106
ROUGEMONT.....	2895	2460	1984	1712	2224	1275	1255	655	410	859	210	1151	118	59	122	1085	20
ROULANS.....	2076	1891	1540	1255	1700	844	842	800	442	572	555	485	520	8	80	640	212
RUSSEY.....	1860	1654	1626	1522	592	1651	255	588	1141	621	1121	592	1022	9	15	6	68
SAINT-HIPPOLYTE.....	2052	1695	1402	1269	1091	1276	892	272	751	1449	574	548	595	56	12	65	93
VERCEL.....	2915	2554	1691	1980	1505	1581	1489	580	1055	554	902	486	718	164	228	922	1108
ARMÉE.....	5251	5074	1099	1575	828	869	487	84	255	1008	180	658	165	.	544	.	.
Totaux.....	79599	68596	48425	45015	42894	59075	51955	22849	22545	22516	20955	19591	12151	8574	8190	7872	7055

(Impartial de Besançon. — Annexe au numéro du 5 mai 1848.)

Fig. 46 - Résultats de l'élection des représentants dans le Doubs, 3 mai 1848 (extrait de *L'Impartial*)

Cote : BM Besançon 11 625, f. 153 bis

les opérations électorales d'avril 1848.

titut, BARAGUAY-D'HILLIERS, général de division, BIXIO, agronome, et Ch. de MONTALEMBERT, ex-pair, pour le département du Doubs.

PATEL.	TISSERANDOT.	PABROT.	BERTHOUD.	BRELET.	GAUME.	MATHIOT.	PROUDHON.	DAMEY.	H. RENAUD.	J. PERRONOT.	BIGNET.	BOUCHROT.	JAVETI.	CRETIN.	DE MOUSNIER.	ODROT.	COGEL.	MOUTILLE.
497	214		29		449	56	125	125	42		687		18		29	180		8
54	488		67	276	29	1170	557	245	96		5	4	111	2		61		119
	14	2054	685				28	154	522	1563		5	90	45			664	
23	195		588	1714	6	245	226	197	65		17	60	2	8	22	24		84
57	592	57	542	10	27	705	805	255	256		194	12	78	72	15	492		509
	260	2	156	54	78	415	1098	158	408	12	591	60	95	119	25	748	11	469
	7	1112	61			6	5	599	59	1105		1	5	258	12	5	459	2
16	845		587	45	15	572	535	117	22		3		6			154		5
12	424		665	1044	6	1	26	82	115			672	71	16	536			1
1691	186			92	829	257	5	8	11		320		50	211	2	5		5
54	472	233	667	108	1	1	145	400	265	254		1475	91	4	277			5
5	166	4	15	19	65	5	76	92	20			1	459	285	220	24	5	5
22	504		46	6	40	544	115	257	81		57		15	7	6	23		59
5	50	1560	678	70		4	50	211	342	917	12	434		274		2	1567	7
959	552				664		50	41	46		17	1	142	105	7	6		2
256	195		1	2	4		150		61		3		547	96	97	5		2
160	84			1	94	8	21	51	54	1	54		112	44		24		9
268	98		9	4	784	199	37	79	102		737	9	84	2	22	747	2	7
555	124			88	442		119	26	14		56	17	52			48		2
950	521	22	2	1	795	5	50	67	207	α	127	5	57	458		58		20
70	52	272	511	51		4	86	169	31	221		115	29	165	455			2
908	691		10	84	165	82	127	281	256		599		58	286		82		45
96	68		474	652	9	595	120	71	211		4	298	24	22	953	9		76
41	104	66	12	295	9		52	588	253			89	10		4	24		14
13	44		120	9	66	268	25	6	2		7	2	672		10			2
	58	166	5	1	8	14	51	476	59	162			70	259	44	2	24	5
100	168		50	515	245	12	86	153	13		49	5	110	11	7	7		10
57	13		82	77	6		98		706		129	6	75	570				748
6551	6247	5550	5420	4875	4782	4742	4861	4554	4241	4217	5428	5287	5084	5075	2752	2710	2252	2207

# BANQUET

## PATRIOTIQUE

*Offert par la Garde Nationale de Besançon à son bataillon  
revenu de Paris.*

**Le Maire de la Ville de Besançon,**

**Vu les dispositions concertées entre le citoyen Colonel, chef de Légion de la Garde Nationale de cette Ville, et les Commissaires chargés de l'organisation du Banquet civique qui doit avoir lieu dimanche 23 de ce mois dans la promenade de Chamars;**

**Attendu qu'il est dans les attributions de l'autorité municipale de publier celles de ces dispositions qui sont de police et d'ordre public;**

**ARRÊTE :**

**Dès le matin du 23, la circulation sera interdite dans toute l'étendue du grand Chamars, à toutes personnes étrangères à l'organisation et au service du Banquet jusqu'au moment de son ouverture.**

**Les poternes de la Gare et du Pontot resteront fermées. Le pont de bois et le pont de pierre seront gardés militairement.**

**Du moment où les conviés seront assis au Banquet, les poternes seront rouvertes et les passages rendus libres au public, admis à circuler autour des tables.**

**Pendant toute la durée du Banquet, des agents de police parcourront la promenade et maintiendront le bon ordre concurremment avec les sentinelles.**

**Les débitants de rafraichissements, qui voudront stationner sur la promenade, ne pourront s'y placer qu'aux extrémités, le long des remparts et du canal, de manière à ne point gêner la circulation. Les agents de police leur désigneront leurs places.**

**Toutes les personnes qui circuleront dans la promenade pendant le Banquet sont invitées à s'abstenir de tous bruits confus et de tous mouvements tumultueux, afin que rien ne puisse troubler l'harmonie de cette réunion fraternelle.**

**Besançon, le 21 juillet 1848.**

**Le Maire, Th. DÉPREZ.**



BANQUET PATRIOTIQUE

Offert aux Volontaires et à l'armée par la Garde nationale de Besançon le 28 juillet 1848.

Fig. 48 – Édouard Baille. *Banquet patriotique offert aux volontaires et à l'armée par la Garde nationale de Besançon le 28 juillet 1848*,  
A. Girod, s. d.  
Cote : BM Besançon EST. FC. G. 90

aux élections des représentants où elle avait joué un rôle essentiel. En revanche le haut-Doubs vote majoritairement pour Cavaignac : c'est probablement par souci de la sécurité que la population choisit prioritairement le général qui a ramené l'ordre en juin 1848, et qu'elle essaie d'écarter celui dont la réputation d'aventurier risquerait de perturber l'ordre établi.

Avant même le scrutin, le résultat semble inéluctable. Quelles que soient les convictions politiques des témoins de l'époque, ils évoquent les mêmes acteurs incontournables et une tendance générale de l'opinion. Gandon suppose que le choix des ouvriers se portera sur Napoléon ou Cavaignac : « Nous abstenir n'aurait pas servi à grand-chose vu notre faiblesse numérique et les ouvriers qui voteront probablement avec nous aurait (*sic*) voté pour Cavaignac ou Bonaparte<sup>20</sup>. » Le club auquel appartient Gandon soutient Ledru-Rollin, « l'homme qui a toujours réclamé le droit du suffrage ». Charles Weiss, qui ne gravite pourtant pas dans les mêmes cercles, anticipe également la victoire de Bonaparte : « À Besançon la majorité est je crois certaine pour Louis Bonaparte, quoi qu'il n'ait pas l'estime de la plupart de ceux qui lui donneront leur suffrage. Les légitimistes et leurs adhérents le regardent comme une planche qui doit nous aider à sortir de l'embarras où le gouvernement provisoire nous a mis<sup>21</sup>. » Avec amertume, il constate le phénomène d'engouement envers cet aventurier qu'il respecte peu, et la désaffection que subit le général Cavaignac que lui-même soutient pour avoir « sauvé la France à Paris, en juin dernier ». Il conclut par cette formule qui en dit long sur sa déception : « Ô Français vous êtes et vous serez toujours des enfants, des soldats et des laquais<sup>22</sup>. »

Besançon, et plus largement le département du Doubs, ne sont pas le théâtre d'événements exceptionnels durant l'année 1848 : aucune émeute, aucun soulèvement violent, aucun acte révolutionnaire particulier. La Révolution est avant tout un événement parisien qui essaime ensuite dans les provinces par le biais des dépêches, puis des représentants du gouvernement provisoire. Cependant si la transition se passe relativement en douceur, les habitants n'admettent pas facilement que le pouvoir central s'immisce dans leur quotidien et fasse des choix à leur place. La succession des différents envoyés du gouvernement témoigne des résistances locales à accepter les injonctions politiques d'hommes qui connaissent mal la région et ses enjeux. L'accession de Louis Bonaparte à la présidence ne fait que renforcer cette impression : ce n'est pas le régime politique qui importe, ce ne sont pas les partis, mais la gestion quotidienne du territoire. Un certain pragmatisme est à l'œuvre dans les divers votes de l'année 1848 : tout sauf l'anarchie, comme l'exprime spontanément Charles Weiss : « Nous allons droit à l'anarchie, si Dieu ne nous sauvegarde<sup>23</sup> ! »

**Anne VERDURE-MARY**

<sup>20</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 2953, f. 35. Lettre de Dominique Gandon à Pierre-Joseph Proudhon, 17 novembre 1848.

<sup>21</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 10 décembre 1848.

<sup>22</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 13 décembre 1848.

<sup>23</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon. Ms. 1754. Charles Weiss, journal, note du 10 avril 1848.

Fig. 49 –  
Benjamin Roubaud.  
*Portrait du général  
Cavaignac, chef du  
pouvoir exécutif,*  
lithographie,  
Auguste Bry, 1848  
Cote : BM Besançon  
EST. G. 716



# De la pièce de soie que l'on déchire à l'énorme hurlement : vacarme et Révolution dans *l'Éducation sentimentale*

66

**S**i Flaubert a souhaité dans *l'Éducation sentimentale* brosser le portrait d'une génération, celle qui avait une vingtaine d'années lors de la Révolution de 1848 – la sienne – il convient de remarquer que la description des événements révolutionnaires de l'année 1848 occupe moins d'un cinquième du roman. Essentiellement le premier chapitre de la troisième partie qui débute au matin du 24 février, journée de la révolte armée, pour se terminer le 26 juin au soir, fin de la répression des émeutes ouvrières. Il faut ajouter à ce chapitre les dernières pages de la seconde partie relatant les manifestations de rues des 22 et 23 février. C'est peu pour un roman dont une partie de la réputation est liée à la description de ces journées de 1848.

Fait curieux supplémentaire, le découpage des chapitres ne respecte pas l'unité chronologique des événements, comme si de façon délibérée l'auteur avait souhaité dissoudre les conventions romanesques en

usage à son époque. Selon le découpage attendu, il eût été plus logique de réunir les journées des 22 et 23 février dans le même chapitre que celle du 24. Il n'est pas innocent que Flaubert s'en soit gardé : l'annonce de la révolution est noyée dans la fin de la seconde partie. Frédéric y manque son rendez-vous avec Mme Arnoux et cette scène communique sa teinte à tout le passage. De même, le premier chapitre de la troisième partie s'ouvre – de façon romantique – sur le bruit d'une fusillade pour s'achever de façon bouffonne par la confession du père Roque sur sa trop grande sensibilité.

Dans ce roman où « il ne se passe rien », les grandes scènes (la première rencontre de Mme Arnoux, la pendaison de crémaillère chez Dussardier, le rendez-vous manqué, les journées de Février...) ne sont jamais annoncées par les moyens classiques de la mise en page : saut de paragraphe, nouveau chapitre, etc. Elles débutent au milieu d'un chapitre, au moyen d'une digression narrative, par hasard. Elles

s'achèvent de la même façon, par un coq-à-l'âne, une pirouette, ou dans la farce la plus noire. Au-delà de la forme, c'est le fond qui en est altéré. Rien n'avance. On tourne en rond, comme si le temps dans ce roman n'était qu'un perpétuel présent circulaire.

Pour cette raison, *l'Éducation sentimentale* n'est pas un « roman historique » au sens où le Romantisme l'a mis à la mode. Chez Walter Scott comme chez Victor Hugo, les personnages s'inscrivent dans une histoire dramatique. Le lecteur suit la progression de l'intrigue, chapitre par chapitre, jusqu'au drame central qui unit l'aventure personnelle du héros à celle de l'Histoire. Les personnages flaubertiens, au contraire, vivent au milieu de ces événements historiques, y participent en partie, sans pour autant que leur trajectoire sociale en soit réellement bouleversée. L'impression de « décousu » prédomine et le lecteur a plutôt affaire à une succession de scènes, entrecoupées de temps morts. Il n'y a pas véritablement d'histoire au sens romanesque du terme.

Les événements historiques de 1848 servent d'arrière-fond aux intrigues sentimentales de Frédéric Moreau et n'accélèrent que superficiellement leur déroulement.

Pour décrire ces journées révolutionnaires, Flaubert alterne les points de vue macroscopiques et microscopiques : la narration des événements historiques puis la scène intime – et vice versa – s'ingéniant à confondre les niveaux de gravité, l'historique et le burlesque, le tragique et le trivial. C'est dans cet al-

ler-retour permanent entre le grand et le petit, entre l'universel et le prosaïque, entre le drame et le vaudeville que résident à la fois le comique du roman, sa férocité et son pessimisme profond. Durant la rédaction des pages sur 1848, Flaubert confie à son camarade Jules Duplan<sup>1</sup> sa préoccupation constante de maintenir cet « emboîtage ».

« Mais j'ai bien du mal à emboîter mes personnages dans les événements politiques de 48 ! J'ai peur que les fonds ne dévorent les premiers plans. C'est là le défaut du genre

historique. Les personnages de l'histoire sont plus intéressants que ceux de la fiction, surtout quand ceux-là ont des passions modérées. »

Les deux fils narratifs, celui de la vie amoureuse et celui de l'histoire politique, se déroulent indépendamment l'un de l'autre, parfois s'entrecroisent, semblent épouser temporairement la même évolution sans jamais néanmoins se confondre l'un l'autre.

Comme les projets amoureux de Frédéric se fracassent contre le réel, le rêve de la République fraternelle se dilue dans le bavardage stérile des théoriciens socialistes et les lieux communs du sentimentalisme humaniste. Il se dissipera brutalement au moment de la répression de Juin.

Plus que par la progression de l'intrigue, par le découpage du texte ou sa mise en page, les différentes séquences historiques sont individualisées les unes

“  
**Il chargeait  
son arme et tirait  
tout en conversant  
avec Frédéric, aussi  
tranquille au milieu  
de l'émeute qu'un  
horticulteur dans  
son jardin.**”

<sup>1</sup> – Gustave Flaubert. Lettre à Jules Duplan du 14 mars 1868.

des autres par l'emploi de notations sonores caractéristiques. Chacune possède une teinte sonore qui lui confère une identité propre. Pour décrire les journées révolutionnaires de 1848, Flaubert y recourt de façon systématique, à la grande différence du reste du roman. Elles signalent au lecteur la survenue d'un événement, un tournant ou une atmosphère et constituent de véritables « marqueurs » de la progression chronologique des événements.

« Le fracas de l'Histoire » est un lieu commun du Romantisme et de l'esthétique du sublime. Il est le signe du bouleversement de l'ordre établi, du renversement des valeurs et de la transgression. Il est associé à la Révolution, comme le tonnerre au cataclysme. L'Histoire en marche balaye avec fracas l'ordre ancien des choses. Ce vacarme est le bruit de la foule en marche qui s'assemble en peuple, prend conscience de sa force et sait que rien ne lui résistera. Le bruit des armes est à la fois unifiant, stimulant et enthousiasmant. Alain Corbin note

justement que « le bruit du canon est l'indispensable adjuvant de la liesse<sup>2</sup> » populaire. À la déflagration de l'univers sonore correspond la déflagration de l'ordre social. Le fracas des révolutions et des batailles est le langage même du Progrès ou de l'Esprit en marche. Pour Hugo, pour Michelet, pour Hegel, l'Histoire a une intelligibilité qui se manifeste aussi

dans le son grandiose qui accompagne sa manifestation réelle. L'Histoire devient un poème symphonique et héroïque qui parle à l'âme et saisit les cœurs par son enthousiasme.

Flaubert refuse le « typique » romantique ou ne l'utilise que pour s'en moquer. Il emprunte les codes narratifs du Romantisme pour les détourner et les ridiculiser. Si Frédéric Moreau perçoit les sons, au sens propre comme figuré du terme il n'entend rien. Il est sourd aux trompettes de l'Histoire. Son sentimentalisme lui a ôté l'usage de l'ouïe. Pendant que Paris se soulève, il est plongé dans ses calculs amoureux. C'est donc sur le mode du vaudeville que la description de ces journées historiques débute. Dès ses brouillons, Flaubert évoque ce dessein. « Bien marquer la préoccupation politique en-dessus, c'est là ce dont on parle et en-dessous, du côté des femmes, la préoccupation sentimentale<sup>3</sup>. »

“  
**Le négligé  
 des costumes  
 atténuait la différence  
 des rangs sociaux, la  
 haine se cachait, les  
 espérances s'étaient,  
 la foule était pleine  
 de douceur.**  
 ”

Le 22 février, pendant que les élèves des Écoles défient le gouvernement et défilent bruyamment place de la Madeleine, Frédéric fait le pied de grue à quelques centaines de mètres, au coin de la rue Tronchet et de la rue de la Ferme. Il attend Mme Arnoux dont il espère enfin faire sa maîtresse. Son camarade Deslauriers l'a pourtant invité la veille à se joindre

2 – Alain Corbin. *Les cloches de la terre : paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Albin Michel. 1994. p. 100.

3 – BNF, NAF 17 611, f. 92 (en marge).

à eux. « La *poire* est mûre » lui a-t-il écrit, avec pour le lecteur attentif un double-sens érotique évident. Frédéric guide sa conduite sur la satisfaction de ses désirs. Par cet égoïsme jouisseur, par ce penchant à considérer la satisfaction sensuelle comme le critère dernier de la vérité, il est bien représentatif de son époque et de sa classe sociale, la bourgeoisie. « Oh ! Je les connais leurs manifestations. Mille grâce ! J'ai un rendez-vous plus agréable. »

Il attend donc au coin d'une rue la femme qui ne viendra pas. Il assiste en spectateur aux derniers jours de la monarchie de Juillet, l'esprit entièrement baigné de douces espérances. Il est intimement convaincu d'en avoir la meilleure part. De son poste d'observation, il entend « une grande clameur » puis le refrain de la *Marseillaise*, chant martial et révolutionnaire qui traîne encore à l'époque une réputation sulfureuse. Frédéric doit se cacher sous un porche lorsque la manifestation passe à proximité, de peur d'être reconnu par ses camardes. Lors des premières échauffourées, il pousse la lâcheté jusqu'à ne pas protester contre les brutalités policières. Il a peur d'être arrêté et de manquer ainsi son rendez-vous ! Puis la foule s'éloigne en direction de la place de la Concorde. « Alors, il y eut un grand silence. La pluie fine, qui avait mouillé l'asphalte, ne tombait plus. Des nuages s'en allaient, balayés mollement par le vent d'ouest. » Frédéric demeure seul, dans le silence qui suit les tempêtes, n'entendant plus que les heures de l'horloge sonner et la répercussion de ses pas sur les pavés du trottoir. Quatre heures, cinq heures, six heures sonnent. Le gaz s'allume : « Mme Arnoux n'était pas venue. »

Au soir du 23 février, c'est de façon tout aussi incidente que Frédéric assiste à la fusillade du boulevard des Capucines. Le peuple est en train de conquérir sa liberté. Lui a conquis Rosanette, à la hussarde, gagné par l'ambiance gaillarde et belliqueuse du peuple insurgé. Avec fatuité, il savoure sa victoire qui le venge

du rendez-vous manqué. Frédéric déambule sur les boulevards au bras de Rosanette. Il est étourdi par la liesse populaire qui s'est emparée de la capitale. La foule est dense. Il y a du brouhaha. Un bruit différent pourtant se fait entendre. Frédéric ne le reconnaît pas. Le bruit est une sensation qui peut être perçue sans être réellement comprise. Elle est probablement, avec le toucher, celle qui donne lieu aux plus grandes méprises. Et ce n'est pas un hasard si Flaubert multiplie les images sonores pour décrire les événements historiques : le bruit précède son objet. Frédéric ne parvient jamais à décrypter avec justesse ces signaux sonores. « Ils entraient dans la rue Caumartin, quand, tout à coup, éclata derrière eux un bruit, pareil au craquement d'une immense pièce de soie que l'on déchire. C'était la fusillade du boulevard des Capucines. Ah ! On casse quelques bourgeois, dit Frédéric tranquillement. »

Il ne se retourne pas. Il ignore une fois de plus l'événement historique duquel il est le témoin involontaire. Bien que présent, il est toujours absent. Sa surdité politique lui fait contourner une fois de plus l'événement.



**Le spectacle le plus fréquent  
était celui des députations  
de n'importe quoi, allant  
réclamer quelque chose à  
l'Hôtel de Ville, – car chaque  
métier, chaque industrie  
attendait du Gouvernement  
la fin radicale de sa misère.**



Ce crépitement des balles semblable au bruit provoqué par la déchirure de la soie n'est pas une métaphore innocente. Le héros de *Novembre*, court récit inédit de jeunesse, fait craquer entre ses doigts la robe de satin de sa maîtresse « avec un bruit d'étincelles ». L'image n'annonce pour Frédéric que le bruit prochain des vêtements féminins glissant le long du corps de sa maîtresse. Au bruit des balles, notre héros préfère celui du boudoir. Avec muflerie, Frédéric a emmené Rosanette dans la garçonnière qu'il réservait initialement à Mme Arnoux. Le peuple de Paris se soulève pour renverser la monarchie. Frédéric couche avec sa maîtresse. Chacun consomme sa victoire. Le 24 février, vers une heure du matin, il est réveillé par les roulements lointains des premiers combats.

Dès l'aube, il souhaite à tout prix « voir ce qui se passe ». Plus en spectateur qu'en acteur. Il suit les combats en esthète, sans jamais embrasser sérieuse-



**Et, par-dessus tout cela, il y avait encore le Socialisme ! Bien que ces théories, aussi neuves que le jeu de l'oie, eussent été depuis quarante ans suffisamment débattues pour emplir des bibliothèques, elles épouvantèrent les bourgeois comme une grêle d'aérolithes.**



ment les idéaux pour lesquels le peuple parisien se bat. Frédéric assiste aux combats autour du Palais Royal et à la prise du Château d'Eau. À travers sa perception, le lecteur participe enfin aux événements historiques. On est cependant plus dans l'univers du spectacle pyrotechnique que du combat révolutionnaire. Du bruit, des détonations de fête foraine. Rien de dramatique. Les morts n'ont pas l'air de vrais morts. Frédéric est tout à la fête, grisé par le bruit et le vaste spectacle auquel il assiste. « Les blessés qui tombaient, les morts étendus n'avaient pas l'air de vrais blessés, de vrais morts. Il lui semblait assister à un spectacle. »

Dans ce contexte extraordinaire, certains bruits familiers deviennent insolites comme ce chien perdu qui hurle près d'un estaminet ; les combattants viennent régulièrement s'y désaltérer et y plaisanter. On rit. L'ambiance est à la bonne humeur.

Il y a dans la joie de Frédéric tout au long de cette journée quelque chose de Fabrice à Waterloo. Ils sont tous deux conquis par la beauté du combat, ses lumières, son vacarme, son enthousiasme communicatif. Tout les émerveille. À une nuance près : Fabrice est un aristocrate révolté en quête d'héroïsme. Il désire se battre. Frédéric est un bourgeois qui ne souhaite qu'être grisé. « Frédéric, pris entre deux masses profondes, ne bougeait pas, fasciné d'ailleurs et s'amusant extrêmement. »

Et Frédéric s'amuse, enthousiasmé par les détonations, les harangues des meneurs, les cloches sonnantes le tocsin à toute volée, les cris, le mobilier urbain arraché, le sifflement des balles, le crépitement des flammes, les tambours battant la charge... la révolution et son vacarme enivrant. Ce concert de bruits et de fureurs étourdit Frédéric. Comme Flaubert lui-même lors de son voyage en Orient, il pourrait écrire : « c'est comme si l'on vous jetait tout endormi au beau milieu d'une symphonie de Bee-

Le lendemain 24, en entrant aux Tuileries, ma première pensée fut de trancher, par un acte décisif, les questions qui s'agitaient à la Chambre des Députés. (La Régence.)

Je montai sur un meuble dans la salle des maréchaux, je demandai, au peuple, un instant de silence et l'obtins; je proposai de brûler à l'instant le *Trône* sur la place de la Bastille, et, pour la première fois depuis le commencement du combat, je criai : Vive la République ! Cette proposition fut accueillie par des bravos qui ébranlèrent la salle et accompagnée d'une décharge de mousqueterie ; le trône partit pour la Bastille, et moi je me rendis à l'Hôtel-de-Ville.

Le lendemain 25, aidé par l'énergique citoyen X..., je m'opposai, en les déchirant, à ce que l'on répandit parmi le peuple les proclamations émanant du gouvernement provisoire et ayant pour en tête seulement : *Au nom du Peuple français !* Je voyais dans cette formule peu décisive une hésitation, une défection, au mandat du Peuple; après notre insistance sortirent les premières proclamations ayant en tête : *République Française, Liberté, Égalité, Fraternité.*

Pas un drapeau officiel n'était encore arboré ;

thoven, quand les cuivres déchirent l'oreille, que les basses grondent et que les flûtes soupirent<sup>4</sup>. »

Le vacarme des combats de Février est symphonique. Il est unifiant. Il ramasse en une sensation unique la multiplicité des bruits. « Le détail vous saisit, il vous empoigne, il vous pince et, plus il vous occupe, moins vous saisissez bien l'ensemble. Puis peu à peu, cela s'harmonise et se place de soi-même avec toutes les exigences de la perspective<sup>5</sup>. »

Le bruit du combat devient la concrétisation sonore d'une hypostase nouvelle : le peuple en armes. Et sa réalité sonore précède une nouvelle fois sa manifestation matérielle. L'image symbolique du Peuple, – celui glorifié par Jules Michelet – qui monte hardiment l'escalier des Tuileries pour pénétrer dans la salle du trône et prendre possession de son destin, est précédée de son vacarme. « Tout à coup la *Marseillaise* retentit. Hussonnet et Frédéric se penchèrent sur la rampe. C'était le peuple. » [fig. 50-51]

Cette unité reste fragile et essentiellement sonore, traversée de forces centrifuges, menacée de dislocation. Progressivement les notations sonores utilisées par Flaubert témoignent de la fragmentation à l'œuvre du son. Après l'harmonie, la dissonance. Après l'unité, la multiplicité du bruit. Une fois à l'étage, « le chant tombe » pour finir dans « le clapotement des voix ». L'harmonie initiale du chant révolutionnaire s'abîme dans la cacophonie des conversations individuelles et la fraternité née du combat dans la lutte des intérêts particuliers. Tel un précipité chimique instable, le peuple redevient une « masse grouillante qui se répand ».

Cette masse fait craquer sous sa poussée les boiseries. Sous les sifflets le trône est jeté par la fenêtre.

Fig. 50 – A. Raginel. *Almanach de l'égalité pour 1850*, Paris, Raginel, [1849]

Cote : BM Besançon BR. 65.16

4 – Gustave Flaubert. Lettre au docteur Jules Cloquet du 15 janvier 1850.

5 – *Idem*

## **Les clubs :**



Ils les visitèrent tous, ou presque tous, les rouges et les bleus, les furibonds et les tranquilles, les puritains, les débraillés, les mystiques et les pochards, ceux où l'on décrétait la mort des Rois, ceux où l'on dénonçait les fraudes de l'épicerie ; et, partout, les locataires maudissaient les propriétaires, la blouse s'en prenait à l'habit, et les riches conspiraient contre les pauvres. Plusieurs voulaient des indemnités comme anciens martyrs de la police, d'autres imploraient de l'argent pour mettre en jeu des inventions, ou bien c'étaient des plans de phalanstère, des projets de bazars cantonaux, des systèmes de félicité publique.



des bandes de velours rouge, provenant des banquettes des salles, flottaient seules au bout de bâtons aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville.

Le Peuple mugissait sur la place comme une effroyable tempête en demandant un drapeau. Je parvins jusqu'à monsieur de Lamartine et devant une foule nombreuse, je lui dis qu'il fallait qu'un drapeau officiel fut arboré; il me donna l'ordre de le faire exécuter tricolore (1). Lorsque je lui demandai ce qui le distinguerait de celui de Louis-Philippe, il me dit d'y faire inscrire : République française, Liberté, Egalité, Fraternité, et de l'arborer immédiatement.

Je me rendis rue de la Tixeranderie, 15; là, on me donna avec empressement les étoffes nécessaires pour la confection d'un immense drapeau; je fis appeler, parmi la foule qui couvrait la place, un peintre d'attributs.

(1) Je certifie avoir donné, en février 1848, ordre au citoyen Raginel de faire exécuter le premier drapeau tricolore portant ces mots : République française, Liberté, Egalité, Fraternité, ainsi que l'ordre d'arborer ce drapeau à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Ces ordres ont été donnés au citoyen Raginel sur sa sollicitation, et ont été exécutés par lui avec patriotisme.

A. DE LAMARTINE.

Un régime s'écroule. Un autre surgit, annoncé par l'arrivée de Dussardier, nouvel Hermès de la République.

Le peuple révolutionnaire laisse place à la canaille et la prise du palais au sac. « Alors une joie frénétique éclata, comme si, à la place du trône, un avenir de bonheur illimité avait paru; et le peuple, moins par vengeance que pour affirmer sa possession, brisa, lacéra les glaces et les rideaux, les lustres, les flambeaux, les tables, les chaises, les tabourets, tous les meubles jusqu'à des albums de dessins, jusqu'à des corbeilles de tapisserie. » Flaubert notait déjà dès 1853, désabusé, que la Révolution de 1848 avait détruit le peuple. « Il n'y a plus rien, qu'une tourbe canaille et imbécile<sup>6</sup>. »

En conclusion et point d'orgue de cette journée fantastique, dans un ciel couchant tourmenté, mêlant le noir à l'orange – véritable tableau romantique du crépuscule incandescent – les révolutionnaires déchargent en l'air leurs fusils tandis que « la sonnerie des cloches faisait, au loin, comme des bêlements effarés ». Frédéric, à l'unisson de cette ambiance gauloise et dionysiaque, « frissonnait sous les effluves d'un immense amour, d'un attendrissement suprême et universel ».

La description des journées de Juin est d'un point de vue formel plus audacieuse. Autant celle de Février est détaillée, progressive et harmonique, autant celle de Juin est illustrée en creux. C'est par le silence que le romancier évoque la sanglante répression. Inconséquent, velléitaire, jaloux d'Arnoux et agacé par le revirement de Dambreuse, Frédéric a « soif d'abandonner Paris ». Il quitte la capitale le 23 juin, le jour même où la ville s'embrase une seconde fois. Comme un cadre parisien d'aujourd'hui, il part en week-end !

Fig. 51 – A. Raginel. *Almanach de l'égalité pour 1850*, Paris, Raginel, [1849]

Cote : BM Besançon BR. 65.16

6 – Gustave Flaubert. Lettre à Louise Colet du 22 septembre 1853.

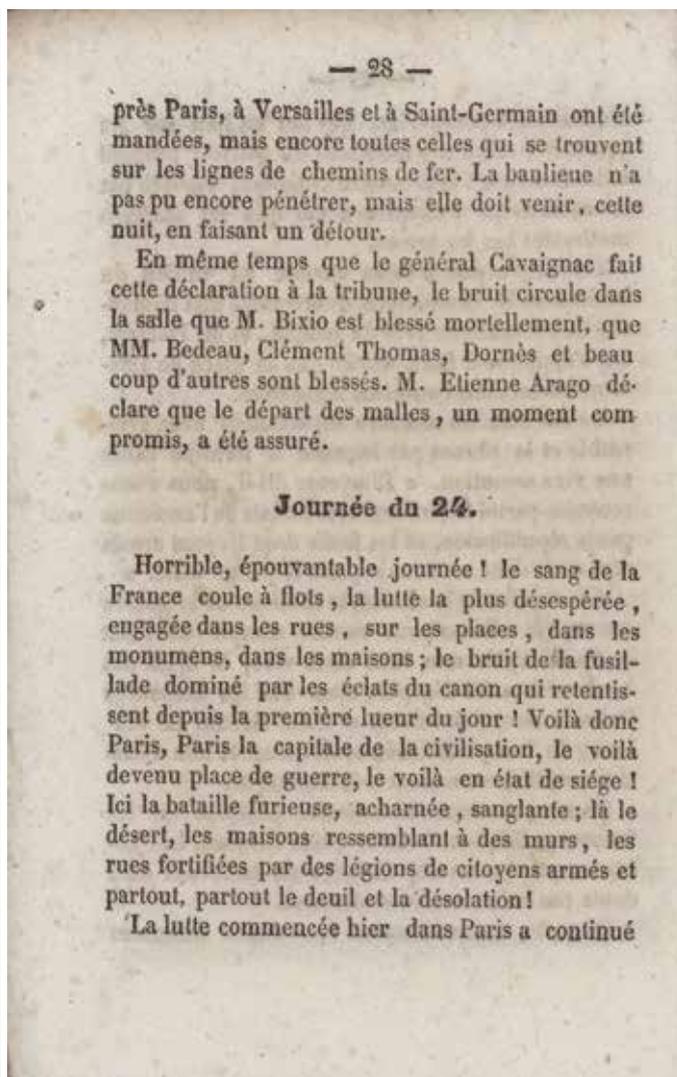
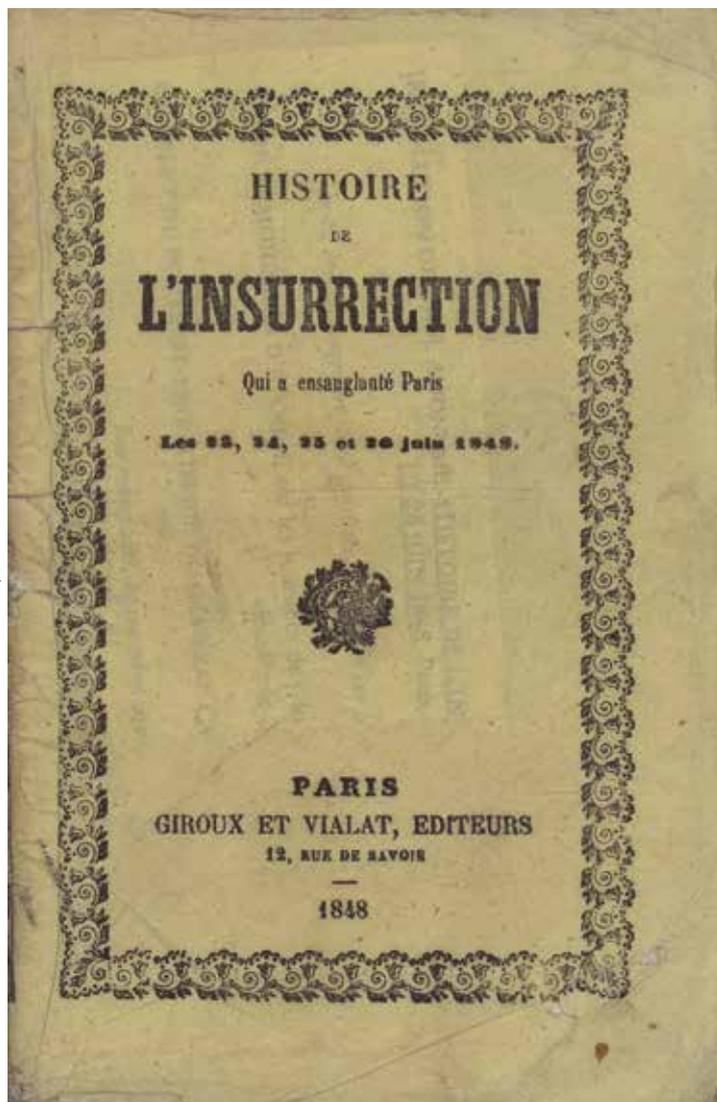


Fig: 52 – Anonyme. *Histoire de l'insurrection qui a ensanglanté Paris les 23, 24, 25 et 26 juin 1848*, Paris, Giroux et Vialat, 1848

Cote : BM Besançon 345314

À Fontainebleau, accompagné de Rosanette, pour un séjour qui prend des allures de lune de miel.

Ils logent dans un hôtel silencieux comme un monastère. Ils retrouvent à Fontainebleau le calme de la province, les bruits familiers et agrestes de la vie campagnarde qui émeuvent la sentimentalité des deux amants : le frais tintement du jet d'eau de l'hôtel, le faible crissement de la chaîne du puits, le bruit de la brise soufflant dans les arbres, les confidences susurrées, le souffle du cheval dans les brancards, le cri atténué d'un oiseau... Tout un univers

sonore de type rousseauiste avec son retour à un ordre ancien et bucolique si éloigné de celui d'une ville livrée à la soldatesque : le fracas des armes, les cris des innocents qu'on fusille, les plaintes des familles endeuillées [fig. 52].

Les amants visitent d'abord le château, désert durant tout leur parcours. Leur rêverie vagabonde parmi les grands du passé. Puis ils passent les deux jours suivants à se promener en forêt dans une voiture de louage, un « vieux landau bas comme un sofa », admirant les points de vue, dînant dans des auberges pittoresques. Comme le remarque ironiquement Julien Gracq<sup>7</sup> la description des sites visités relève davantage du *Baedeker* ou du *Guide bleu*. Il y a les itinéraires remarquables à emprunter, les curiosités à voir, les admirations à éprouver. Dans l'univers du sentimentalisme, tout est frelaté et *kitsch*. Tout est de mauvais goût.

Le son est comme coupé. Les arbres nouveaux qu'ils ad-

mirent rappellent au lecteur les tourments endurés par le peuple parisien ; les séismes géologiques sur lesquels le guide attire leur attention sont des évocations du séisme social de la répression. Les deux amants, tout à leur bonheur conjugal, n'entendent rien et ne voient rien. « Ah ! Tiens ! L'émeute ! disait Frédéric avec une pitié dédaigneuse, toute cette agitation lui apparaissait misérable à côté de leur amour et de la nature éternelle. » Et partout, un « silence universel ». En creux, les hurlements de la sanglante répression menée par Cavaignac.



Alors, la

**Propriété monta dans les respects au niveau de la Religion et se confondit avec Dieu. Les attaques qu'on lui portait parurent du sacrilège, presque de l'anthropophagie.**



Pris de remords et animé d'un sentiment de sympathie pour Dus-sardier, Frédéric rentre à Paris le 25 juin. Il parvient après de nombreuses difficultés à rejoindre la capitale par la barrière d'Italie. Dans la nuit du 25 au 26 juin il erre dans la ville désertée à la recherche de son camarade blessé. Après les durs combats du dimanche, l'émeute est écrasée dans le sang.

Dans le noir de la nuit où la vision devient inutile, seuls les bruits donnent des indications sensibles. Ceux que l'on perçoit sont ceux de la soldatesque : le cliquetis des armes dans le silence de la nuit, le pas cadencé des patrouilles, la voix stridente des sentinelles, le battement sourd et martial des tambours, puis des « silences profonds et noirs ». Plus de vie, plus de crépitement, plus d'allégresse. Mais le règne de la police, des interrogatoires et des pelotons d'exécution. Pour décrire les errements de Frédéric dans la nuit du 25 au 26 juin, Flaubert s'est longuement inspiré des confidences de son ami Maxime du Camp. Afin de répondre aux interrogations de son camarade, ce dernier rapporte dans une lettre ses souvenirs des

7 - Julien Gracq. *En lisant, en écrivant*. Paris, José Corti, 1981, p. 79.

## LA VOIX DU PEUPLE.

### LES MARTYRS DE JUIN 1848.

*Air des Lanciers Polonais.*

Paris se voile de ténèbres,  
Pourquoi tant de fronts sérieux?...  
Pourquoi tant de crêpes funèbres?...  
Pourquoi ces pleurs dans tous les yeux?...  
A genoux ! que chacun amasse  
Des fleurs pour des tombeaux chéris !  
Frères ! c'est un convoi qui passe...  
Saluons ces nobles débris !

Liberté ! sublime déesse,  
Aurais-tu trompé notre espoir?...  
Regarde... grande prophétesse,  
Là-bas ! l'horizon est tout noir.  
Autour de nous tout est souffrance,  
Vainqueurs ou vaincus, votre prix  
Doit être aujourd'hui l'espérance...  
Saluons ces nobles débris !

Spartiates de la patrie,  
Vous que le plomb a décimés,  
Du tombeau quelle voix vous crie :  
— « Venez défenseurs tant aimés. »

222

LES RÉPUBLICAINES

A l'aspect de l'affreux carnage  
Qui rougit le sol de Paris,  
On se croirait dans un autre âge...  
Saluons ces nobles débris !

Ils sont tombés sous la mitraille  
Ces soldats ennemis des rois ;  
Ils sont tombés, que nul ne raille  
Ces hommes si forts de leurs droits...  
Les lauriers sont dus à la gloire  
De ceux que la France a nourris :  
Loin d'insulter à leur mémoire,  
Saluons ces nobles débris.

O février ! ton auréole  
Devrait-elle donc se ternir ?...  
Nous avions foi dans ce symbole,  
Nous avions foi dans l'avenir.  
Non, jamais les guerres civiles  
Du deuil n'étoufferont les cris...  
Tant de morts pourraient être utiles !  
Saluons ces nobles débris.

Roulez tambours... au cimetière  
Trop tôt peut-être que l'oubli  
Va recouvrir de sa poussière  
Chaque cadavre enseveli.  
Sur leurs tombes si la main trace  
Des noms parmi nous tant chéris,  
Honte à celui qui les efface !  
Respect à ces nobles débris !

A. LOYNEL.

Fig. 53 – *La voix du peuple* ou *Les Républicaines* de 1848 : recueil des chants populaires, démocratiques et sociaux publiés depuis la Révolution de février, Paris, Durand, [1848]

Cote : BM Besançon 303921



**Il lui sembla qu'une aurore  
magnifique allait se lever.  
Rome, Vienne, Berlin étaient  
en insurrection, les Autrichiens  
chassés de Venise ; toute  
l'Europe s'agitait. C'était  
l'heure de se précipiter dans  
le mouvement, de l'accélérer  
peut-être ; et puis il était séduit  
par le costume que les députés,  
disait-on, porteraient.**



jours de Juin en tant que membre de la Garde nationale.

« Quant à mes souvenirs sur Paris la nuit, les voici : aspect sinistre, rues vides, parcourues par des patrouilles de la garde nationale de 100 à 150 hommes au moins ; des tambours escortés par deux ou trois compagnies allaient de rues en rues, *battant la générale* pour appeler tout le monde aux armes ; les maisons absolument *éteintes* et *obscur*. [...] Silence anormal troublé de temps en temps par un bruit absolument particulier qui n'avait rien de commun avec les bruits ordinaires de Paris [...]. Donc obscurité des façades des maisons ; silence profond, *noir* ; tout à coup des cris se répètent : « sentinelles, prenez garde à vous ! » ; silence ; bruissement de 150 hommes marchant en cadence ; silence ; fracas de la générale ! – silence, roulement des canons très sourd et très puissant ; toute poitrine était oppressée<sup>8</sup>. »

---

8 – Maxime du Camp. Lettre du 22 septembre 1868.

On se tait devant un fusil. On ne discute pas un ordre. Le silence est toujours l'allié de l'ordre, lequel éteint toute contestation, tout bruit parasite et toute vie. Le 25 juin au soir, pour paraphraser une formule célèbre, « l'Ordre règne à Paris »...

L'arrivée massive de la Garde nationale des villes de province a donné une large supériorité numérique aux troupes gouvernementales. Le père Roque, arrivé trop tard de Nogent-sur-Seine pour participer aux combats, se retrouve à garder des prisonniers. Les conditions de détention dans les souterrains des Tuileries sont atroces et donnent l'occasion à Flaubert, comme il l'écrit à George Sand, de fustiger la férocité de la répression bourgeoise. « J'écris maintenant trois pages sur les abominations de la garde nationale en 48, qui me feront très bien voir des bourgeois. Je leur écrase le nez dans leur turpitude, et tant que je peux<sup>9</sup>. »

Le sort réservé aux prisonniers est épouvantable [fig. 53]. « Ils étaient là neuf cents hommes, entassés dans l'ordure, pêle-mêle, noirs de poudre et de sang caillé, grelottant la fièvre, criant de rage ; et on ne retirait pas ceux qui venaient à mourir parmi les autres. Quelquefois, au bruit soudain d'une détonation, ils croyaient qu'on allait tous les fusiller ; alors, ils se précipitaient contre les murs, puis retombaient à leur place, tellement hébétés par la douleur qu'il leur semblait vivre dans un cauchemar, une hallucination funèbre. »

Le père Roque, courageux hors de tout danger, jouit de sa toute puissance. « Il les avait sous lui, ces brigands ! Il jouissait de leur défaite, de leur abjection et ne pouvait se retenir de les invectiver. » À la prière d'un jeune insurgé lui demandant par deux fois du pain, il répond par un coup de fusil. Aux suppliques

---

9 – Gustave Flaubert. Lettre à Georges Sand du 19 septembre 1868.



Et, comme chaque  
personnage se  
réglait alors sur  
un modèle, l'un  
copiant Saint-  
Just, l'autre  
Danton, l'autre  
Marat, lui, tâchait  
de ressembler  
à Blanqui,  
lequel imitait  
Robespierre.



de la faim, de la détresse et de la misère du peuple, succède la détonation meurtrière de la bourgeoisie. Flaubert utilise cette terrible ellipse avec un usage de l'indéfini : « il y eut un énorme hurlement puis rien. Au bord du baquet, quelque chose de blanc était resté. » La peinture en creux des journées de Juin s'achève par un silence lugubre et l'indéterminé. Quelque chose de blanc.

Fidèle à son esthétique de la dissonance ironique, Flaubert ne peut clore son chapitre relatant les événements révolutionnaires de 1848 sur une note aussi dramatique. La farce et le rire grinçant doivent l'emporter. L'irruption de l'Histoire dans le roman s'achève par la bouffonnerie d'une scène domestique. Le père Roque est rentré chez lui. Bien que « son action de tout à l'heure l'apaise comme une indemnité », il est pris d'un malaise. La soupe « ne peut pas passer ». Il s'alite. À sa fille qui le réprimande affectueusement de s'être rendu malade à son sujet, il rétorque : « Oui ! Tu as raison ! Mais c'est plus fort que moi ! Je suis trop sensible ! »

La charge est violente. Au hurlement de l'exécution du jeune garçon, succède la jérémiade bouffonne du vieillard cacochyme. Final grotesque d'une scène dramatique. La description du meurtre de cet adolescent symbolise la mort d'une certaine République, la République sociale et démocratique. L'assassinat de Dussardier par Sénécals le 4 décembre 1851 sur les marches du café Tortoni marquera la mort de la République elle-même. Ce sont les deux seuls meurtres décrits dans le roman. L'un est commis par un bourgeois de province, l'autre par un ancien révolutionnaire devenu nervi de la police du nouveau régime.

La Révolution de 1848 a débuté dans un crépitement joyeux pour s'achever par un hurlement lugubre. Si un bref moment le fracas révolutionnaire est devenu symphonique, il est rapidement retombé dans

l'insignifiance du vacarme. La dissonance ironique a triomphé de la fugace harmonie. Il ne reste de ces journées révolutionnaires de 1848 qu'un bruit indéchiffrable. Absolument pas une intelligibilité sonore, c'est-à-dire une musique. Il peut être temporairement grisant et Frédéric s'enivre de ce bruit comme certains adolescents d'aujourd'hui peuvent être hypnotisés par le rythme stroboscopique des musiques *techno*. Il faut y voir la manifestation du nihilisme foncier de Flaubert en matière historique. L'Histoire n'a aucun sens ; il n'y a aucun Progrès en marche. Des batailles et des révolutions, il ne reste, comme dans *Macbeth*, que le bruit et la fureur d'une histoire sans signification racontée par un idiot.



**Le banquier haïssait  
particulièrement  
Lamartine (pour avoir  
soutenu Ledru-Rollin),  
et avec lui Pierre  
Leroux, Proudhon,  
Considérant,  
Lamennais, tous les  
cerveaux brûlés, tous  
les socialistes.**



La République se dissipe tel un mirage sous les yeux des jeunes révolutionnaires et Mme Arnoux se dérobe sans cesse à l'ardeur de Frédéric : la République partage avec Mme Arnoux une nature idéale qui implique forcément la distance. À l'image de la femme aimée, la République ne demeure belle que dans la tension du désir. *A contrario*, le passage à l'acte signe la dégradation des plaisirs – Rosanette ou Mme Dambreuse – et la dissolution des idéaux : le bavardage inepte des clubs, la répression et le triomphe du parti de l'Ordre.

Flaubert dresse là le tableau sombre et désespéré d'une génération qui a gaspillé ses forces. Frédéric incarne le retrait politique de la bourgeoisie de province épuisée par la Révolution et l'Empire. Après Waterloo, elle n'aspire plus qu'à la tranquillité et à la jouissance de ses biens. Si besoin en ayant recours à un pouvoir à poigne. Ses préoccupations se concentrent exclusivement sur le maintien de ses avantages acquis et la satisfaction érotomane de ses plaisirs. Frédéric illustre ce caractère égoïste, conservateur et somme toute médiocre de l'érotisme. Dans ses notes publiées de façon posthume, Baudelaire écrivait que « la Révolution a été faite par des voluptueux ». Il est permis d'en douter. Frédéric fait certes l'amour – il ne pense qu'à cela – mais il ne fait guère la révolution. Son action est insignifiante. Faire la révolution implique de surseoir à sa jouissance, ce dont il est bien incapable. Ce roman de la maturité signe la liquidation du romantisme politique et sentimental par la distance et l'ironie.

**Henry FERREIRA-LOPES**

# Le Retour du Fils prodigue

**L**es petites-filles de Proudhon ont fait don à la ville de Besançon de la bibliothèque de leur grand-père en 1957 et de ses manuscrits en 1966. Il s'agit alors d'un retour aux sources inattendu. Désormais conservés à la Bibliothèque d'Étude et de Conservation, ils sont revenus là où tout a commencé pour le penseur : il a en effet passé une bonne partie de ses années bisontines, en lecteur omnivore, à la bibliothèque municipale gérée par le très érudit mais conservateur Charles Weiss. Ces manuscrits représentent l'une des plus importantes collections d'un penseur socialiste européen du XIX<sup>e</sup> siècle, rivalisant avec celles, célèbres, de Marx, Engels et Bakounine conservées à Amsterdam à l'Institut International d'Histoire Sociale.

La lecture des manuscrits de la bibliothèque municipale révèle le principal dilemme de la vie intellectuelle de Proudhon : comment transformer la société française dans un contexte d'instabilité politique, qui a vu se succéder en moins de cinq ans une série de régimes constitutionnels très différents (monarchie de Juillet, Deuxième République, Second Empire) ? Et comment théoriser la société qu'on veut révolutionner si le comportement de ses membres n'est pas conforme à ses espérances ? Au cours de l'année 1848, Proudhon a évolué dans ses choix politiques, d'un soutien ironique, provocateur et sans enthousiasme au gouvernement Guizot à une adhésion à la République – non par opportunisme politique mais dans la seule perspective de faire avancer ses idées mutualistes pour éradiquer durablement la misère et réorganiser les rapports d'échange entre producteurs.

## Proudhon candidat à Besançon

En 1848, Besançon n'a pas voulu de Pierre-Joseph Proudhon. Lorsqu'il s'est présenté aux élections législatives du 23 avril 1848 dans la capitale comtoise, sa ville natale (il s'est également présenté à Paris, Lyon et Lille), il n'a obtenu que 1 903 voix, loin derrière le général ultra-conservateur qui commandait la place de Besançon, célèbre pour ses actions répressives en Algérie, le comte Achille de Baraguey d'Hilliers (6 932 voix), ou le maire bisontin et député, Charles Convers (6 602 voix). Dans le département du Doubs, la défaite de Proudhon fut encore plus nette (4 561 voix contre, entre autres, 31 933 pour Baraguey d'Hilliers ou 45 013 pour Convers), résultat montrant l'important écart entre villes et campagnes, partout valable dans la géographie politique de la France en 1848. Pourtant, Proudhon n'a pas fait campagne en révolutionnaire : il s'est présenté dans une série de publications diffusées localement comme un modéré, cherchant à réunir « la majorité des voix conservatrices et la majorité des voix radicales », et à « concilier le principe de la réforme sociale avec le principe de conservation bourgeoise »<sup>1</sup>. Comme il l'écrit dans l'un des tracts destinés à soutenir sa candidature [fig. 54] :

« Que les ouvriers Bisontins recueillent leur esprit ; qu'ils examinent, avec calme et sang-froid, la question posée à notre siècle ; qu'ils la dégagent de tout l'appareil oratoire, renouvelé de la Convention, dont on l'affuble : qu'ils se disent bien que l'histoire ne se répète pas ; que c'est fini de la Dictature, comme des assignats ; de la guerre avec l'Europe, comme de la Terreur et de Napoléon. L'épopée est finie pour nous,

quoi qu'on ait dit : et, si trivial que cela paraisse, nous sommes condamnés à faire une besogne non plus de héros, mais de commis. La Révolution de février est une révolution économique, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus roturier, de plus bourgeois. Organiser le crédit et la circulation ; augmenter la production ; déterminer de nouvelles formes de société industrielle : tout cela ne comporte plus le tempérament de 92, bon gré mal gré il faut nous résigner à n'être que des pékins<sup>2</sup>. »

Proudhon n'a pas voulu que les Français rejouent la Révolution française, et il dénonçait dès la Révolution de février 1848 l'observation faite par Marx dans son *Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, que l'histoire se répète, la farce suivant la tragédie. Mais il était surtout critique envers la gauche politique, à laquelle il reprochait de bercer d'illusions un pays qui avait une nette tendance à tout demander à l'État – qu'il s'agisse, avant février 1848, du droit à devenir électeur ou représentant ; dans les premiers mois après février sous le Gouvernement provisoire, du « droit au travail » par les ateliers nationaux du gouvernement provisoire ; ou, en décembre 1848 comme plus tard en décembre 1851, du droit d'être sauvé par un chef autoritaire à la tête d'un exécutif fort. Dans ce sens, la référence à « la République » dans une grande nation centralisée comme la France était pour lui souvent douteuse. Proudhon se montrait très critique face à cette spécificité française avant même la Révolution de février, comme en témoigne un de ses manuscrits :

« Le pouvoir, en France, dès avant la conquête des Romains, a toujours été constitué monarchiquement. Pendant 2,000 [ans], ce fait n'a pas eu 10 an-

---

<sup>1</sup> – Lettre intitulée *Mes chers compatriotes* du 3 avril 1848 (Besançon, Bintot, 1848), p. 1, (lettre reproduite, intitulée « Aux Électeurs du Doubs », dans P.-J. Proudhon, *Correspondance*, t. 2, Paris, Lacroix, 1875, p. 299-304).

---

<sup>2</sup> – *Lettre du Citoyen P.-J. Proudhon à un de ses amis de Besançon* [Jean-Marie Dominique Gandon] du 10 avril 1848 (Besançon, Bintot, 1848), p. 2 (lettre reproduite dans Proudhon, *Correspondance*, t. 6, p. 369-373).

Paris, 3 Avril 1848.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Sur l'avis que plusieurs d'entre vous, se proposaient de me porter comme candidat à la députation pour l'Assemblée nationale, j'ai déclaré à quelques amis qui ont pu donner connaissance de mes lettres, que je n'accepterais le mandat de député, dans ma ville natale, qu'autant que je réunirais la majorité des voix conservatrices et la majorité des voix radicales.

Cette déclaration a pu paraître ambitieuse, pleine de vanité, d'orgueil, dictée par un esprit ambigu, par des intentions louches et équivoques. On a pu croire que je recommençais la comédie de tous les juste-milieu passés, présents et futurs; on a dû se demander comment il était possible de concilier le principe de la réforme sociale avec le principe de conservation bourgeoise.

J'insiste sur ma déclaration.

J'essaierai tout-à-l'heure, de justifier au point de vue du droit, la condition que je mets à ma candidature.

J'ai annoncé de plus, par lettre confidentielle aux mêmes amis, que je voulais être jugé, non-seulement sur ma vie antérieure et mes précédentes publications, mais sur les premières livraisons de l'ouvrage que je prépare et sur le spécimen de solution que je donne à la question sociale.

Plusieurs d'entre vous ont pu déjà juger par la première de ces livraisons, comment je considère l'événement du 24 février, et avec quelle sévérité je juge les actes du gouvernement provisoire. Et l'on a pu se dire encore qu'une attaque aussi brusque était intempestive, qu'elle compromettrait inutilement le salut de la République; qu'elle dénotait une âme envieuse, un caractère impatient, une indiscipline d'esprit sans excuse.

J'insiste sur l'opposition que j'ai faite au gouvernement provisoire et que je soutiendrai jusqu'à ce que je le voie changer de système.

Fig. 54 – Pierre-Joseph Proudhon. Lettre de candidature aux élections d'avril 1848 dans le Doubs, 3 avril 1848  
Cote : BM Besançon 11 625, pièce 122 bis

## CHERS COMPATRIOTES !

L'étude que je fais depuis 10 ans des questions économiques, l'expérience journalière que j'ai acquise en même temps de l'atelier et du comptoir ; ce qui se passe sous mes yeux, les nouvelles que je reçois chaque jour de la province, m'ont appris et me confirment de plus en plus cette vérité, qu'étant donnée une situation où le problème social devrait être résolu d'urgence et à bref délai, il n'y avait de salut possible pour la classe ouvrière, pour la bourgeoisie, pour tout le monde, que dans le consentement amiable de tous les partis à s'entendre pour la solution du problème.

Cette idée est passée dans mon esprit à l'état de démonstration mathématique, si bien que dans mon opinion, les hommes qui seront appelés à vous représenter doivent réunir, autant que possible, l'extrême de l'esprit radical à l'extrême de l'esprit conservateur.

Conservateur, au point de vue de l'égoïsme, c'est ne rien faire. — Au point de vue des intérêts généraux, conserver c'est développer à l'infini. Conservation et progrès, dans l'économie sociale, sont termes identiques. M. Guizot, pardon de vous citer une si étrange autorité ; M. Guizot l'avait dit, peut-être sans le comprendre et par un simple jeu de son imagination : « Tous les partis vous promettent le progrès, le parti conservateur seul vous le donnera. » Le parti conservateur n'a pu tenir la promesse de M. Guizot, parce qu'il était égoïste.

Chers Compatriotes, je ne voudrais pas augmenter encore les alarmes, mais il est impossible de vous le dissimuler, LA PATRIE EST EN DANGER. Elle ne peut être sauvée que par la bonne volonté, la bonne foi de tous. Elle ne peut être sauvée que par la réforme intégrale de nos institutions économiques. Or, cette réforme suppose la juste appréciation de tous les intérêts, elle n'exclut le sacrifice d'aucun, la lutte pour vous, c'est la mort.

Telle est du moins ma conviction. Jugez d'après cela si le désir que j'ai exprimé sur ma candidature est fondé, je ne dirai plus seulement en droit, mais en morale ; je puis accepter partout ailleurs le mandat de député, même contre l'intérêt bourgeois : parce qu'enfin par la guerre ou par la paix, il faut que la question sociale soit vidée. Dans mon pays, je n'ai point de choix à faire, quand il s'agit de représenter la concorde ou la guerre civile.

Je passe à l'opposition que j'ai commencée depuis quatre jours, contre le gouvernement provisoire.

Elle tient aux principes que je viens de vous exposer.

La conduite qu'avait à tenir le gouvernement provisoire, après le 24 février, était à mon avis bien simple.

Il n'y avait qu'à faire démolir les barricades et remettre en place les pavés de Paris. C'est-à-dire après avoir proclamé la République, rentrer dans l'ordre de la veille ; dépenser, s'il le fallait, 50 millions, 100 millions même pour donner du pain aux ouvriers ; rassurer le commerce et la propriété, garder in-





THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

# LA PROPRIÉTÉ C'EST LE VOL

FOLIE-SOCIALISTE EN TROIS ACTES ET SEPT TABLEAUX

PAR MM. CLAIRVILLE ET J. CORDIER

Représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du VAUDEVILLE,  
le 28 Novembre 1848.



Prix : 50 centimes.

**PARIS**

**BECK, LIBRAIRE**

RUE CIT-LE-CŒUR, 12

TRESSE, successeur de J.-N. BARRY, Palais-National.

1849

61,461

nées d'interruption ; c'est-à-dire que la France n'a pas consacré 6 mois par siècle, 5 minutes par 24 heures, à la République. Ce fait établit selon moi, d'une manière suffisante, que le tempérament de la nation française est antirépublicain. Les considérations ne me manqueraient pas au besoin pour démontrer cette proposition : ainsi, l'inconsistance du caractère national ; le penchant décidé, toujours renaissant, aux formes aristocratiques ; la fureur des distinctions et des titres ; la faiblesse d'initiative chez les individus ; l'habitude de tout demander au pouvoir, habitude essentiellement monarchique, et qui se trahit avec éclat jusque dans les théories républicaines, qui toutes concluent à la dictature et l'universalité d'action de l'État ; la facilité d'admiration et d'engouement pour les hommes de marque ; les besoins de s'attacher aux individualités puissantes au lieu de développer la science ; enfin le laisser-aller de nos mœurs, toujours disposées à demander à la faveur et à l'intrigue, ce qu'ailleurs on cherche dans le travail : telles sont, en résumé, les preuves de notre incapacité républicaine<sup>3</sup>. » [fig. 55]

Sans doute les élites conservatrices bisontines ont-elles joué un rôle dans la défaite électorale départementale de Proudhon, ce révolutionnaire malgré lui. L'académie de Besançon, qui lui avait accordé une bourse d'études, la pension Suard, ne lui avait point pardonné d'avoir publié trois écrits critiquant le droit de propriété, au lieu de poursuivre ses études linguistiques à Paris comme il avait promis de le faire. Il avait subi un procès en 1842 pour ses attaques contre la propriété, outrage à la religion catholique, et excitation au mépris et à la haine du Gouvernement, du Roi et « des citoyens contre une ou plusieurs classes de personnes ». Il fut acquitté, mais la mauvaise presse qui courait alors l'empêchait

de trouver du travail localement, après la faillite de son imprimerie. Auteur en 1840 du livre *Qu'est-ce que la propriété ?*<sup>4</sup>, il y avait écrit cette phrase célèbre et qui resta, surtout après 1848, accolée à son nom : « La propriété, c'est le vol ! » [fig. 56] Chassé en quelque sorte de la ville (il travaillerait ensuite à Lyon en tant que commis batelier pour une entreprise de transport fluvial sur le Rhône et la Saône gérée par deux frères bisontins, avant de rejoindre Paris), il a pourtant gardé des contacts dans sa ville natale, comme sa correspondance avec de nombreux Franc-Comtois en témoigne. Mais, à part de courtes vacances passées de temps à autre en Franche-Comté, il n'est jamais revenu y vivre. Et comme souvent dans l'histoire française, le cas de Proudhon ne faisant pas exception à cet égard, pour les provinciaux talentueux, la célébrité s'acquiert, hélas, au prix d'un exil à la capitale.

Il s'engage dans le journalisme en collaborant au journal *Le Représentant du Peuple* qui lui sert de tribune pour répandre ses idées, notamment économiques. Il n'est pas hostile à la concurrence, mais souhaite promouvoir un système grâce auquel les conditions de concurrence seraient égales pour tous, et ne permettraient pas à certains, par la possession d'un capital privé, d'éteindre les formes réelles de cette concurrence. Afin de créer des conditions d'égalité, il envisage une banque pouvant faire crédit à taux très faible. Cette Banque d'échange rendrait superflu le numéraire et fonctionnerait sans capital et avec des taux réduits aux simples frais d'administration : c'était pour lui une façon de rendre le crédit accessible à tous et de faciliter la transformation des produits du travail en monnaie courante.

---

<sup>3</sup> – Bibliothèque municipale de Besançon, MS. 2817, f. 54 recto-verso.

---

<sup>4</sup> – Pierre-Joseph Proudhon. *Qu'est-ce que la propriété ? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, Paris, Brocard, 1840.



Clou, Edouard 71, de la Barre 21

Imp. Aubert & Co

**PROUDHON.**

Apôtre du socialisme, ennemi de la propriété et son destructeur breveté. (sans garantie du gouvernement.)

Fig. 57 - Honoré Daumier. *Proudhon représentant du peuple*, série « Les représentants représentés », lithographie, Aubert, 1848  
Cote : BM Besançon EST. FC. 2810

## Proudhon représentant du peuple

Bénéficiant de sa notoriété en tant que journaliste, Proudhon est ensuite élu à Paris lors des élections complémentaires du 4 juin 1848 [fig. 57-58] (avec 77 094 voix, en même temps que Victor Hugo élu avec 86 965 voix), et devient célèbre (et caricaturé plus que toute autre figure politique de la Deuxième République) après un débat parlementaire sur l'impôt sur le revenu avec Thiers, débat qui eut lieu après les journées de juin 1848, et au cours duquel il proposa l'annulation des dettes, loyers et fermages [fig. 59-60]. Le discours de Proudhon du 31 juillet provoque l'hilarité générale à l'Assemblée tant il paraît hors de propos aux autres représentants, initialement persuadés d'avoir affaire à un tribun exalté. Victor Hugo donne une description caustique de ce moment : « Il ne parla pas, il lut. Il tenait ses deux mains crispées sur le velours rouge de la tribune, son manuscrit entre elles. Il avait un son de voix vulgaire, une prononciation commune et enrouée et des besicles. Le début fut écouté avec anxiété, puis l'assemblée éclata en rires et en murmures, enfin chacun se mit à causer. La salle se vida et l'orateur termina au milieu de l'inattention le discours commencé au milieu d'une sorte de terreur.<sup>5</sup> » Ce débat, dont Proudhon sort grand perdant, le propulse pourtant sur le devant de la scène : il devient aux yeux de la bourgeoisie l'homme qui s'attaque à la propriété, et les caricatures le représentant se multiplient dans les journaux [fig. 61-62]. En revanche, le monde ouvrier a trouvé en lui un défenseur, qui condamne les violences des journées de Juin et met en lumière la misère d'une partie de la population. Il reçoit des lettres spontanées de remerciements et de soutien

de toute la France [fig. 63]. Ses articles entraînent la suspension du journal *Le Représentant du Peuple*, le 21 août 1848. Sans se laisser décourager, Proudhon et ses amis créent un nouvel organe, *Le Peuple. Journal de la République démocratique et sociale*, qui paraît à partir du 1<sup>er</sup> novembre [fig. 64]. *Le Peuple* milite pour le crédit gratuit : il est censé faire de la publicité aux opérations de la Banque du peuple qu'imagine Proudhon. À la différence de la Banque d'échange qui se passait de capital, ce nouveau projet bancaire envisage un capital de cinq millions. Elle doit émettre des « bons de circulation » (contre espèces, marchandises ou immeubles) dont la valeur serait fixée librement, par accord entre l'acheteur et le vendeur. Ces bons doivent être remboursables contre des produits ou services : les services, comme le travail, sont assimilés aux produits. Le prêt doit peu à peu s'effacer devant l'échange. Le but est de se libérer de l'intermédiaire monétaire pour se passer de l'argent.



Fig. 58 – Jeton de Pierre-Joseph Proudhon à l'Assemblée nationale, 1848  
Cote : musée du Temps, inv. 1970.7.6

5 – Victor Hugo. *Choses vues*, Paris, Ollendorf, 1913, tome I, p. 380.

Fig. 59 – Adolphe Thiers.  
*Rapport du citoyen Thiers,*  
*précédé de la Proposition*  
*du citoyen Proudhon,*  
*relative à l'impôt sur le*  
*revenu, et suivi de son*  
*discours prononcé à*  
*l'Assemblée nationale le*  
*31 juillet 1848, Paris,*  
 Garnier, 1848  
 Cote : BM Besançon  
 BR. 154.16

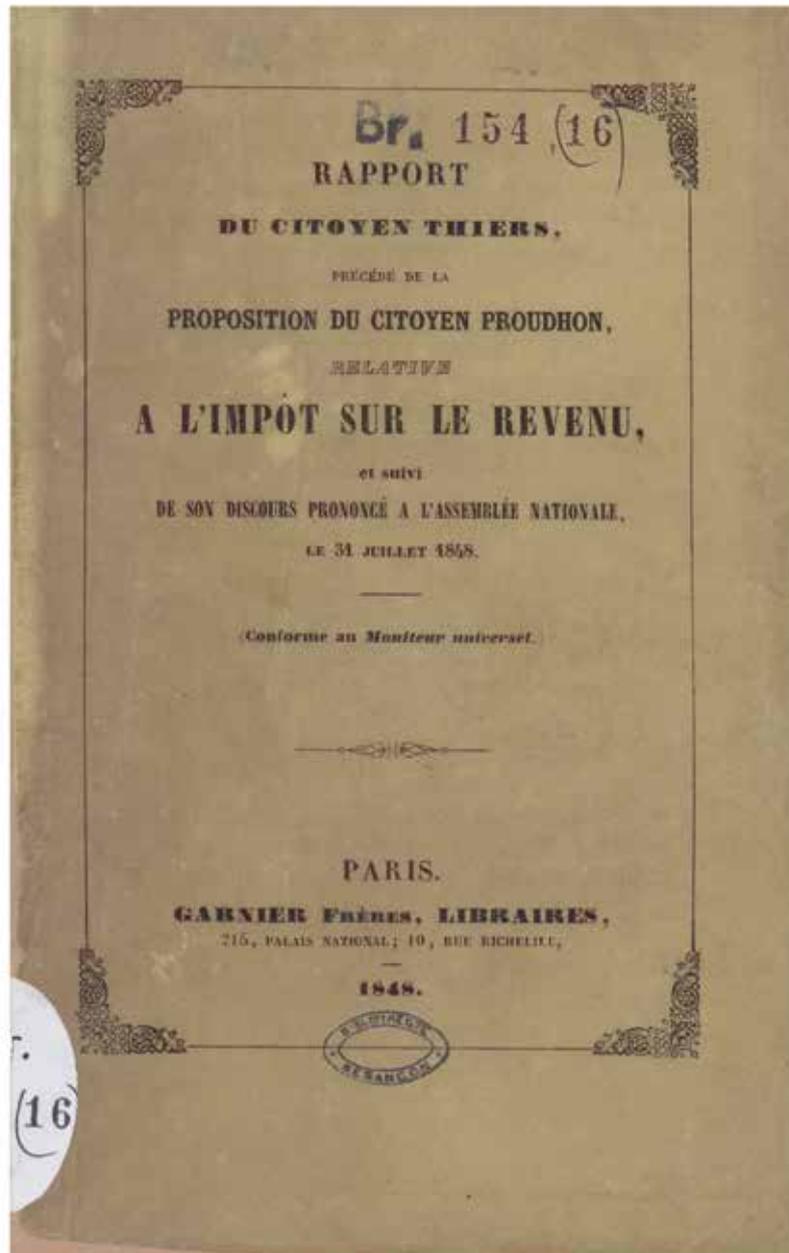
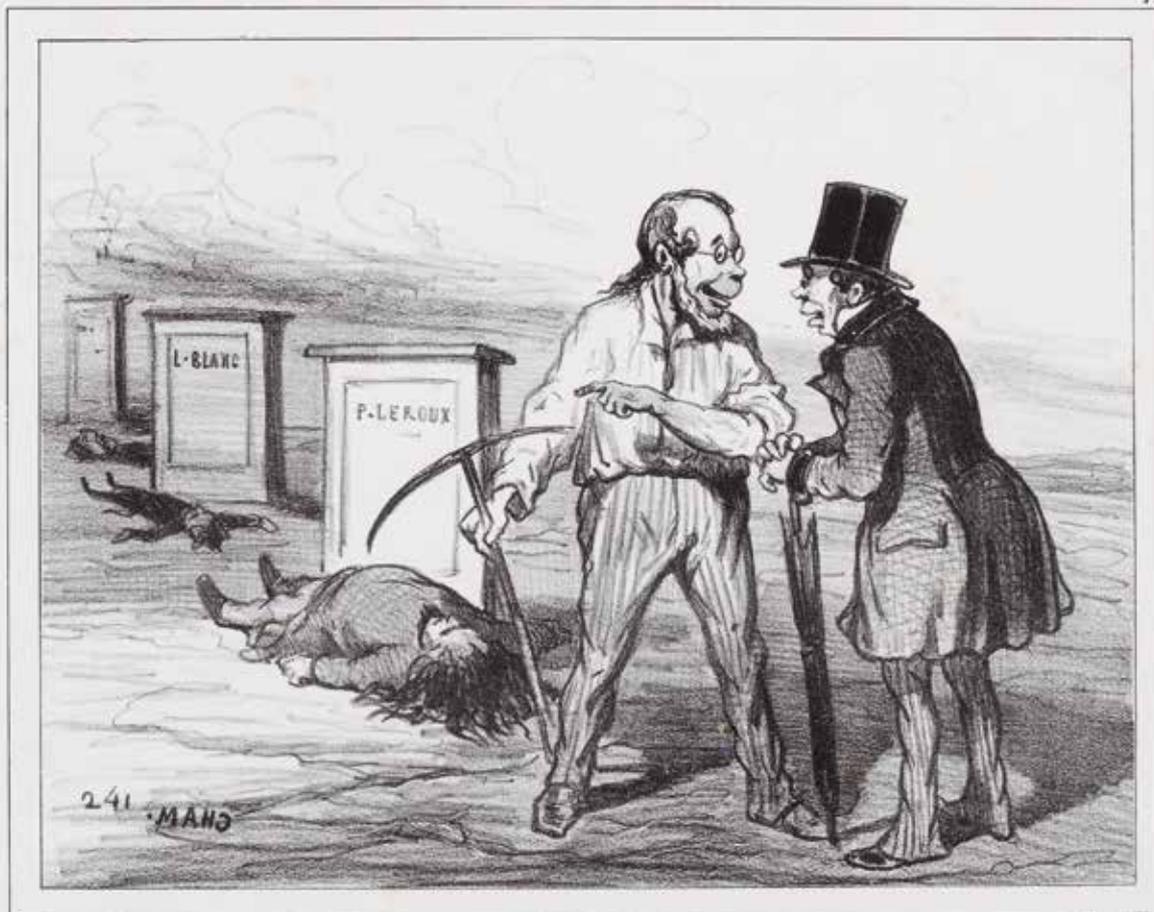




Fig 60 – Cham. *L'Assemblée en représentation*, extrait du *Charivari*, 29 juillet 1848

Cote : BM Besançon 64 454

Cham caricature ici, sous l'apparence d'un pugilat, l'opposition entre Proudhon et Thiers, montrant ce dernier monté sur des échasses pour être à la hauteur de son féroce adversaire attaché à un piquet, comme un animal dangereux.



Dess. Robert de la Beerna

Imp. Aubert 11'

*P. J. PROUDHON SUR LE POINT DE TERMINER SA BESOGNE*

— Eh ! bien, mon bourgeois, j'espère que vous êtes content ! . . . . . les voilà tous démolis !  
 — Est-ce que vous ne pourriez pas me rendre un dernier petit service . . . . . ce serait de vous démolir vous même . . . . . après cela je serai bien tranquille ! . . . . .

Fig. 61 – Cham. P. J. Proudhon sur le point de terminer sa besogne, lithographie, Aubert [1848-1850], extrait du *Charivari*  
 Cote : BM Besançon EST. FC. 2 784

Proudhon, opposé au gouvernement provisoire et à la plupart des théories socialistes qu'il juge faibles sur le plan économique, est présenté comme le fossoyeur des hommes politiques de gauche (il vient de se débarrasser de Louis Blanc et de Pierre Leroux), et donc comme l'allié involontaire des bourgeois.



Goussier, Albert, 19, rue de la Harpe

Imp. Aubert &amp; Co.

Le fameux Proudhon enlevé de vive force, par un Américain montreur de curiosités.

Fig. 62 – Cham. *Le fameux Proudhon enlevé de vive force par un Américain montreur de curiosités*, lithographie, Aubert, 1849, extrait du *Charivari*  
Cote : BM Besançon EST. FC. 2972

Proudhon est ici représenté comme un animal de cirque, un phénomène « qui ne se nourrit que de bourgeois et d'aristos » : considéré comme un homme haineux qui dénonce les privilèges et cherche à déstructurer la société, il est sans doute le plus caricaturé des représentants de l'Assemblée.

Les travailleurs de Marseille, au citoyen  
Proudhon, représentant du peuple.

Citoyen,

Nous venons vous exprimer ici toutes nos  
sympathies, pour le glorieux courage et les dévouements  
que vous apportez à la défense de la cause des travailleurs.

Aujourd'hui que la partie officielle de la Société  
s'effie que s'effleurent spontanément de la corruption et de  
l'égoïsme, nous tenons à honneur nous, parus mandats  
de cette Société maîtresse, à glorifier au vu de la justice  
et la vérité !

Deus, tête et bras, tout chez vous est devenu à la  
sainte cause de l'émancipation des prolétaires, au triomphe  
du droit sur le fait.

Continuez la noble et digne mission qui vous est échu  
sur cette terre, de couvrir avec tous les hommes de cœur  
et d'intelligence, qui marchent à la tête du progrès  
de l'humanité !

Bien des coeurs se sont levés, battent à l'envi pour  
des vôtres, et sont décidés à poursuivre sans merci, ni trêve,  
les conséquences forcées de la révolution de février.

Nous désirons que ces témoignages de gratitude soient  
l'édification des cotisations, et des fidèles imitateurs des révolutionnaires  
corrompus qui poursuivent en vous la révolution de février, qu'ils  
s'efforcent de ne pas compromettre. fissent ces témoignages sympathiques  
de la part des déshérités, des prolétaires vous adonnés, la voie au  
dans laquelle vous marchez. Veuillez agréer l'assurance de  
notre reconnaissance.

Baudouin

entrepreneur

A Perrin menuisier en faitails

Jaune Bartholomé Bourcier Sculpteur

Joseph Raubing Sculpteur

Abraham (Nicolas) tailleur en pierre B. Sept freres forgeron  
L. Rouvier tailleur en pierre

Majore marbrier Genty tailleur Forgeron tailleur en pierre

Coyot tailleur en pierre etait Robert Vincent Essore

Cassin Fils pomme courbe Nicolas Bellegarde  
Forgeron Marc tailleur en pierre

Gouette fr. autray Paragon

Antoine Roussier Sculpteur

Joseph (Nicolas) Sculpteur Leonard's Bismet

Gla fabricant de  
meubles en

Nicolas

Vivier

Nicolas  
peintre

membre de la commission municipale

De et Basille St. Nicolas  
Sculpteur

Jeanne  
Sculpteur

Gally  
Sculpteur

13125

Qu'est-ce que le producteur?  
— Bon.  
— Un des-à être!  
— Tout.

Qu'est-ce que le capitaliste?  
— Tout.  
— Un des-à être!  
— Non.  
— Le Supplément du Peuple de 1848.

DIVISION DES FONCTIONS.

# Le Peuple

Méthode de CINO WILLIAMS  
de votre pays par le travail  
au capital.

Double produit.

Quatrième valeur.

INDIVISIBILITÉ DU POUVOIR.

LE NUMÉRO, 5 CENTIMES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

LE NUMÉRO, 5 CENTIMES.

Conditions de l'abonnement  
A L'ÉDITION QUOTIDIENNE,  
avec supplément de 4 pages le lundi.

Un an . . . . .	24 fr.	36 fr.
Six mois . . . . .	12	18
Trois mois . . . . .	6	9
Un mois . . . . .	2	3

Prix de l'abonnement  
à l'édition hebdomadaire, format double:  
PAR AN. — Paris. . . . . 6 fr.  
— Département. . . 8

Tout ce qui rapporte la rédaction doit être adressé au secrétaire de la rédaction. — Les manuscrits déposés ne sont pas rendus. — Les lettres non affranchies sont refusées. — Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé même à l'administrateur du jour au LE PEUPLE. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur le poste au nom de l'administrateur. — Les abonnements d'essai d'un mois et de 16 de chaque mois. — Les souscriptions générales et particulières se comptent également sur abonnement.

PARIS, 22 DÉCEMBRE.

Nous l'avons dit hier, nous le répétons aujourd'hui :

Le serment de Bonaparte est une déclaration de guerre à la démocratie socialiste.

Quot ! citoyen président, vous parlez de conciliation, et vous commencez par exclure le parti qui seul a pu donner un nom, un objet, une signification à la Révolution de Février !

Vous parlez de soulager la misère du Peuple, de guérir les plaies du pays, de rassembler la société sur sa base ; et vous excluez ceux qui, les premiers, ont assigné à la misère sa véritable cause ; vous maintenez l'intégrant jeté sur le travail ; vous appelez à vous les économistes de l'école de Malthus ; vous prenez pour conseils les vieux défenseurs de ce constitutionnalisme trépassé en Février, après une consommation de dix-huit ans !

Et cette immense reculaide, préparée depuis dix mois, maintenant avouée, préconisée, légalisée, c'est sous le couvert d'un Bonaparte qu'elle s'accomplit.

Il y a 40 ans, un Bonaparte sortit du 18 brumaire, et le règne de la corruption finit. — Un Bonaparte sort du 10 décembre, et le règne de la corruption va recommencer !

Le premier de ces hommes, fils d'une révolution, porta haut et loin l'étendard de sa mère, et s'acquit une gloire immortelle. Le second, fils aussi d'une révolution, ne sera qu'un parricide !

Démocratie et socialisme n'ont pas aujourd'hui de plus grand ennemi que Bonaparte ! Qui pourrait en douter en effet ?

Les leudances de Louis-Napoléon, manifestées par les aventures de sa jeunesse, et par ses ostentations calculées à l'Assemblée nationale ;

Les opinions connues de ses ministres ;

L'affectation des usages constitutionnels dans la formation du cabinet et la nomination d'un président du conseil ;

La promesse équivoque de traiter en ennemi de la patrie quiconque voudrait changer, par des voies légales, l'ordre établi ;

Le blâme indirect jeté sur le parti démocratique et social ;

La coalition des partis hostiles au socialisme, exprimée par la composition du ministère ;

Le système politique adopté par Bonaparte, système renouvelé de Cavaignac, qui le tenait de la Commission exécutive, qui l'avait reçu du Gouvernement provisoire, qui lui-même, ce Gouvernement provisoire, instaurateur de la République, réformateur et régénérateur, l'avait puisé aux sources pures de la bureaucratie constitutionnelle :

Tout cela ne prouve-t-il pas de plus en plus que nous seuls, démocrates socialistes, aux yeux de tous ces gouvernants, qui se succèdent comme une procession des trépassés, nous sommes les excommuniés de la civilisation, les ennemis de la société, contre lesquels le gouvernement de la bourgeoisie, faisant trêve à ses querelles dynastiques, doit tourner tous ses efforts ?

Le discours de Bonaparte n'est qu'une paraphrase de la dernière proclamation de Cavaignac. La pensée est la même, la politique la même, la calomnie toujours la même. Guerre aux socialistes ! guerre aux ennemis de la famille et de la propriété ! Depuis le 16 avril nous n'entendons pas autre chose.

Et bien ! président de bourgeois, Cavaignac ou Bonaparte, de quelque nom qu'on vous nomme, nous acceptons le défi. Calomniez, intriguez, formez des coalitions et des alliances, organisez la contre-révolution ; plus vous nous affaiblirez, plus vous vous ferez de mal. Vous êtes le serpent de la révolution, mais vos dents se briseront sur l'acier de nos consciences.

Faites régner l'ordre dans la rue : nous vous y aiderons ;

Ramenez, si vous le pouvez, la confiance au cœur de vos capitalistes : nous jurons de ne leur demander ni crédit ni autumée ;

Organisez l'assistance pour les ouvriers sans travail : nous contribuerons de tous nos moyens à l'accomplissement de ce devoir fraternel ;

Ne craignez pas, afin de rétablir les affaires, d'engager le trésor pour une centaine de millions : le Peuple paiera vos dettes, et, quand vous déposerez votre bilan, vous relèvera de la banqueroute.

Nous ne vous demandons, avec la liberté de discuter, que la liberté de nous associer ; c'est-à-dire l'observation loyale de deux articles de cette charte que vous venez de jurer.

Liberté de discussion ! liberté d'association !

Rien que cela, et avant quatre ans, président sans présidence, vous viendrez nous dire ce que vous êtes devenu !...

P.-J. PROUDHON.

### Assemblée nationale.

METS DE COULEURS.

Malgré la suspension momentanée de ses séances, l'Assemblée nationale a été aujourd'hui visitée par la plus grande partie de ses membres.

Mais c'est moins pour procéder aux travaux ordinaires qui ont lieu dans les bureaux, que pour se réunir ou s'entendre sur la marche à suivre à l'égard du nouveau ministère, que les représentants se pressent aujourd'hui dans la salle des conférences.

Les représentants de l'extrême gauche ont l'air assez indifférent à l'égard du cabinet Barrot, qu'ils considèrent, en général, comme un ministère de transition vers une nuance plus tranchée de la droite.

Ils se préoccupent surtout d'un bruit qui a été répandu depuis quelques jours et auquel, pour notre part, nous n'ajoutons aucune foi : il paraît que dans le camp napoléonien il y aurait, deux fractions bien distinctes et presque antagonistes : l'une qui voudrait que M. Bonaparte se contentât purement et simplement d'être président de la République et respectât la Constitution ; l'autre qui prétendrait le pousser dans les voies extrêmes, et nous doter d'une restauration impérialiste.

Cette droite du parti napoléonien a du reste les imaginations les plus fantastiques ; ainsi on parle d'une liste de proscription qu'elle a l'intention, si elle réussit, de mettre sous les yeux du prince (c'est son style), et en tête de laquelle figurent les noms des socialistes les plus avancés, et des démocrates les plus éprouvés. Il paraît de les déporter, à la suite d'une petite émeute qu'on se chargerait d'exécuter.

Il est bien entendu que M. Louis Bonaparte est étranger à toutes ces intrigues.

On est étonné dans une partie de la gauche de l'énorme cumul dont jouit M. Changarnier. On trouve que cette concentration de forces dans les mains d'un seul individu qui ne cache pas ses opinions contre-révo-

lutionnaires, offre peu de garanties au pouvoir et aux citoyens. On se perd en conjectures sur les motifs qui ont pu amener le président de la République à confier à ce général le commandement d'une masse de forces aussi imposantes.

En total, les différentes nuances qui divisent l'Assemblée vont se trouver, dit-on, encore plus éloignées d'un rapprochement que sous le ministère précédent. On est tellement pénétré de cette idée dans la salle des Pas-Perdus, que de bonnes âmes mettent en doute que l'Assemblée actuelle vote les lois organiques. On croit fermement ce qu'on désire. Certains représentants qu'à leur allure, il est facile de reconnaître pour des habitués de la rue Duphot, répondent à l'oreille des bruits de dissolution ; ils trouvent des gens assez disposés à les croire.

### Je l'ai trouvée dans mon heros.

En rendant compte de l'installation à huis-clos du président de la République française, les journaux ont fait figurer parmi les ornements de cette pompe clandestine la plaque de grand-officier ou de grand-croix de la Légion-d'Honneur qui brillait sur le frac noir du citoyen Louis-Napoléon Bonaparte.

Où l'a-t-il gagnée? demandez-vous. Nous vous répondrons : par le sénatus-consulte de 1808 et par les traditions de la vieille monarchie, qu'on s'appliquait alors à faire redoubler avec tant de zèle et avec le succès que vous savez. Louis XIV accordait le grand-croix du Saint-Esprit à ses petits-fils âgés d'une semaine, Napoléon a bien pu décorer de la grand-croix de la Légion-d'Honneur son neveu, et alors son héritier au maillet.

Il est facile de comprendre que l'on tiennas beaucoup à une décoration ainsi gagnée, qu'on s'en pare avec orgueil dans les grandes circonstances de la vie, lorsqu'on est traité devant une cour d'assises, par exemple, pour crime de sédition, ou bien qu'on est nommé président d'une république ; et nous concevons très bien l'indignation mêlée de fierté avec laquelle le prince Louis Bonaparte (la Constitution permettait alors de lui donner ce titre, répondit au président de la cour de Strasbourg, qui lui demandait d'où lui venait sa plaque : — Je l'ai trouvée dans mon heros.

Fig. 64 — Le Peuple, 23 décembre 1848  
Cote : BM Besançon 13 125

## Proudhon l'opposant : le primat du politique

Proudhon parvient cependant à ouvrir les bureaux de la Banque au public le 12 février 1849, mais ses positions politiques le rattrapent : pamphlétaire hors pair, il est condamné pour une série d'articles incendiaires critiquant les manœuvres politiques du prince Président<sup>6</sup>. Obligé de s'enfuir, il liquide dans l'urgence la Banque du peuple. Il est finalement arrêté le 5 juin 1849 et passe le reste de la Deuxième République en prison, écrivant trois livres et de nombreux articles dans ses différents journaux. Sous le Second Empire, faute d'avoir la permission d'écrire sur l'actualité politique, il publie en 1858 une critique philosophique du catholicisme de plus de 2 000 pages adressées à l'archevêque de Besançon<sup>7</sup>. Condamné de nouveau, il fuit en Belgique, où il critique la politique étrangère de Napoléon III et le principe des nationalités diffusé pour soutenir l'unification italienne ou l'indépendance polonaise. De retour à Paris en 1862, il consacre ses derniers écrits à prêcher la décentralisation fédéraliste et l'abstention positive par le vote blanc dans les élections sous le régime impérial<sup>8</sup>.

À partir de l'instauration du Second Empire, les priorités de Proudhon changent : il s'agit avant tout de freiner la centralisation de l'autorité politique, exa-

cerbée dans sa légitimité par l'expérience démocratique, et beaucoup moins de réorganiser l'économie selon les critères de « l'égal échange ». Conscient des dangers de la démocratie, surtout lorsque la représentation politique n'est pas circonscrite par des critères économiques (comme les besoins des différentes professions), ni par des critères locaux (comme les besoins des différentes communes), il a anticipé le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte dès l'automne 1848, se montrant dès les débats constitutionnels de la nouvelle République virulemment opposé au principe de la présidence basée sur le suffrage universel masculin.

Dans leur sensibilité aux problèmes liés à la démocratisation de la vie politique française, les écrits de Proudhon portant sur 1848 ont peut-être plus à nous apporter que ceux, plus célèbres de nos jours (mais forts obscurs à l'époque de leur publication), de Marx, notamment *Les Luttes de Classes en France* et son *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*. Le comportement politique des différentes catégories sociales entre 1848 et 1852 ne s'est jamais montré entièrement conforme aux critères d'un déterminisme économique dont l'éventuel moteur aurait été la lutte des classes se développant en parallèle des modes de production successifs. Ainsi peut-on expliquer le recours narratif de Marx lui-même dans ses différents textes à des sous-classes trompeuses comme la petite bourgeoisie, la paysannerie ou le lumpenprolétariat, toutes responsables de la non-émergence de la seule vraie lutte des classes, celle opposant bourgeoisie et prolétariat<sup>9</sup>. Que dire du fait que la garde mobile qui a tiré sur les ouvriers à Paris en juin 1848 ait été composée, elle aussi, d'ouvriers ? Que les ouvriers parisiens aient voté massivement pour

---

6 – Voir mon chapitre, « Pierre-Joseph Proudhon, seul contre tous.

*Le Représentant du Peuple, Le Peuple, La Voix du Peuple, Le Peuple de 1850* », dans Thomas Bouchet et al., *Quand les Socialistes imaginaient l'avenir*, Paris, La Découverte, 2015, p. 278-292.

7 – *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, 3 vol., Paris, Garnier frères, 1858.

8 – Notamment dans ses ouvrages, *Du principe fédératif*, Paris, Dentu 1863 ; *Les Démocrates assermentés et les réfractaires*, Paris, Dentu, 1863 ; et *De la capacité politique des classes ouvrières*, Paris, Dentu, 1865.

---

9 – Sur ce problème narratif chez Marx, voir Jacques Rancière. *Le Philosophe et ses pauvres*, Paris, Fayard, 1983.

## République. (C. VII.)

1<sup>er</sup> Mars. - On voit que le Gouv<sup>t</sup> provisoire n'a ni plan, ni idées. - Rien que cette maigre organisation du travail de M. Blanc.

Déjà la Révolution dévie du droit chemin.

Mon plan.

Rémettre les choses exactement dans le statu quo, après des vains efforts.

nommer ministres les hommes qui connaissent le mieux l'Adm<sup>n</sup> et la affaire. Chien, Leinsat, Dupont, Pary, D. Barot(?) - Car, comme il faut de jurer le même jeu mais à rebours, ceux qui ont été les plus habiles entrepreneurs, sont encore les plus habiles aujourd'hui.

Arrêter les destitutions et écarter ainsi les sollicitateurs. Dire que la Réforme, pour la fonctionnaire comme pour tout et en germanique; mais que tout citoyen a droit voter à son poste jusqu'à ce qu'on le change et qu'on l'applique à d'autres fonctions.

et montrer de même que le système démocratique, tel quel, est un provisoire.



Prendre ces idées, pour point de départ des proclamations!...

Commencer un Cours public, en 20 leçons, de la philosophie nouvelle.

Tous d'ateliers nationaux!

faire faire de commandes par le Commerce, etc. etc. et de toute matière et produits.

Ranger marchés avec C<sup>ie</sup> honnêtes, Ch. f. Catelliers, vachiers, pour un an, à prix réduit.

Abolir droit de navigation.

Régaler la forme générale du Nouveau Contrat d'équivalence et mutualiste; et faire payer l'impôt sur 10<sup>e</sup> et tous ceux qui les fournissent. - Aussi réduire progressivement

Autelles écoles à Ateliers, mais lentement et progressivement.

— Déclarer

que le suffrage universel, et la loi de majorité, est impossible, mais qui ne sera remplacé que par une loi qui amènera davantage encore la participation des citoyens au gouv<sup>t</sup>.

que les ministres de culte seront salariés, ainsi tous ceux que change Commune & Doucauders,

Louis-Napoléon au moment de l'élection présidentielle de décembre 1848, comme toutes les autres catégories sociales ? Ou que la seule révolte digne de ce nom contre le coup d'État du 2 décembre 1851 ait été conduite par des paysans, coup d'État par ailleurs soutenu par la population urbaine ouvrière ? Si les classes ouvrières se sont mobilisées sous la Deuxième République, c'est en grande partie par sentiment de leur exclusion politique et non par celui de leur exploitation économique. Si leurs actions pouvaient être décrites comme anti-bourgeoises, c'est en tant que protestations récurrentes contre la trahison politique d'une classe représentant pour beaucoup, depuis 1830, le juste milieu, la modération, cette classe qui, n'a jamais voulu faire participer réellement les classes populaires à la vie publique <sup>10</sup>.

L'histoire de la Deuxième République est en grande partie celle de la défaite des classes moyennes supérieures, celles que l'on appelait plus communément à l'époque les « capacités », déjouées dans leurs plans par Louis-Napoléon Bonaparte qui a su instrumentaliser le suffrage universel masculin à son avantage. Ainsi, ce que les partisans de la réforme électorale, des Orléanistes les plus progressistes aux républicains les plus hardis et aux partisans « *démoc-soc* » n'ont pas anticipé, ce que de nos jours on a encore du mal à accepter, c'est que la démocratie puisse être mise au service autant des forces politiques conservatrices et autoritaires qu'à celles de la gauche au sens large du terme. Voilà l'amère leçon que nous a offerte, dans sa courte vie, la Deuxième République

---

<sup>10</sup> – Sur cette critique des écrits de Marx sur la vie et la mort de la Deuxième République, voir la biographie intellectuelle désormais incontournable de Gareth Stedman Jones, *Karl Marx, Greatness and Illusion*, London, Allen Lane, 2016. Pour l'évolution de l'historiographie récente de la période, voir mon introduction, écrite avec Hervé Touboul, *Regards sur 1848*, Besançon, Cahiers de la MSHE, 2015.

française. Ici, une relecture de Proudhon pourrait peut-être s'avérer utile. Car Proudhon, en analysant les problèmes de la démocratie et en critiquant ceux qui prônaient une solution politique aux problèmes sociaux, ne s'est jamais montré un conservateur cherchant à renforcer l'ordre établi [fig. 65]. Son antidémocratie, inhérent à son « anarchisme », visait à propager la « révolution sociale », le « mutualisme » et le nivellement des fortunes sans intervention de l'État. Les moyens pour arriver à la soumission générale du politique à l'économique et au social étaient parfois changeants mais, à travers l'évolution de sa pensée politique et ses nombreuses prises de position successives, dans ses réflexions sur le rapport entre représentant et représenté et tout ce qu'il peut avoir de problématique (l'absence de contenu du mandat ; l'opportunisme et la démagogie des candidats ; la tendance à la professionnalisation de la classe politique, etc.), Proudhon reste profondément actuel et même, depuis l'émergence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des cycles électoraux gravitant autour des partis politiques institutionnalisés, quasi-prophétique.

Il a fallu attendre les commémorations autour de son centenaire pour voir la ville ériger à Proudhon un monument en bronze en 1910, fondu ensuite sous l'Occupation. Figure consensuelle d'un certain radical-socialisme anticlérical, compatible avec le centre gauche politique de la Troisième République, le nom de Proudhon pouvait être alors revendiqué y compris par le Président de la République, Armand Fallières. Il connut ensuite diverses tentatives de récupération par l'Action française, le syndicalisme révolutionnaire associé à Georges Sorel, le socialisme anticommuniste, le gouvernement de Vichy. Il a été enterré à nouveau après la Deuxième Guerre mondiale, enseveli sous l'emprise culturelle du marxisme en France. Proudhon reste marqué, selon ses détracteurs, par sa misogynie antiféministe (dont il était effectivement

coupable !), son moralisme austère (vrai aussi), un brin d'antisémitisme (qu'il partageait, pourtant, avec beaucoup de socialistes de son temps, dont Fourier et ses disciples), et une infériorité intellectuelle face à Karl Marx. Et si l'on sait que ce dernier a écrit un libelle en 1847 contre Proudhon intitulé *Misère de la Philosophie*, il y a peu de chances que l'on ait lu, que l'on habite à Besançon ou à Paris, l'ouvrage de Proudhon qui a inspiré celui, critique, de Marx, *Système des contradictions économiques, ou Philosophie de la misère* comme si le titre du pamphlet de Marx était en lui-même suffisant pour condamner définitivement son adversaire [fig. 66]. Car nul n'est prophète en son pays, jusqu'au moment où, le temps aidant, le prophète le devient.

**Edward CASTLETON**

théoriciens ne sont que des utopistes qui, pour obvier aux besoins des classes opprimées, improvisent des systèmes et courent après une science régénératrice. Mais à mesure que l'histoire marche et qu'avec elle la lutte du prolétariat se dessine plus nettement, ils n'ont plus besoin de chercher de la science dans leur esprit, ils n'ont qu'à se rendre compte de ce qui se passe devant leurs yeux et de s'en faire l'organe. Tant qu'ils cherchent la science et ne font que des systèmes, qu'ils sont au début de la lutte, ils ne voient dans la misère que la misère, sans y voir le côté révolutionnaire, subversif, qui renversera la société ancienne. Dès ce moment, la science produite par le mouvement historique, et s'y associant en pleine connaissance de cause, a cessé d'être doctrinaire, elle est devenue révolutionnaire.

Revenons à M. Proudhon.

Chaque rapport économique a un bon et un mauvais côté : c'est le seul point dans lequel M. Proudhon ne se dément pas. Le bon côté, il le voit exposé par les économistes ; le mauvais côté, il le voit dénoncé par les socialistes. Il emprunte aux économistes la nécessité des rapports éternels ; il emprunte aux socialistes l'illusion de ne voir dans la misère que la misère. Il est d'accord avec les uns et les autres en voulant s'en référer à l'autorité de la science. La science, pour lui, se réduit aux minces proportions d'une formule scientifique ; il est l'homme à la recherche des formules. C'est ainsi que M. Proudhon se flatte d'avoir donné la critique et de l'économie politique et du communisme : il est au dessous de l'une et de l'autre. Au dessous des économistes, puisque comme philosophe, qui a sous la main une formule magique, il a cru pouvoir se dispenser d'entrer

6  
l'opinion de  
mon chap. 1<sup>er</sup>.

Comment ! bien  
travaux ! Mais la G.  
page qui précède  
est une copie  
de moi !

Fig. 66 – Karl Marx.  
*Misère de la philosophie :  
réponse à la Philosophie  
de la Misère de Proudhon*,  
Paris, A. Franck ;  
Bruxelles, C. G. Vogler,  
1847. Annotations de  
P. J. Proudhon  
Cote : BM Besançon  
303 467 (bibliothèque  
Proudhon)

# PROMULGATION DE LA CONSTITUTION DE 1848.

*Citoyens,*

La Constitution est votée. Cette Constitution sera l'arche d'alliance du pays, car elle n'est plus l'œuvre d'un parti, mais l'expression de la volonté nationale, mais la loi vivante de la République.

Depuis cinquante ans la France a déposé toutes les formes du pouvoir, parce que toutes ces formes ne représentaient qu'une fraction de la nation, et non pas la nation toute entière. Maintenant, c'est la nation seule qui est souveraine sous le nom de *République*; hors de ce régime, il n'y a que déchirements et malheurs, et tous les bons citoyens, au nom du salut public, lui doivent leur force, leurs sympathies et leur concours. Tous ont pour mission de protéger le berceau de notre jeune Liberté, tous ont pour devoir de défendre cette Constitution dont l'autorité ne pourrait plus être niée que par des ennemis systématiques.

Cette Constitution n'est pas une règle inflexible que l'esprit du temps ne puisse fléchir; le droit de révision qui y est inscrit, en ôtant tout prétexte aux insurrections, les transforme en crime, car on ne saurait concevoir qu'on voulût conquérir par la violence le progrès auquel la loi même de la République ouvre ses portes.

L'Assemblée nationale a remis aux Maires l'honneur de promulguer dans les communes la Constitution de 1848; dans quelques jours nous aurons à la consacrer une fois encore en désignant le premier Magistrat de la République. Cette élection sera le gage de cette République modérée, régulière et robuste qui est désormais l'ordre lui-même, et que nous voulons tous. A ce moment solennel, comme aujourd'hui, nous unissons nos cœurs, nos voix et notre enthousiasme dans un seul cri qui résume tous les vœux :

**VIVE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE !**

La Fête de la Constitution aura parmi nous ce caractère simple et fraternel qui doit recommander désormais les fêtes républicaines. La première pensée de l'Assemblée nationale a été de soulager l'infortune; la nôtre sera d'assister les familles pauvres de nos concitoyens, et de les associer aux sentiments de la France entière envers la République.

En conséquence, après nous être concerté avec les diverses Autorités, nous avons arrêté ce qui suit :

## PROGRAMME.

Le 19 novembre courant, à neuf heures trois quarts du matin, le canon de la Citadelle et du fort Griffon annoncera la fête du jour.

A dix heures, les Autorités civiles et militaires réunies à l'Hôtel de Ville se rendront en cortège sur la place St.-Pierre, où la Constitution sera promulguée. Tous les habitants sont conviés à cette solennité.

A la suite de la promulgation, le cortège se rendra à l'Église Métropolitaine, où un *Te Deum* sera chanté.

A deux heures, grande revue à Chamars de la Garde Nationale et des troupes de la Garnison.

Après la revue, les musiques de l'Artillerie, de la Ligne et de la Garde

Nationale se feront entendre sur les places de l'Abondance, St.-Pierre et la promenade Grandvelle.

Dès la veille et les jours suivants, des secours en nature seront distribués aux familles nécessiteuses.

Besançon, le 16 novembre 1848.

*L'Adjoint faisant fonctions de Maire.*

Signé Th. DÉPREZ.

DESJARDIN, GUYOTON, CHATELAIN FILS, IMPRIMERIE DE LA Mairie.

# 1848 : l'invention du président de la République

**L** y a cent-soixante-dix ans, les Français chassaient le roi, la royauté, les Bourbon aînés et cadets, pour tenter une nouvelle aventure républicaine. Depuis 1830, la France de la monarchie de Juillet avait trouvé un équilibre politique et constitutionnel durable. Tout était calme et bien établi. Les élites de la fortune et du suffrage censitaire animaient la vie politique. Mais avec le temps, ce pays légal ne représentait plus le pays réel. Les nouvelles forces sociales, exclues du vote, revendiquaient une participation politique. Au pouvoir depuis 1840, Guizot les invitait à s'enrichir par le travail et par l'épargne afin d'accéder au droit électoral. La France d'en haut s'ennuyait, celle d'en bas avait la fièvre (Tocqueville<sup>1</sup>). En 1846 s'abattaient sur le pays une crise frumentaire et ses conséquences de misère et de mécontentements populaires. La presse évoquait les derniers scandales, des ducs assassins, des ministres prévaricateurs et corrompus. L'opposition organisait des banquets et réclamait la réforme électorale. Le gouvernement Guizot semblait solide,

sa majorité soumise. Le mauvais temps passerait, la reprise économique reviendrait, l'opinion publique se calmerait. Tocqueville pressentait l'explosion. Elle arriva bientôt. Le 22 février 1848, l'interdiction d'un banquet dégénérait en émeute et se terminait en révolution. Le 24 au soir, le député-poète Lamartine proclamait la République au balcon de l'Hôtel-de-Ville et formait un gouvernement provisoire. Le 3 mars, l'engagement populaire dans la révolution était récompensé par le suffrage universel. L'agitation persistait, sporadique et dangereuse : la République nouvelle avait besoin de légitimité. Le 23 avril, les électeurs envoyaient à l'Assemblée constituante une majorité modérée de républicains de la veille et du lendemain. Le 17 mai, une commission fut chargée de rédiger un projet de constitution. La Deuxième République naissait le 4 novembre 1848. Elle introduisait dans notre mécano constitutionnel un personnage nouveau, le président de la République élu au suffrage universel. Après la parenthèse impériale, la Troisième République adopta le président désigné au suffrage indirect, qu'elle légua à la Quatrième puis à la Cinquième, qui réintroduisit l'élection au suffrage universel en 1962.

---

1 - Alexis de Tocqueville. *Souvenirs*, éd. De la Pléiade, 2004, p. 733.

335866.2  
LA Réserve Textes

# FEMME AFFRANCHIE

RÉPONSE A MM. MICHELET, PROUDHON, É. DE GIRARDIN, A. COMTE

ET AUX AUTRES NOVATEURS MODERNES

PAR M<sup>ME</sup> JENNY P. D'HÉRICOURT

TOME II.

BRUXELLES

FR. VAN MEENEY ET C<sup>IE</sup>, IMPRIMERS-ÉDITEURS  
RUE DE LA PUTTERIE, 33

A.

PARIS

A BOHNÉ, LIBRAIRE  
RUE DE BIVOLI, 470

Amsterdam, L. VAN BAKKENES et C<sup>IE</sup>, Libraires.  
Genève, JOEL CHERBULIEZ, libraire. — Leipzig, ALPHONSE DURR, éditeur.  
Vienne, BRIGOLA, libraire. — Paris, BOCCA FRÈRES, libraires de roi

1860



## CHAPITRE III.

### ÉTAT DE LA FEMME FRANÇAISE DANS LES MŒURS ET LA LÉGISLATION.

#### DIALOGUE ENTRE UNE JEUNE FEMME ET L'AUTEUR.

I

L'AUTEUR. Que concluez-vous, Madame, des principes et des faits que nous avons établis dans les deux précédents chapitres ?

LA JEUNE FEMME. Que la femme étant, comme l'homme, un être humain, un élément de destinée collective, un membre du corps social, la logique exige qu'elle soit considérée comme son égale devant le droit. Qu'en conséquence, elle doit trouver dans la loi et la pratique sociales le respect de son autonomie, les mêmes ressources que l'homme pour son développement intellectuel, l'emploi de son activité, la même protection pour sa dignité, sa moralité.

L'AUTEUR. Fort bien. Voyons donc comment se comportent, à l'égard de la femme, notre société et notre législation.

Nous avons de nombreux lycées, des écoles spéciales, des académies. Ce sont des institutions nationales : la femme y a donc

Fig. 68 – Jenny d'Héricourt. *La femme affranchie : réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin, A. Comte et autres novateurs modernes*, tome 2, Bruxelles, Fr. Van Meenen ; Paris, A. Bohné ; Amsterdam, L. Van Bakkenes, 1860

Cote : BM Besançon 335 866.2

## La Constitution de la Deuxième République et l'invention du président de la République

Sous la houlette du juriste Cormenin, la commission chercha l'inspiration dans l'histoire, la théorie politique et les modèles de république, celles du passé – les constitutions de 1793, de l'An III (le Directoire), de l'an VIII (le Consulat) –, et du présent – les États-Unis ou la Suisse. On subit surtout les influences du moment, car la vie politique continuait, avec ses soubresauts, son agitation et ses événements sanglants. L'insurrection populaire des journées de Juin mit fin à l'utopie révolutionnaire. Les municipales de l'été confortèrent le parti de l'ordre et le tournant conservateur de la République. Fin août, le projet était soumis à l'Assemblée, amendé puis proposé à la discussion générale, de septembre à novembre 1848 [fig. 67].

### La république démocratique du suffrage universel

L'heure était à la solidification du pouvoir, puisque le monde était dangereux et agité. Le pays réel ferait le pays légal. « Il fallait passer par la question politique pour arriver à l'amélioration sociale » (Ledru-Rollin, 7 novembre 1847)<sup>2</sup>. Le suffrage universel apporterait sa légitimité aux deux pouvoirs séparés et la puissance exécutive serait forte, déterminée et républicaine. L'universalité fut limitée aux hommes. La capacité électorale des femmes revendiquée par quelques originales (Jenny d'Héricourt, Désirée Gay, Eugénie Niboyet) [fig. 68-69] semblait encore une incongruité sociale et morale. En 1848, la places

des femmes est au foyer, pas au forum ! Lamartine réussit à convaincre ses collègues de la nécessité d'un préambule, reconnaissant le triptyque démocratique *Liberté, égalité, fraternité*, les principes républicains, les libertés fondamentales, de nouveaux droits sociaux, comme le droit au travail, l'existence de Dieu, l'abolition de l'esclavage et de la peine de mort en matière politique. Novateur et audacieux, âprement discuté, critiqué et contesté, le préambule était trop communiste pour les libéraux, trop timoré pour les socialistes. Un compromis fut trouvé entre les conceptions sociale et libérale des droits de l'homme.

### La séparation des pouvoirs : quel président pour la République ?

Une assemblée unique élue au suffrage universel incarnerait l'unité de la souveraineté. Vestige de la monarchie et de l'aristocratie, ou composante des fédérations, la deuxième chambre ne se justifiait pas. Le bicaméralisme aurait aussi affaibli le législatif face à un exécutif unique, le président. Pourtant, Duvergier de Hauranne voyait dans la deuxième chambre un pôle d'équilibre sur lequel pourrait s'appuyer le président en cas de dissension avec l'Assemblée. Mais le ménage à trois parlementaire était passé de mode. Lamartine balayait la crainte de la dictature d'assemblée, préférable en cas de troubles à celle d'un homme, Monk ou Bonaparte. En lot de consolation du bicaméralisme refusé, un Conseil d'État, émanation de l'Assemblée serait chargé d'examiner les projets et propositions de loi.

À qui allait-on confier le pouvoir exécutif ? Depuis 1792, les républicains le préféraient collégial et divisé. La Convention eut ses comités exécutifs, la Constitution de 1793 son Conseil exécutif soumis au Corps législatif. En 1795, les Conventionnels repentis inventèrent un Directoire exécutif de cinq directeurs. Le Consulat choisit un trio de consuls. Le

<sup>2</sup> – Cité par Marcel Morabito. *Histoire constitutionnelle de la France* (de 1789 à nos jours), 12<sup>e</sup> éd. Montchrestien, Paris, 2012, p. 219.



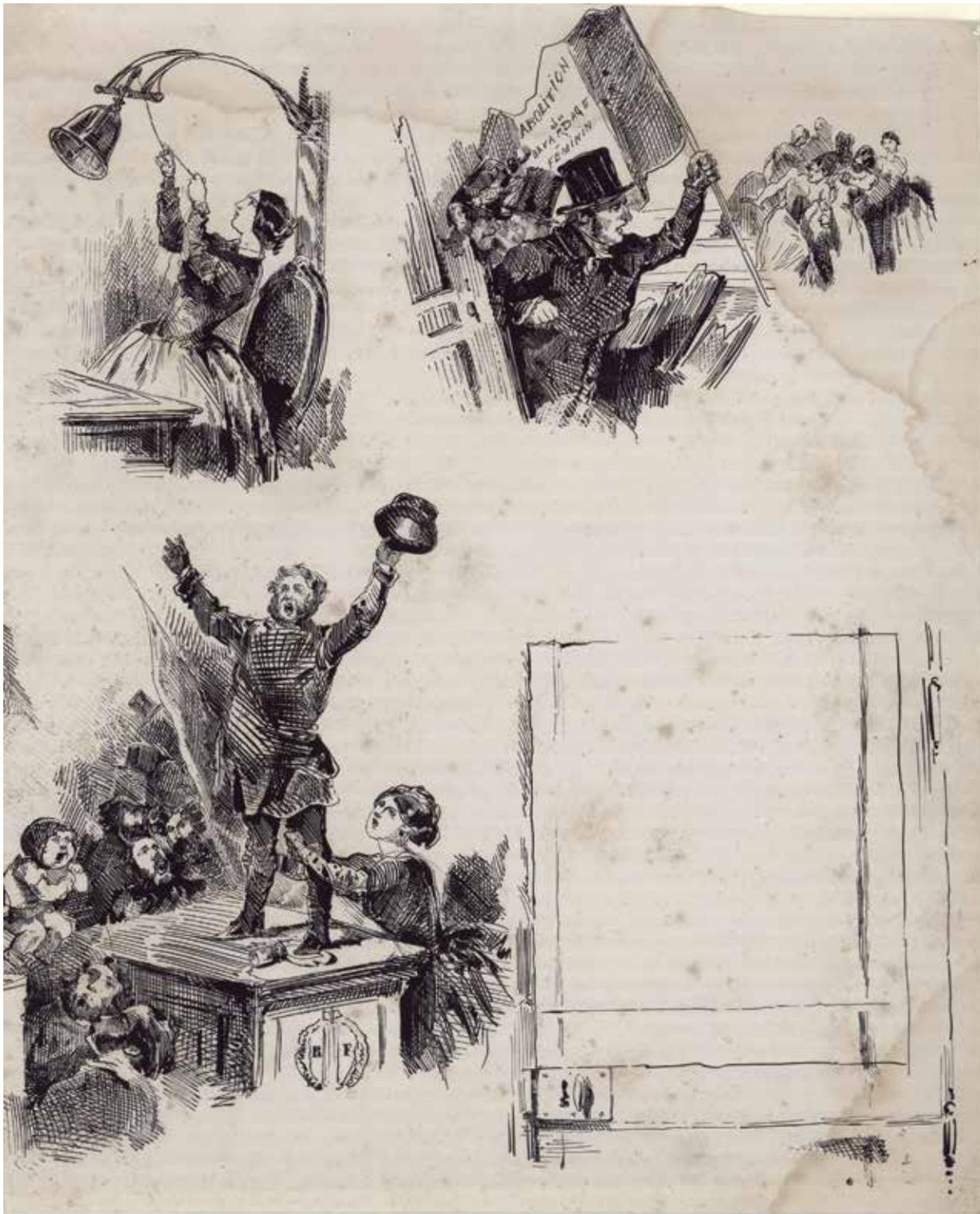


Fig. 69 – Anonyme.  
[Les clubs en 1848],  
lithographie [1848],  
Collection privée

dix mille sept cent quatre suffrages sur cent vingt mille votants à peu près; la plupart des collègues qu'on m'avait donnés, appartenaient à l'ancienne opposition dynastique; deux seulement avaient professé des opinions républicaines avant la révolution, et étaient ce qu'on appelait dans le jargon du jour des républicains de la veille. On sait qu'il en fût de même dans la plus grande partie de la France.

Il y a eu des révolutionnaires plus méchants que ceux de 1848, mais je ne pense pas qu'il y en ait jamais eu de plus sots; ils ne surent ni se servir du suffrage universel, ni s'en passer. S'ils avaient fait les élections le lendemain du 24 février, alors que les hautes classes étaient étourdies du coup qu'elles venaient de recevoir, et quand le peuple était plutôt étonné que mécontent, ils auraient obtenu peut-être une assemblée suivant leur cœur; s'ils avaient hardiment saisi la dictature, ils auraient pu la tenir quelque temps dans leurs mains. Mais ils se livrèrent à la nation et, en même temps, ils firent tout ce qui était le plus propre à l'éloigner d'eux; ils la menacèrent en se livrant à elle; ils l'effrayèrent par la hardiesse de leurs projets et par la violence de leur langage, et l'invitèrent à la résistance par la mollesse de leurs actes; ils se donnèrent les airs d'être ses précepteurs en même temps qu'ils se mettaient dans sa dépendance. Au lieu d'ou-

premier d'entre eux dominait les deux autres, renvoyés à un rôle consultatif et décoratif d'alibis républicains. On pourrait donc, cette fois-ci, instituer un président à l'américaine. N'avait-on pas déjà, en la personne de Cavaignac, président du conseil des ministres, un organe unique exerçant alors la plénitude du pouvoir exécutif ? Nommé par l'Assemblée, responsable devant elle, il gouvernait par la confiance qu'elle lui accordait. On optait ainsi pour un parallélisme unitaire, une balance des pouvoirs à deux plateaux séparés. La constitution américaine de 1787 et son régime présidentiel fascinaient Tocqueville, une des grandes voix de la commission. Le président de la République serait le symbole de l'unité nationale. Élu au suffrage universel direct pour quatre ans, son mandat n'est pas renouvelable immédiatement. À défaut de majorité absolue au premier tour, l'Assemblée départagerait les candidats. Chef de l'exécutif, il nomme les ministres, pourvoit aux principaux emplois administratifs et militaires, négocie les traités, ratifiés avec l'autorisation de l'Assemblée. Il exerce le droit de grâce mais pas l'amnistie. Il propose des lois à l'Assemblée « par les ministres » et les promulgue. Il n'a pas de droit de veto mais peut demander une nouvelle lecture. Il détient le pouvoir réglementaire nécessaire à « la surveillance et à l'exécution des lois ». Il dispose de la force armée, mais ne la commande pas. Il réside au lieu où siège l'Assemblée et ne peut quitter le territoire national continental sans son autorisation. Comme dans le régime parlementaire, ses actes sont soumis au contreseing des ministres. Président et ministres sont responsables : une responsabilité pénale qui ne dit rien de la responsabilité politique. Inspiré des États-Unis, le vice-président, élu par l'Assemblée, préside le conseil d'État et remplace le président en cas d'empêchement <sup>3</sup>.

<sup>3</sup> – Henri Boulay de la Meurthe (1797-1858), avocat, député est élu vice-président le 20 janvier 1849.

### Jules Grévy, prophète et Cassandre de la République

L'exécutif unique et indépendant n'était pas sans danger. Pour le socialiste Pierre Leroux, la concentration des pouvoirs politiques (la monarchie) et du pouvoir administratif dépendant de l'exécutif (le despotisme) ressusciterait le « pouvoir dominant »<sup>4</sup> et autoritaire du Consulat. Le franc-comtois Jules Grévy, ancien commissaire de la République puis député du Jura<sup>5</sup>, ne veut pas d'un monarque élu au suffrage universel. Il accepte la séparation des pouvoirs, mais il pense que « le principe [...] n'a jamais été entendu et appliqué, en ce sens que les pouvoirs doivent être séparés dans leur origine ou dans la délégation ». Dans une république, l'exécutif est une délégation du législatif. « Les deux pouvoirs sont distincts dans leur existence et dans leur exercice.<sup>6</sup> » Au président élu du peuple pour un temps limité et irrévocable, il oppose le président élu de l'Assemblée, pour un temps illimité, mais révocable à tout moment, car responsable devant la représentation nationale. Déjà, l'Assemblée élit le président s'il n'y a pas de majorité absolue au premier tour. Elle ne pourrait que désigner celui qui est arrivé en tête du ballottage, sauf à se mettre « en opposition avec le vœu du peuple ». En choisissant un autre, elle « affaiblit l'homme de son choix et le rend impopulaire ». Ce système conduit à la guerre civile. La désignation du président par l'Assemblée reste la voie la plus sage, comme elle l'a fait en investissant du pouvoir exécutif l'actuel président du Conseil des ministres

<sup>4</sup> – Expression du député Leblond, cité par Luchaire. *Naissance d'une constitution*, Lib. Fayard, Paris, 1998, p. 109.

<sup>5</sup> – L'ancien commissaire de la République est le mieux élu, recueillant 60 157 voix des 85 635 électeurs.

<sup>6</sup> – Cf. interventions de Jules Grévy du *Journal officiel de la République française*, Ass. Nat., séance du 6 oct. 1848, p. 669-673.



qui a légiféré avec l'appui et la confiance des députés. Ce système évite les conflits entre les deux pouvoirs. Il assure la responsabilité et le contrôle politique de l'exécutif par le législatif. Si le président n'a plus la confiance de l'Assemblée, il se retire et les députés en désignent un nouveau. Lorsque les deux pouvoirs seront en conflit, il y aura un choc des légitimités. Certes, le président est moins que le roi des Chartes « mais ce que n'avait pas le roi, et ce qui mettra le président de la République dans une position formidable, c'est qu'il sera l'élu du suffrage universel, c'est qu'il aura la force immense que donnent des millions de voix. Il aura donc toute la force matérielle dont disposait l'ancien roi, et il aura de plus une force morale prodigieuse ; en somme, il sera bien plus puissant que n'était Louis-Philippe ».

Pour durer, la République a besoin d'un gouvernement d'équilibre et de raison. Le suffrage universel suppose la sagesse et l'éducation des citoyens pour comprendre les enjeux du scrutin et se détacher de la tutelle des élites, du grand propriétaire, du patron, du prêtre, mais aussi des passions populaires. Il y a tout à craindre du peuple illettré quand pèsent la menace du désordre, le chantage au chaos. Le danger existe et se précise. Il a un nom, Louis-Napoléon Bonaparte député depuis septembre. Le loup est maintenant dans la bergerie. Jules Grévy rappelle le précédent historique de l'An x (1802), lorsque Bonaparte, homme providentiel tout puissant, profita de ses succès politiques pour imposer au peuple le consulat à vie, accepté presque unanimement par référendum. Deux ans plus tard, l'Empire était fait. Est-on sûr que parmi ceux qui « se succéderont tous les quatre ans au trône de la Présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre ? » Est-on « sûr qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer ? » Dans un moment de crise, de misère ou de déception, un rejeton des familles régnantes pourrait facilement et démagogiquement

s'imposer en recours, se faire élire et changer démocratiquement le régime. Les républiques dégénèrent en despotisme si elles ne sont pas « fortifiées » par la liberté et l'équilibre des pouvoirs. L'analyse politique était juste et se révéla prémonitoire [fig. 70].

## L'héritage de 1848. les républiques et leur président

### Un Bonaparte, président de la République

Nul n'est prophète en son pays. Les inquiétudes de Jules Grévy n'étaient-elles pas exagérées ? Le prochain président serait républicain : Cavaignac serait aisément élu et exercerait « républicainement » la fonction. Hélas, le peuple en décida autrement. Le 26 octobre, Louis-Napoléon annonce sa candidature. En face, le camp républicain se divise. Cavaignac, candidat du système et des modérés, est impopulaire depuis le bain de sang de juin. Lamartine tente un retour au pouvoir. Les républicains avancés, les démocrates-socialistes, ont choisi Ledru-Rollin et les socialistes-révolutionnaires Raspail. Les monarchistes ont le général Changarnier. Reste Antoine Watbled, candidat indépendant, le Marcel Barbu de l'époque <sup>7</sup>.

Le prince Bonaparte a pour lui un nom, l'héritage d'une épopée et d'une légende. Politicien de génie, il obtient le soutien du parti de l'Ordre, groupe hétérogène de monarchistes, de bonapartistes, d'hommes d'affaires et d'affairistes, et des mécontents de toute sorte. *L'Événement*, journal de Victor Hugo, le soutient. Les Burgraves pensaient manipuler le futur

---

<sup>7</sup> - Marcel Barbu (1907-1984), entrepreneur en bijouterie à Besançon avant-guerre, député en 1946, candidat indépendant en 1965, recueillit 0,04 % des voix.

président. « C'est un crétin que l'on mènera », pérorait Adolphe Thiers. Mais plus malin, le novice manipulera la majorité conservatrice élue en mai 1849. On se rassura en pensant que le premier tour se terminerait en ballottage. L'Assemblée trancherait en faveur de Cavaignac. Le 10 décembre, Louis-Napoléon dépassa la majorité absolue, obtenant 74,2% des suffrages !

L'élection de Bonaparte allait perturber l'équilibre politique et constitutionnel. Le 20 décembre, le président prête serment devant l'Assemblée. Il respecte la forme et l'esprit de la Constitution en nommant un gouvernement mené par Odilon Barrot issu de la majorité parlementaire. Au printemps, la nouvelle Assemblée législative penche à droite [fig. 71]. Bientôt, la politique conservatrice et cléricale du gouvernement divise le pays. Le 31 octobre 1849, Louis-Napoléon démet l'équipe Barrot et nomme un cabinet présidentiel de techniciens peu engagés. Il s'en explique : « le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme. » Commence alors une guerre froide avec l'Assemblée : les conservateurs divorcent du peuple avec la loi électorale du 31 mai 1850 qui exclut un tiers des électeurs. Se faisant l'apôtre du suffrage universel intégral, le président profite de cette erreur et sait se gagner une popularité toute démocratique par des voyages en province et des discours d'union : il est l'ordre et le progrès, ni de droite, ni de gauche (ni bonnet rouge ni talon rouge, mais national disait l'oncle jadis) [fig. 73].

La prochaine élection présidentielle aura lieu en 1852. Le président ne peut se représenter. L'Assemblée refuse de modifier la Constitution. Il y a du coup d'État dans l'air. Le Rubicon est franchi le 2 décembre 1851, date anniversaire de la saga napoléonienne. En décembre, 92% des Français ratifient la nouvelle constitution consulaire. Napoléon III perçait déjà sous le Prince-président Bonaparte et moins d'un an

après, un nouveau plébiscite fait l'Empire, proclamé le 2 décembre 1852. La domination de l'exécutif est assumée. L'Empire s'appuie sur des experts souvent anciens saint-simoniens, au service du vaste programme de transformation et de modernisation du pays. Le Corps législatif est soumis à la volonté du prince. Sa docilité est assurée par la candidature officielle du parti impérial (anciennement présidentiel) : la presse est muselée, l'opposition réduite à une dizaine de députés n'a pas voix au chapitre de l'Empire autoritaire. Après 1860, le régime se libéralise et se parlementarise. Le plébiscite du 8 mai 1870 entérine les réformes constitutionnelles. Napoléon III appelle Émile Ollivier, républicain rallié, à former un gouvernement centriste excluant les extrêmes.



Fig. 72 –  
Alexandre  
Legenisel.  
*Portrait de  
Jules Grévy,*  
lithographie,  
Octave Bec,  
s. d.  
Cote : BM  
Besançon  
EST. FC.  
1977

## La présidence monarchique et monarchiste de 1875

La guerre de 1870 provoque la chute de l'Empire. Après la déroute de Sedan, l'Empereur est prisonnier et l'Empire s'écroule. Il n'y aura pas de régence et de Napoléon IV. Le scénario de 1848 se répète. Le Palais-Bourbon est envahi. Les députés républicains, la bande des Jules (Grévy, Simon, Favre, Ferry), Gambetta et Crémieux gagnent l'Hôtel-de-Ville et proclament la République, le 4 septembre. Instaurée dans l'urgence, confrontée à l'invasion du pays, elle retombe dans les mains des monarchistes aux élections de février 1871. Paradoxalement, c'est l'orléaniste chenu Adolphe Thiers, élu par l'Assemblée président de la République et du Conseil des ministres qui, à soixante-quatorze ans, commence une carrière républicaine en sauvant « ce régime qui nous divise le moins ». En 1873, il est remercié et remplacé par le maréchal de Mac-Mahon, affublé d'un vice-président du Conseil des ministres. S'esquisse alors la dualité de l'exécutif.

La République est encore provisoire. Le septennat donnera du temps aux monarchistes pour régler l'attribution de la couronne<sup>8</sup>. En 1875, après quatre années de provisoire, l'Assemblée se décide à adopter trois lois constitutionnelles, la « constitution » de la Troisième République<sup>9</sup>. L'amendement du député Wallon, mentionnant expressément le titre de président de la République, passe à une voix. La

---

<sup>8</sup> – La couronne a deux candidats : le légitimiste, le comte de Chambord, petit-fils de Charles X, marié mais sans enfant, et l'orléaniste, le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe, plus jeune. On espérait alors le décès prochain du légitimiste, plus âgé.

<sup>9</sup> – Loi du 25 février 1875 (organisation des pouvoirs), loi du 24 février (organisation du Sénat), loi du 16 juillet 1875 (rapports des pouvoirs publics).

forme républicaine est définitivement consacrée. La Troisième sera un régime parlementaire, bicaméral et dualiste. Il s'appuie sur la chambre des députés, élue au suffrage universel, et un Sénat, le Grand conseil des communes de France (Gambetta) élu par les grands électeurs<sup>10</sup>. Le président, chef de l'État et arbitre, est élu par le congrès (sénateurs et députés). Le risque de dérive bonapartiste est ainsi écarté. Il dispose du droit de dissolution et du pouvoir réglementaire. Il nomme les ministres. Le gouvernement, responsable devant les chambres, tire sa double légitimité du président et du Parlement. En 1875, la Troisième République a enfin forgé l'équilibre que la Deuxième n'a pu trouver en 1848. Comme le roi constitutionnel, le président règne, mais ne gouverne pas et le trône républicain n'est pas un fauteuil vide<sup>11</sup>.

Au fil des élections partielles et locales, les républicains gagnent en voix et en sièges. La majorité monarchiste de l'Ordre moral s'effrite et perd les élections de 1876. Mac-Mahon se résout à nommer le très modéré Dufaure, vite remplacé par Jules Simon. La cohabitation dégénère en crise. La majorité veut la républicanisation du régime et de la magistrature, la liberté de la presse et la laïcité. Le 16 mai, Jules Simon choisit de démissionner. Le gouvernement démissionne. Mac-Mahon nomme alors le monarchiste de Broglie, ancien de l'Ordre moral, qui tient six mois faute de confiance à la Chambre. Le président ajourne les deux assemblées. Le manifeste des 363, députés républicains dénonçant la « politique de réaction et d'aventure », est une motion de défiance contre le président et son gouvernement.

---

<sup>10</sup> – Députés, conseiller généraux et d'arrondissement, délégués des conseils municipaux.

<sup>11</sup> – *Le roi règne et ne gouverne pas* disait Adolphe Thiers. Mais pour Guizot, *le trône n'est pas un fauteuil vide*.

Constatant le conflit entre les pouvoirs exécutif et législatif, Mac-Mahon dissout la Chambre (25 juin 1877). Les électeurs trancheront. Léon Gambetta dit au président : « quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre ou se démettre ». Parce que les républicains se sont modérés, la France paysanne est devenue républicaine et reconduit la majorité. Mac-Mahon se soumet. Le 30 janvier 1879, opposé à l'épuration de l'armée, il se démet. Le soir même, Jules Grévy est élu à la tête de la République. Il est le premier républicain à exercer la fonction depuis 1871.

### La « Constitution Grévy » de 1879 et la Présidence des chrysanthèmes<sup>12</sup>

Si cette élection honore sa Franche-Comté d'origine et son village natal de Mont-sous-Vaudrey (Jura), elle va surtout modifier le cours de notre histoire constitutionnelle et politique. En effet, le vieux républicain de 72 ans [fig. 72] n'a pas abandonné ses convictions et ses analyses de 1848. Dans une république parlementaire, le président nomme un gouvernement qui a la confiance des deux chambres devant lesquelles il est responsable : « Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerai jamais en lutte contre la volonté nationale exprimée par ses organes institutionnels<sup>13</sup>. » Il renonçait à renvoyer le ministère et au droit de dissolution, qui avait terni la présidence Mac-Mahon, et ainsi, à l'équilibre dualiste de la république parlementaire. Marcel Prélot, franc-comtois d'adoption et professeur de droit constitutionnel<sup>14</sup>, qualifia ce renon-

cement et ce retour au parlementarisme moniste de « Constitution Grévy ». Par la suite, afin d'empêcher la dérive bonapartiste de 1848, furent choisies des personnalités éminemment républicaines, mais sans ambition ni charisme. La Constitution Grévy introduisait l'ère des présidences florales et décoratives, inaugurant les chrysanthèmes, selon l'expression du général de Gaulle. Certains eurent plus de caractère que d'autres. En 1919, Alexandre Millerand voulut revenir à la lettre de la constitution et recouvrer la plénitude du pouvoir présidentiel. Cette déviance autoritaire l'obligea à démissionner lorsque le Cartel des gauches, vainqueur des législatives de 1924, refusa de former le gouvernement. Les difficultés de l'entre-deux guerres renforcèrent le gouvernement habilité par le parlement à légiférer par décret-loi, mais pas le président.

En 1940, le président Lebrun n'eut ni l'autorité ni les moyens constitutionnels d'organiser le repli de la République à Alger. L'assemblée du Front populaire accorda au maréchal Pétain les pleins pouvoirs et le pouvoir constituant. Les Actes constitutionnels (11 juillet 1940) ne mentionnent plus le président ni la République. L'État Français a un chef : le maréchal. À la Libération, le général De Gaulle rêvait de la Cinquième République, mais le peuple français choisit la Quatrième et un régime parlementaire moniste. Le président retrouvait ses habits de la Troisième, dans une coupe constitutionnelle à peine modernisée. La Quatrième réussit à reconstruire la France mais s'em pêtra dans la décolonisation et la crise algérienne. Son échec est moins dû à l'absence d'un exécutif fort qu'à l'instabilité de la majorité et au jeu des partis. Un président du conseil soutenu par une majorité

<sup>12</sup> – Formule du Général justifiant son pouvoir personnel : « qui n'a jamais cru que le général de Gaulle étant appelé à la barre, il devrait se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes ? » (conférence de presse du 9 septembre 1965)

<sup>13</sup> – Discours au Sénat, 6 février 1879.

<sup>14</sup> – Marcel Prélot (1908-1972), originaire d'Eure-et-Loire, professeur de droit à Paris, recteur d'Académie à Strasbourg, député RPF (1951-1955) puis sénateur gaulliste (1959-1971) du Doubs.

stable aurait pu faire face aux crises. En 1958, De Gaulle revient. La République change d'ère. Certes, à soixante-sept ans, le général ne veut pas commencer une carrière de dictateur, mais dans la nouvelle Constitution du 4 octobre 1958, le parlementarisme est non seulement rationalisé, mais surtout domestiqué. Le président, élu par les grands électeurs, est l'arbitre au-dessus des partis et le guide suprême de la politique de la nation, dont l'intendance est déléguée au premier ministre. De Gaulle invente le domaine réservé, celui de la grande politique et de la diplomatie, non prévu par la Constitution. Il instaure un partage des tâches avec ses premiers ministres Michel Debré, puis Georges Pompidou, le surintendant à l'expansion économique.

### **Du pouvoir personnel à l'hyperprésidence**

De Gaulle a toujours pensé au suffrage universel. En 1958, sa légitimité historique lui permettait de s'en passer. En 1962, l'attentat du Petit-Clamart lui donne l'opportunité d'introduire l'élection présidentielle au suffrage universel. N'ayant pas oublié 1848, les républicains comprennent que l'équilibre du régime en sera changé. Ce qui restait de parlementarisme ne survivrait pas. Mais les Français plébiscitèrent l'élection directe de leur président. En 1965, le suffrage universel mit De Gaulle en ballottage. Il dut attendre le second tour pour retourner à l'Élysée. On peut reprocher au Général cette première dérive bonapartiste de la Cinquième, on doit cependant lui reconnaître d'en avoir respecté l'esprit. Désavoué au référendum de 1969, il se retira, ce que ces successeurs se gardèrent de faire.

Après lui, la Cinquième République et ses présidents connurent la fin des Trente Glorieuses, la grande mutation technologique et mondialiste, le chômage de masse, l'aventure européenne, la cohabitation (retour au régime parlementaire dualiste), la domi-

nation et la dérive technocratique, la dictature communicationnelle. Le régime se monarchisa jusqu'à l'absolutisme éclairé. En 2000, le quinquennat accentua la présidentialisation, par l'abaissement du parlement et la soumission de la majorité présidentielle. Le président préside, gouverne et administre. Critiquer le gouvernement, c'est contester l'autorité du président et provoquer une crise de régime. Le premier ministre est un adjoint commis aux tâches ingrates. La décentralisation n'a pas tempéré le centralisme présidentiel et la technocratisation des affaires publiques. En consacrant l'omnipotence de l'exécutif et de son valet administratif, la Cinquième souffre de déficit démocratique. En 2008, le président Sarkozy contrebalance l'hyperprésidence en étendant les pouvoirs de contrôle de l'opposition et du parlement. Mais le législateur ne fait plus la loi, il enregistre les projets gouvernementaux qu'il amende à la marge, sauf à provoquer une crise de confiance avec le président, comme à la fin du quinquennat Hollande. Pourtant, dans le modèle européen du parlementarisme rationalisé, le législatif a surtout un pouvoir d'investiture et de contrôle, il est le contre-pouvoir nécessaire à l'exécutif.

### **Pour conclure : 1848-2018. L'introuvable présidence de la République**

En 1848, le suffrage universel a transformé l'histoire politique. La Constitution, dans son Préambule, annonçait les valeurs de la Troisième. Son organisation fixait un régime dual, une cohabitation pacifique, collaborative et équilibrée entre un président et une assemblée d'élus du peuple. Mais la société française était alors trop divisée pour vivre paisiblement cette république-là. Les disparités économiques étaient trop fortes pour forger le socle central et stable de la démocratie, la classe moyenne. Jules Grévy comprit

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

## ANNIVERSAIRE *de la Révolution* DE FÉVRIER 1848.

*Chers Concitoyens,*

L'Assemblée nationale a décrété le 15 février 1849 que les journées du 24 février et du 4 mai de chaque année seront désormais jours fériés et fêtes nationales, et que le 24 février courant, il sera célébré dans toutes les communes un service religieux commémoratif et d'actions de grâces, où les Autorités constituées, la garde nationale et l'armée assisteront en corps ou par députation.

Vous ne pouvez manquer de prendre part, avec tous les sentiments religieux et patriotiques dont vous êtes animés, à cette commémoration solennelle du triomphe de la cause populaire.

Samedi prochain, 24 février, à dix heures du matin, il sera célébré en l'Eglise Métropolitaine un service funèbre suivi d'un *Te Deum*.

Les Autorités civiles et militaires y sont convoquées.

Des détachements de la garde nationale et des troupes de la garnison y assisteront.

L'Administration municipale a décidé que, le même jour, des secours en nature seront distribués sur les fonds communaux aux familles nécessiteuses, rien ne pouvant plus dignement s'associer aux pieuses démonstrations de cet Anniversaire que les actes de bienfaisance et de fraternité.

Besançon, le 22 février 1849.

*L'Adjoint faisant fonctions de Maire, Tu. DÉPREZ.*

qu'un Bonaparte président referait le Consulat puis l'Empire. En 1848, Louis-Napoléon préparait déjà l'Empire, un régime adapté à ce peuple batailleur, conjuguant autorité et légitimité populaire. Lorsque la Providence bouleverse la vie d'un pays, le peuple se tourne toujours vers l'homme providentiel. Après 1958, le gaullisme présidentiel fut le régime des circonstances exceptionnelles. Alors que la société se démocratisait et tuait le père – le père de famille, le père de l'Église, le père-patron – et les valeurs viriles, l'institution présidentielle élue au suffrage universel maintenait le mythe paternel, de ce père absolu, père et mère à la fois, dispensateur de sécurité et de bienfaits sociaux. Depuis, l'intégration européenne a réduit la souveraineté et les compétences des États. La puissance est aux experts et aux intérêts économiques. À l'ère de la communication, le pouvoir est un théâtre d'images et d'ombres permanent dominé par la tragi-comédie du Verbe. Le quinquennat a « premier-ministralisé » le président. L'élection présidentielle au suffrage universel a hystérisé la démocratie. Tous les cinq ans se joue un psychodrame existentiel où chaque candidat rejouerait son « moi ou le chaos » et sa révolution sociétale. Dans une société horizontale de réseaux et d'égos égaux, l'hyperprésidence est le dernier vestige anachronique de la verticalité. Et pourtant, la verticale du pouvoir est de retour dans les pays malades. Le mythe de l'homme providentiel fascine. La gouvernance se fait autoritaire pour introduire le changement, la réforme ou la transformation.

Le président du suffrage universel, né en 1848, revu et corrigé par la Cinquième, peut tout et doit tout faire. En se donnant un maître, le peuple aime se faire esclave. Les Français seraient-ils des veaux, comme le pensait De Gaulle ? Les Gaulois veulent un chef sur le pavois de la République. Mais comme les grenouilles, ils se repentent très vite de s'être donné un roi, même républicain, et se préparent alors à la pro-

chaine révolution électorale. La Constitution de 1848 confrontait les pouvoirs. Il manquait au président parlementaire de la Troisième République la légitimité populaire. La « Constitution Grévy » affaiblit durablement la fonction présidentielle. La Quatrième a raté le coche. La Cinquième a corrigé les travers, en instaurant un régime bâtard comme l'était l'Empire. Le pouvoir exécutif fort, élu au suffrage universel, émanant des élites, sûr de lui et dominateur, est de moins en moins modéré par un parlement croupion et une décentralisation sans moyens. Il infantilise le peuple. En Europe, d'autres républiques ont fait de la présidence une fonction arbitrale, exerçant une magistrature morale et un soft power d'influence. Ainsi le président italien peut refuser un ministre qui ne convient pas à l'Europe et aux financiers. Au Portugal, estimant que la responsabilité politique du gouvernement était engagée après deux incendies mortels, le président obtient la démission du ministre de l'intérieur. En Autriche, en Irlande, au Portugal, une bonne distribution des pouvoirs se conjugue sans risque avec l'élection du président au suffrage universel. Là, le président règne et le gouvernement gouverne !

La France n'a pas su faire du président élu par le peuple l'indispensable magistrature d'équilibre nécessaire à la démocratie pacifiée. Il n'est pas ce roi constitutionnel dont ont besoin les républiques modernes, mais l'empereur d'un régime d'autorité en mal de chaos. Petit à petit, le présidentielisme à la française dérive en caudillisme gaulois. Les Français sont-ils condamnés au bonapartisme ? La figure du père hante la société post-moderne. « En coupant la tête à Louis XVI, la Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille <sup>15</sup>. » (Balzac) La République se cherche désespérément un père. Les monarchies

---

<sup>15</sup> – Honoré de Balzac. *Mémoire de deux jeunes mariés*, La comédie Humaine, éd. La Pléiade, I, p. 242.

constitutionnelles qui nous entourent l'ont paradoxalement trouvé, qui un père-roi, qui une mère-reine. Ils incarnent la fonction suprême et symbolique de chef de l'État, la continuité de l'Histoire, l'identité charnelle du pays. Le pouvoir est aussi fait de chrysanthèmes et d'incarnation. Ils sont la tradition du passé, les observateurs vigilants du présent et l'assurance de l'avenir.

Si aujourd'hui, la chute du mur a brisé les idéologies, si on ne cesse d'affirmer qu'il n'y a pas d'alternative, s'il n'est pas interdit d'avoir un rêve comme Martin Luther King, on peut donc rêver à une république parlementaire, dirigée par un premier ministre et un gouvernement responsable devant le Parlement, protégée par un président arbitre, gardien des institutions, des principes et des valeurs, un père patriarche qui laisserait le gouvernement domestique à ses enfants enfin devenus adultes, émancipés et libres. En 1848, les républicains ne s'interdisaient pas de rêver. La raison managériale ne les avait pas encore asséchés. Ils croyaient aux utopies, aux rêves, à l'impossible, qui stimulent la conscience humaine. Cent-vingt ans plus tard, en 1968, on ne s'interdisait pas de rêver encore. En 2018, est-il toujours possible de rêver ?

**Renaud BUEB**

## **1848 «*On sera heureux maintenant !*»**

Exposition du 15 septembre au 27 octobre 2018  
à la Bibliothèque municipale de Besançon,  
1 rue de la bibliothèque, 25000 Besançon

Auteurs :

**Renaud Bueb**

Maître de conférences HDR en histoire du droit et des institutions à l'Université de Franche-Comté

**Edward Castleton**

Chercheur associé à la MSHE C. N. Ledoux à l'Université de Franche-Comté, spécialiste et éditeur des manuscrits de P. J. Proudhon

**Henry Ferreira-Lopes**

Conservateur des bibliothèques, directeur de la bibliothèque et des archives municipales de Besançon

**Anne Verdure-Mary**

Conservateur à la bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon

Coordination et relecture :

**Henry Ferreira-Lopes** et **Anne Verdure-Mary**

Numérisation :

**Bérénice Hartwig, Ludovic Carrez**

Encadrement et montage de l'exposition :

**Benoît Guillaume**

Crédits photographiques :

**Bibliothèque municipale de Besançon**

sauf fig. 58 : **Ville de Besançon, musée du Temps,**

**Jean-Charles Sexe**

Conception graphique :

**Jean-François Devat**

Direction Communication, Ville de Besançon

Impression :

**Simongraphic** 

2 185 ex. Septembre 2018

Tous nos remerciements à Lionel Estavoyer, Pierre Heyriès, au musée du Temps (Laurence Reibel, Marion Gloret, Camille Abbiateci) et à toute l'équipe de la Bibliothèque d'étude et de conservation.

*Bibliothèque municipale de Besançon, 1 rue de la Bibliothèque*  
*EXPOSITION du 15 septembre au 27 octobre 2018*



BIBLIOTHÈQUES ET  
ARCHIVES MUNICIPALES

Ville de  
**Besançon**

